Montréal mercredi 13 décembre 2006 Le plus grand quotidien français d'Amérique • 123e année N° 55 84 pages, 5 cahiers **65 ¢** taxes en sus – Édition provinciale **75 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

TRAINS DE BANLIEUE UNE HAUSSE DE TARIFS ALLANT JUSQU'À 5 % › PAGE **A9**

cyberpresse.ca
LA PRESSE

PHOTO CHRISTINNE MUSCHI, REUTERS

UNE VICTOIRE ET UNE PENSÉE POUR GAINEY

SERGEI SAMSONOV S'EST IMPOSÉ DANS UNE VICTOIRE DE **4 À 3 CONTRE LES BRUINS** DANS UN MATCH CHARGÉ D'ÉMOTIONS, APRÈS LA DISPARITION DE LAURA GAINEY, FILLE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CANADIEN. LES JOUEURS ONT D'AILLEURS OBSERVÉ UNE MINUTE DE SILENCE.›› **SPORTS** PAGES **1** À **5**

ARCADE FIRE À MONTRÉAL
CINQ SPECTACLES ET UN NOUVEL ALBUM
ARTS / ACTUEL PAGE **1**

ALCAN
INVESTIRA 1 MILLIARD À SAGUENAY
PAGE **A7**

Mon clin d'œil ***STÉPHANE LAPORTE***
À cheval donné, on ne regarde pas la dépense. (proverbe de la SONACC)

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS/ACTUEL	16
Astrologie du jour	A ARTS	13
Décès	ARTS	13 à 15
Forum	A	29 à 31
Horaire télévision	ARTS	4
Loteries	A	7
	SPORTS	5
Monde	A	33 à 35
Petites annonces	AFFAIRES	4
	ARTS	11
Sudoku	AFFAIRES	4

Météo
Neige ou faible pluie maximum **5**, minimum **4**, plus de détails en page SPORTS **8**

L-V 6 21924 98765 1

PROCÈS DE GANGS DE RUE

DES PROCUREURS DE LA COURONNE MENACÉS

CAROLINE TOUZIN

Depuis peu, des membres de gangs de rue ne se gênent pas pour photographier avec leur téléphone cellulaire des procureurs de la Couronne à l'intérieur même de certains palais de justice du Québec. Cela a commencé au tribunal de la jeunesse. La pratique s'est ensuite étendue au palais de justice de Montréal, où elle a suscité les premières plaintes cette année.

Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres de gestes d'intimidation faits par des gangs ou leurs proches dont les procureurs se sont plaints récemment, selon des informations obtenues par *La Presse*.

L'intimidation est telle que le ministère de la Justice a exigé que les procureurs au superprocès du gang de la rue Pelletier, Jean-Pierre Saint-Jean et Éric de Champlain, soient sous escorte policière matin et soir. Ce procès se déroule depuis quatre mois au Centre judiciaire Gouin dans le nord de Montréal.

›Voir GANGS en page A21

DES DÉTECTEURS DE MÉTAL AU PALAIS, À LIRE EN PAGE A20

Affaire Arar Pour une GRC mieux encadrée

PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Dans son deuxième rapport sur l'affaire Arar déposé hier à Ottawa, le juge Dennis O'Connor recommande notamment un meilleur encadrement de la GRC. Le gouvernement Harper a réagi en annonçant une enquête sur trois autres Canadiens qui auraient été expulsés et torturés en Syrie et en Égypte dans des circonstances similaires au cas de Maher Arar. Ce dernier a été expulsé par les États-Unis sur la foi d'informations fausses fournies par les autorités canadiennes. Sur notre photo, M. Arar en conférence de presse, hier, à Ottawa. Nos informations en pages A2 à A5.

Un CHSLD de Montréal frappé par le *C. difficile*

HUGO MEUNIER

Quatre pensionnaires d'une résidence de personnes âgées de Rosemont ont contracté le *Clostridium difficile*, et 16 autres ont été placés en isolement. Depuis samedi, les visiteurs sont interdits jusqu'à nouvel ordre au centre d'hébergement Robert-Cliche, une mesure extraordinaire qui tombe mal compte tenu des Fêtes qui arrivent.

Au total, donc, 20 résidants du CHSLD de la rue Bellechasse sont confinés à leur chambre. « On n'a pas voulu prendre de risques, alors on a mis tous ces gens en isolement et on leur a fait passer des tests.

›Voir CHSLD en page A39

COMMISSION GRENIER SUR OPTION CANADA

La tâche s'avère plus ardue que prévu

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — La commission Grenier, chargée de faire la lumière sur la contribution d'Option Canada au camp du NON en 1995, remettra son rapport en mars 2007, avec un an de retard, parce qu'elle est tombée sur un enchevêtrement de transactions complexes.

Selon ce qu'a appris *La Presse*, parmi ses constats étonnants, la commission Grenier a découvert qu'au moment même où il dirigeait le bureau québécois du Conseil de l'unité canadienne, Alfred Pilon se trouvait également derrière une entreprise qui a touché 22 250 $ de la part d'Option Canada en 1995. La propriétaire de cette entreprise était son ex-conjointe, qui a servi de prête-nom.

›Voir COMMISSION en page A37

COURSES DE CHEVAUX
DES LARGESSES ACCABLANTES
PAGE **A22**

Le Marché Bonsecours
un chef-d'œuvre
qui en abrite d'autres

Avec ses 15 chaleureuses boutiques d'artistes, de designers et d'artisans professionnels de chez nous, dont les boutiques du Conseil des métiers d'art du Québec et de l'Institut de Design Montréal, le Marché Bonsecours est l'endroit par excellence pour les gens à la recherche d'un bel objet inusité, d'une création originale ou d'un cadeau unique.

Ouvert tous les jours à partir de 10 h 00

350, rue Saint-Paul Est, Vieux-Montréal
www.marchebonsecours.qc.ca

Marché Bonsecours

RAPPORT SUR L'AFFAIRE ARAR

LA GRC DOIT ÊTRE MIEUX SURVEILLÉE, ET PAR UN ORGANISME INDÉPENDANT. LE JUGE O'CONNOR VENAIT À PEINE DE DÉPOSER SES RECOMMANDATIONS, HIER, QUE LE GOUVERNEMENT HARPER ANNONÇAIT LA MISE SUR PIED D'UNE **NOUVELLE COMMISSION D'ENQUÊTE**, CELLE-LÀ SUR **LA DÉTENTION ET LA TORTURE DE TROIS AUTRES CANADIENS EN SYRIE**.

PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Le juge Dennis R. O'Connor a déposé hier à la Chambre des communes son deuxième rapport sur l'affaire Arar.

LA GRC DOIT

> Le gouvernement Harper met sur pied une nouvelle enquête

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Nouveau rebondissement dans l'affaire Arar : à peine trois heures après le dépôt du second rapport de la commission O'Connor à la Chambre des communes, le gouvernement Harper a annoncé la création d'une nouvelle commission d'enquête afin de faire la lumière sur l'expulsion de trois autres Canadiens.

Abdullah Almalki, Ahmad El Maati et Muayyed Nureddin auraient eux aussi été détenus et torturés dans des prisons syriennes et égyptiennes depuis 2001. L'ancien juge de la Cour suprême Frank Iacobucci présidera la commission, dont le rapport est attendu pour le 31 janvier 2008.

Du même souffle, le ministre Stockwell Day s'est dit heureux du second rapport O'Connor, qui recommande une supervision plus serrée des activités de la GRC. Toutefois, il refuse pour l'instant de dire s'il en respectera les conclusions, demandant plus de temps pour les analyser.

« J'espère que ces recommandations seront appliquées dès que possible et sans délai », a pour sa part réagi Maher Arar en après-midi.

Dans cette brique de 700 pages, Dennis R. O'Connor propose que soit créée une nouvelle commission d'examen des plaintes et d'enquête, qui aurait plus de pouvoir que le mécanisme actuel. Cette nouvelle entité aurait droit de regard sur toutes les activités de la police fédérale, incluant les matières de sécurité nationale. Elle pourrait notamment enquêter de sa propre initiative sur des situations qui lui paraissent suspectes.

Le magistrat ontarien a été mandaté en 2004 par le gouvernement fédéral afin de faire la lumière sur l'expulsion de Maher Arar, ce Canadien d'origine syrienne détenu et torturé pendant un an dans une prison de Syrie en raison de liens présumés avec Al-Qaeda.

Le rôle et les activités de la GRC ont considérablement changé depuis septembre 2001, note le commissaire. Or, ces responsabilités de lutte contre le terrorisme, qui dorénavant l'occupent plus que jamais, appellent à certains ajustements.

Le 18 septembre 2006, M. O'Connor a rendu public son premier rapport, dans lequel il blâme la GRC pour la transmission d'informations inexactes (parfois intentionnellement) au gouvernement américain avant l'expulsion de M. Arar au Moyen-Orient.

Dans ce même document, le juge soulignait le caractère « troublant » des détentions de MM. Almalki, El Maati et Nureddin. Il recommandait la création d'une enquête indépendante à ce sujet.

Le mandat du juge Iacobucci dans le cadre de la nouvelle commission d'enquête, tel qu'annoncé hier par le ministre Day, vise justement à déterminer si la détention des trois hommes a résulté d'actes fautifs de la part d'officiels canadiens et s'ils ont été torturés.

« Nous vivons dans un pays formidable et nous ne pouvons nous permettre de devenir un État policier », a indiqué M. Arar à ce sujet. Il recommande par ailleurs aux trois hommes de s'armer de patience.

Rappelons que l'affaire Arar a déjà fait rouler une tête : celle du commissaire de la GRC, Giuliano Zaccardelli. Il a remis sa démission la semaine dernière après s'être contredit dans des témoignages publics. Les noms d'autres personnes responsables seront divulgués sous peu, a promis le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day.

Dans son second rapport, le juge O'Connor délaisse ces questions pour s'attarder au seul rôle et à la supervision de la GRC et des autres organismes fédéraux chargés d'assurer la sécurité nationale.

Le rôle et les activités de la GRC ont considérablement changé depuis septembre 2001, note le commissaire. Or, ces responsabilités de lutte contre le terrorisme, qui dorénavant l'occupent plus que jamais, appellent à certains ajustements.

« Ce rapport montre seulement que les activités (de la GRC) en matière de sécurité nationale doivent être conduites dans le cadre de politiques bien établies, sous une supervision adéquate et sans perdre de vue les droits individuels et valeurs canadiennes », a-t-il déclaré en point de presse.

Outre la formation d'une commission unique pour superviser les activités de la GRC, le juge recommande aussi que cinq agences et ministères fédéraux soient gardés sous la loupe d'entités gouvernementales. Ainsi, l'Agence des services frontaliers devrait tomber sous la compétence de la nouvelle commission à être créée, la Commission indépendante d'examen des plaintes contre la GRC et ses activités en matière de sécurité nationale (CIE), dit-il. Par ailleurs, Citoyenneté et Immigration Canada, Transports Canada, le Centre d'analyse et déclarations financières du Canada et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international devraient tomber sous l'œil du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité (CSARS), qui examine déjà les activités du Service canadien du renseignements de sécurité (SCRS).

POINTS SAILLANTS DU RAPPORT O'CONNOR

> Création d'une nouvelle commission permanente d'enquête sur les plaintes concernant la GRC et sur l'ensemble de ses activités. Cette commission pourra également se pencher sur les sujets de son choix. Elle superviserait aussi les actions de l'Agence canadienne des services frontaliers en matière de sécurité nationale.

> Création d'un comité parapluie qui superviserait les interactions, communications et partages d'informations entre les agences et ministères dans le cadre de la sauvegarde de la sécurité nationale.

> Le juge recommande aussi de placer quatre organes fédéraux, soit Citoyenneté et Immigration Canada, Transports Canada, le Centre d'analyse et déclarations financières du Canada et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, sous la supervision du comité chargé d'enquêter sur les activités du Service canadien du renseignement de sécurité.

> Il recommande un examen de la nouvelle structure dans cinq ans.

Enfin, un nouveau comité de coordination veillerait aux échanges et interactions entre les différentes agences et ministères en matière de sécurité nationale. Le juge ontarien suggère de revoir le fonctionnement du nouveau système dans cinq ans.

« Mon objectif à la base était de m'assurer que tout cela ne se reproduise plus, a commenté Maher Arar en conférence de presse en fin de journée hier. Le peu de temps que j'ai eu pour lire le rapport me porte à croire qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction. »

Il estime que de telles initiatives sont nécessaires pour éviter la reproduction qu'un drame comme celui qu'il a vécu. Après avoir accepté les excuses du Parlement et de la GRC, il attend toujours celles du premier ministre Stephen Harper.

Le chef libéral Stéphane Dion s'est dit en faveur des conclusions du rapport, bien qu'il doute de la réelle volonté du Parti conservateur de les mettre en œuvre. Le chef du NPD, Jack Layton, espère quant à lui que le juge Iacobucci disposera d'un accès suffisant aux documents gouvernementaux nécessaires à son enquête.

L'AFFAIRE ARAR
Estimez-vous nécessaire la tenue d'une nouvelle enquête sur l'expulsion en Syrie de citoyens canadiens. Répondez sur **www.cyberpresse.ca**

BAUME & MERCIER & MOI

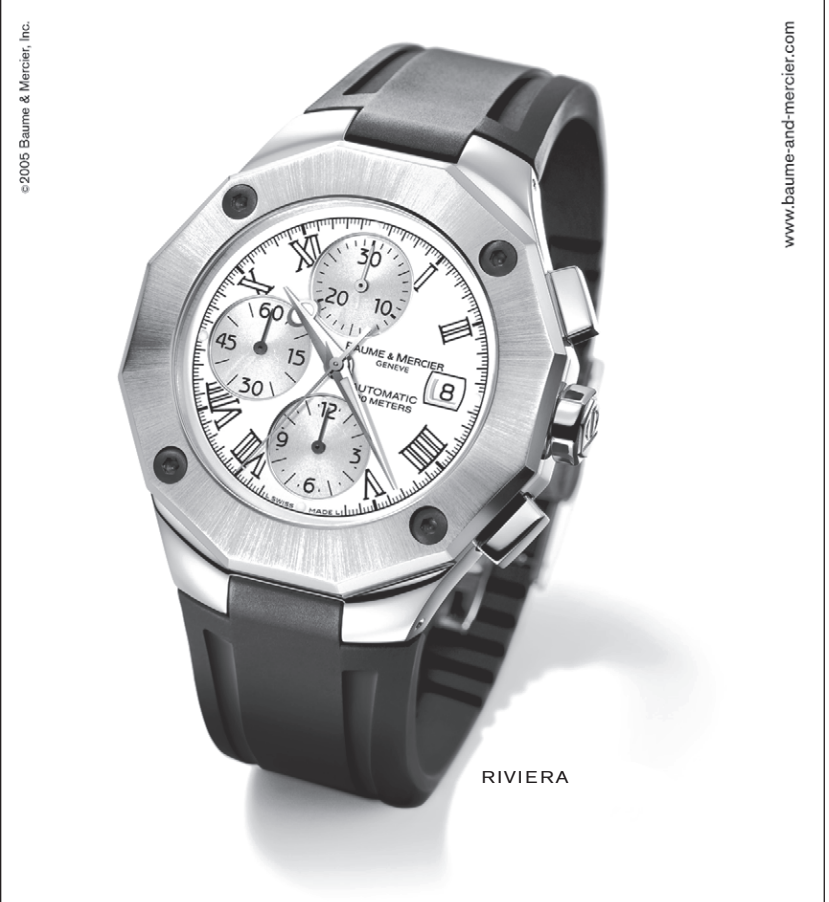

BAUME & MERCIER
GENEVE · 1830

Disponible chez :
CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS
2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM
3401556
3442787

Des jeux vidéo en français à Noël ?

Consultez le palmarès des jeux les plus populaires sur le site de l'Office québécois de la langue française afin de connaître leur disponibilité en français.

Exigez toujours la version française de vos jeux vidéo préférés!

www.oqlf.gouv.qc.ca/jeuxvideo.html

Office québécois de la langue française
Québec

3448686A

RAPPORT SUR L'AFFAIRE ARAR

ÊTRE SURVEILLÉE

› Trois autres Canadiens auraient été détenus et torturés dans des prisons syriennes et égyptiennes depuis 2001

PHOTO PC, ARCHIVES LA PRESSE

Le juge Dennis R. O'Connor venait à peine de déposer ses recommandations, hier, que le gouvernement Harper annonçait la mise sur pied d'une nouvelle commission d'enquête : trois autres Canadiens (Abdullah Almalki, Ahmad Abou El Maati et Muayyed Nureddin) auraient été détenus en Syrie et torturés.

ABDULLAH ALMALKI

Il a eu le tort de travailler pour l'ONU en Afghanistan

GILLES TOUPIN

Le tort d'Abdullah Almalki aux yeux des services du renseignement canadien n'a pas été seulement de porter un nom arabe et d'être né en Syrie de confession musulmane. Non, il a eu le malheur aussi d'avoir travaillé dans le domaine de l'aide humanitaire et de s'être engagé à œuvrer pour le Programme des Nations unies pour le développement au Pakistan et en Afghanistan.

Le projet pour lequel il a travaillé au début des années 90 était géré par un organisme de charité, la Human Concern International, dirigé par un Canadien, un certain Ahmed Said Khadr. Le travail de M. Almalki consistait à rapatrier et à reloger des Afghans réfugiés au Pakistan pendant le long conflit entre l'Afghanistan et l'Union soviétique. Almalki a maintes fois affirmé qu'il ne s'entendait pas avec Ahmed Khadr, un homme irascible, dit-il, qui le traitait de haut et qui faisait un usage abusif de l'argent destiné aux réfugiés afghans. En 1994, exaspéré par les méthodes de Khadr, sa femme Khuziamah Kalifah, Malaisienne, et lui, sont rentrés au Canada où le couple tenait à voir naître leur premier enfant.

« C'est vraiment notre pays », confiait Abdullah Almalki lors d'une entrevue l'année dernière à un quotidien de Toronto. Le jeune homme avait 16 ans quand ses parents ont immigré au Canada.

Plus tard, Ahmed Saïd Khadr est identifié par les autorités pakistanaises et canadiennes comme ayant de forts liens avec Al-Qaeda. Il est abattu par les forces pakistanaises le 2 octobre 2003 à la frontière afghane, alors qu'il se cache dans une maison avec d'autres dirigeants d'Al-Qaeda.

Rentré au Canada, Abdullah Almalki n'a jamais été accusé de quoi que ce soit par la justice.

Dès 1998, étant donné les activités passées de M. Almalki, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) a commencé à s'intéresser à lui et à le contacter pour de brefs interrogatoires. L'homme d'affaires estimait qu'il n'avait rien à cacher. Il collaborait librement et entièrement avec les autorités canadiennes. Il avait mis sur pied à Ottawa une petite entreprise d'exportation de produits électroniques peu coûteux, une autre décision qui pèsera lourd quant au sort qui lui sera réservé en Syrie. M. Almalki vendait de l'équipement électronique à bon marché à l'armée et aux gardes-frontières pakistanais, tout ce qu'il y avait de plus légal.

Le SCRS lui pose des questions sur ses possibles liens avec Al-Qaeda. On veut savoir aussi s'il a déjà vendu de l'équipement électronique aux talibans en Afghanistan.

Plus tard, au retour d'un voyage d'affaires de deux semaines à Hong Kong, il est interpellé et interrogé aux douanes de l'aéroport de Vancouver. Il apprend de retour à Ottawa qu'un agent du SCRS a tenté de convaincre un de ses amis, un chauffeur de taxi, d'ouvrir son domicile afin de permettre à l'agent de vérifier s'il n'y avait pas là du matériel destiné à la fabrication de bombes. Il est encore interrogé en 2000 sur son voyage à Hong Kong et sur un compagnon de voyage, un musulman qui possédait une licence de pilotage.

C'est le 3 mai 2002 qu'Abdullah Almalki arrive en Syrie pour visiter sa grand-mère qui est très malade. Il est aussitôt arrêté à l'aéroport. Un officier lui affirme qu'il agit à la suite d'un rapport reçu « d'une ambassade ». Il est emmené lui aussi au complexe Palestine du RMS où, pendant 482 jours, il subira des traitements inhumains lors d'interminables interrogatoires. La chronologie fournie par l'avocat de M. Almalki, Paul Copeland, décrit pendant 47 pages ces événements, dont les passages à tabac et son immobilisation pendant des heures dans un pneu pendant qu'on le frappe sur tout le corps avec des fils électriques. La plupart de ses journées se terminent dans une minuscule cellule sans éclairage, froide, insalubre et pleine de vermine où il gît dans son sang à demi-conscient.

Abdullah Almalki est-il membre d'Al-Qaeda ? A-t-il vendu de l'équipement électronique aux talibans ? Toutes les questions que lui ont posées les agents du SCRS à Ottawa lui sont reposées pendant des mois par ses tortionnaires syriens. Exactement les mêmes questions.

Pour faire cesser l'insoutenable douleur, il se résout à dire à ses bourreaux ce qu'ils veulent bien entendre, qu'il est, oui, membre d'Al-Qaeda. En une seule de ces nombreuses nuits d'horreur, ses interrogateurs lui disent qu'il a été battu pendant sept heures d'affilée et qu'il a reçu plus de mille coups de câbles.

Mais le plus troublant et le plus inacceptable pour Abdullah Almalki, c'est d'avoir réalisé au cours des séances de torture que les informations que possédaient ses tortionnaires étaient d'une telle précision sur ses affaires et sa vie privée qu'elles ne pouvaient provenir d'ailleurs que de la GRC et du SCRS.

M. Almalki est finalement libéré le 10 mars 2004. Rentré au Canada, il n'a jamais été accusé de quoi que ce soit par la justice. Il n'a pu remettre sur pied son entreprise et il ne peut presque plus voyager.

MUAYYED NUREDDIN

Il aimerait bien croire encore à la démocratie

GILLES TOUPIN

Le 11 décembre 2003, Muayyed Nureddin s'apprête à rentrer chez lui à Toronto après avoir visité sa famille dans le nord de l'Irak. Son vol KLM via Amsterdam est prévu le 13 décembre à Damas. Alors qu'il se présente à la frontière entre l'Irak et la Syrie, il est arrêté et menotté à un lit. Son passeport canadien lui est retiré.

Les Syriens lui demandent s'il a dissimulé une bombe dans ses chaussures et s'il a l'intention de faire sauter le poste frontalier. Ils lui disent qu'il ne verra plus jamais la lumière du jour…

Pour ce Canadien né en Irak en 1967 et qui a fui le régime de Saddam Hussein pour demander l'asile au Canada en 1994, c'est le début d'un calvaire qui a duré plus d'un mois et qui le marque encore aujourd'hui. Lors de la conférence de presse qu'il a donnée à Ottawa avec Ahmad EI Maati et Abdullah Almalki le 12 octobre dernier pour réclamer justice au gouvernement canadien, Muayyed Nureddin a le regard d'un homme brisé.

Le calvaire de Muayyed Nureddin a duré plus d'un mois et il en garde les marques encore aujourd'hui.

L'homme souffre de traumatismes psychologiques profonds et suit des traitements.

Muayyed Nureddin s'est installé à Toronto à son arrivée au Canada. Il a alors 27 ans et il étudie l'informatique au Centennial College à Scarborough. Par la suite, il fait divers métiers dont celui d'administrateur à l'École Salaheddin à Toronto, un centre d'études islamiques. Avant son voyage en Irak, il travaillait comme superviseur dans un entrepôt.

En 1998 ou 1999, il est approché pour la première fois par les services de renseignement canadiens. Il est interrogé sur ses habitudes de prière et sur ce qu'il sait de divers mouvements islamistes.

Vers 2003, il met au point un projet d'affaires afin d'exporter des voitures en Irak. Il décide alors de se rendre dans son pays natal pour lancer son projet tout en visitant là-bas trois de ses frères et ses deux sœurs. Après la chute du régime de Saddam Hussein, Muayyed Nureddin ne craint plus de se rendre en Irak.

Des excuses tardives

Le 13 septembre 2003, alors qu'il s'apprête à prendre un vol pour l'Allemagne où il doit rejoindre l'un de ses frères avant de se rendre en Irak, il est interpellé à l'embarquement par deux hommes qui se disent des services de renseignement canadiens. On le questionne sur le but de son voyage. On lui demande combien d'argent il transporte et s'il connaît certains individus. Le 27 septembre, à la frontière turco-syrienne, des douaniers turcs fouillent sa voiture et l'interrogent pendant quatre heures, notamment sur le travail qu'il a fait à l'École Salaheddin. Comment pouvaient-ils savoir tant de choses sur lui ? On lui demande aussi s'il connaît certains groupes islamiques.

Or, quelques semaines plus tard, ce fatidique 11 décembre 2003, lorsqu'il est entraîné de force au complexe Palestine du Renseignement militaire syrien (RMS), les mêmes questions lui sont posées au cours de longues séances de tortures. On le maintient presque nu au sol alors qu'on l'arrose d'eau glacée tout en lui frappant la plante des pieds avec des câbles électriques. Il est par la suite incapable de marcher pendant quatre jours. Ses tortionnaires veulent tout savoir de ses activités au Canada, de ses connaissances, des raisons de sa visite en Irak, s'il appartient à une organisation musulmane et s'il connaît certains individus de la région de Toronto.

Peu avant sa libération, le 13 janvier 2004, le RMS lui présente des excuses et l'informe qu'il avait reçu « un rapport » et qu'il devait en vérifier le contenu. Pendant ce temps, deux individus, qui s'identifiaient comme étant des responsables canadiens de la sécurité, ont visité des amis de M. Nureddin à Toronto en posant des questions sur ses relations, ses convictions personnelles et son voyage en Irak.

Avant de le relâcher, les Syriens font signer à Muayyed Nureddin divers documents, dont un qui affirme qu'il n'a pas été torturé lors de sa détention.

Le 12 octobre dernier à Ottawa, le jeune homme explique aux journalistes pourquoi il demande au gouvernement une enquête sur la tragédie qu'il a vécue. « Je veux pouvoir encore croire à la démocratie », lance-t-il.

À LIRE EN PAGE 4, LE PORTRAIT D'AHMAD ABOU EL MAATI

RAPPORT SUR L'AFFAIRE ARAR

AHMAD EL MAATI

Un plan périmé d'Ottawa lui vaut deux ans de torture

GILLES TOUPIN

Ahmad El Maati est ahuri de se trouver là, dans cette voiture, les mains liées dans le dos, encadré de deux gorilles. Cela se passe le 12 novembre 2001. Il vient à peine de descendre de l'avion à Damas pour épouser sa fiancée, Rola. Maintenant on lui met une cagoule sur la tête et la voiture file à toute allure vers la branche dite Palestine du Renseignement militaire syrien (RMS), le même complexe où d'autres Canadiens seront détenus et interrogés. Leurs noms: Maher Arar, Abdullah Almalki et Muayyed Nureddin.

Ahmad El Maati est amené, toujours cagoulé, dans un petit bureau à l'étage du complexe où un officier lui annonce qu'on va « lui apprendre à causer ». On l'entraîne ensuite dans une salle d'interrogation. On ouvre sa valise. Tous les cadeaux amenés pour le mariage sont là. Il y en a pour 5000 dollars ; un collier de perles, des parfums, etc. Les militaires se les distribuent allègrement et lui demandent où sont « les documents ».

Ahmad, camionneur de son métier qui a étudié un peu l'informatique, ne sait absolument pas de quoi on lui parle. Il a certes travaillé en Afghanistan de 1991 à 1996 avec les moudjahidines financés par les États-Unis, mais il a quitté ce pays à l'arrivée des talibans. Toujours menotté, on l'entraîne au sous-sol au bout d'un long corridor. Ses gardes le jettent dans un espace à peine plus haut que lui et de moins d'un mètre de large. « Il y faisait très noir, raconte-t-il longtemps après dans un récit chronologique préparé par ses avocats. Il y avait deux couvertures pourries. Ça sentait l'urine et les rats pénétraient à l'occasion dans ma cellule par les fentes sous la porte. »

Le soir même, il est à nouveau traîné les yeux bandés dans une salle d'interrogation. On l'interroge et on le torture pendant une dizaine de jours consécutifs. Ses tortionnaires lui disent qu'ils ont reçu des informations à son sujet. Ils lui fournissent des détails sur sa famille et sa vie au Canada, des adresses précises, la couleur et le modèle de sa voiture.

Et puis, on l'interroge sur la carte, la fameuse carte, le petit détail complètement fou et surréaliste qui lui vaudra près de deux ans de détention et de tortures.

C'est une petite carte d'Ottawa sur laquelle les édifices fédéraux, des installations nucléaires et un laboratoire de virologie sont identifiés. C'est cette même carte qui a déclenché une véritable panique internationale et qui a mené à la détention au Moyen-Orient de citoyens canadiens. Pourtant, il n'y avait rien de secret dans cette carte. Il s'agissait d'un vieux document produit et distribué jadis par le gouvernement fédéral pour permettre aux visiteurs de se retrouver dans le complexe du pré-Tunney à Ottawa, où se trouve aujourd'hui le ministère de la Santé.

Même en Égypte, où il fut transféré le 25 janvier 2002 parce qu'il avait aussi la nationalité égyptienne, ses tortionnaires l'interrogent sur cette carte.

La GRC savait

Au mois d'août 2001, Ahmad El Maati fait une de ses nombreuses livraisons aux États-Unis. Son camion est intercepté par les douaniers américains à la frontière à Buffalo. C'est au cours de cette banale fouille qu'ils découvrent dans le camion le petit plan urbain d'Ottawa. El Maati est interrogé pendant huit heures et ses empreintes sont prises. Ce que les douaniers américains ne savaient pas, c'est que les installations d'Énergie atomique Canada et du laboratoire de virologie de Santé Canada avaient quitté depuis longtemps le pré-Tunney. Ce que les douaniers américains ne savaient pas non plus, c'est qu'Ahmad El Maati ne conduisait pas ce jour-là son camion habituel qui était en réparation à Montréal. Son employeur, Highland Transport de Markham, en Ontario, lui avait prêté un autre camion. M. El Maati a raconté que lorsqu'il a pris possession du nouveau véhicule, il y a trouvé des verres de lecture, des papiers divers et le fameux plan qui appartenait sans doute au chauffeur précédent. Il a déposé ces effets dans la cabine de repos puis les a complètement oubliés.

En Syrie, ses tortionnaires ont voulu lui faire dire qu'il préparait des attentats contre les installations du pré-Tunney. Battu sans répit à coups de fils électriques, il s'est résolu à dire à ses bourreaux à peu près ce qu'ils voulaient entendre. Les Syriens lui ont suggéré d'avouer qu'il s'apprêtait à faire sauter l'ambassade américaine à Ottawa. Craignant d'être livré aux Américains, Ahmad El Maati a préféré déclarer qu'il s'apprêtait à perpétrer un attentat à la bombe au parlement canadien. Ses interrogateurs, racontera-t-il, semblaient très contents de cette fausse confession.

Le commissaire O'Connor écrit dans son rapport qu'un peu avant le départ de M. El Maati le 11 novembre 2001 pour la Syrie, la GRC avait échangé des informations à son sujet avec les autorités américaines. Il écrit qu'il est raisonnable de présumer que la Syrie avait été informée et que la GRC était au courant que les autorités américaines avaient informé les autorités syriennes de son arrivée là-bas. Un inspecteur de la GRC, M. Cabana, avait témoigné qu'il était probable que les Syriens aient détenu M. El Maati à la suite d'informations reçues des États-Unis.

Mais le plus troublant dans le cas El Maati, c'est que le commissaire de la GRC Giuliano Zaccardelli, avait reçu dès juillet 2002 des informations sur les « traitements extrêmes » subis par le Canadien en Égypte et que, malgré cela, ses services ont continué de discuter avec les Égyptiens de la possibilité de l'interviewer, considérant les informations sur les tortures subies par le camionneur comme étant du ressort du ministère des Affaires étrangères.

Ahmed El Maati a été libéré le 11 janvier 2004 et aucune accusation n'a été portée contre lui.

PHOTO PC, ARCHIVES LA PRESSE

Ahmad El Maati a été libéré le 11 janvier 2004 et aucune accusation n'a été portée contre lui.

Le commissaire de la GRC avait reçu dès juillet 2002 des informations sur les « traitements extrêmes » subis par El Maati, en Égypte et, malgré cela, ses services ont continué de discuter avec les Égyptiens de la possibilité de l'interviewer.

Québec
Ville et région

Forfait Premiers Virages
1 nuit d'hébergement, 1 billet de remontées, 1 livret de coupons-rabais en prime.
Prolongez votre séjour et obtenez la 2e nuit et la 2e journée de ski à 50 %.
Valide jusqu'au 23 décembre 2006.

Ce forfait est disponible dans les établissements suivants :
- Chalets Montmorency
- Chalets Mont-Sainte-Anne
- Château Mont-Sainte-Anne
- Condos Helgi
- Direction Mont-Sainte-Anne
- Hôtel Val-des-Neiges
- Auberge et Chalets Refuge du Faubourg
- Condo-Hôtel Village touristique Mont-Sainte-Anne
- Au Pied du Mont-Sainte-Anne condominiums

Incroyables conditions de neige à Québec !
50 % 2e nuit et 2e journée de ski

www.qc.mont-sainte-anne.com • 1 888 827-3434
Mont·Sainte·Anne

Loews Le Concorde

À partir de 239$ par nuit en occupation double

Ski « Double Plaisir »
- 1 journée de ski pour 2 personnes à la montagne de votre choix : Mont-Sainte Anne ou Stoneham
- Bon-cadeau d'une valeur de 10 $ échangeable à Stoneham
- Crédit de 20 $ applicable dans nos restaurants
- Autres forfaits disponibles dont « Couette et café » à partir de 158 $. Taxes en sus.

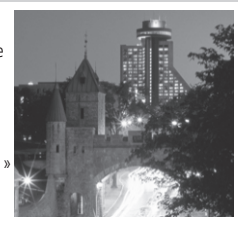

LOEWS LE CONCORDE QUÉBEC
1 877 838-6981
www.loewsleconcorde.com

Courtyard Marriott Québec

À partir de 109$ par personne par nuit en occupation double

Forfait Ski
Apprivoisez l'hiver en déambulant sur l'une des pistes du Mont-Sainte-Anne ou de Stoneham. Votre choix sera le nôtre ! Votre forfait inclut l'hébergement et le billet de remontées pour l'une de ces deux montagnes. Autres forfaits disponibles sur demande.

COURTYARD Marriott
1 866 694-4004
info@marriott-quebec.com
www.marriott-quebec.com

Hôtel Val-des-Neiges

À partir de 95$ par personne par nuit en occupation double minimum 2 nuits

Forfait SKI-GLISSE
Au pied du Mont-Sainte-Anne, à 30 minutes de Québec et 20 minutes du Massif. Restaurant et pub, piscine intérieure, sauna, bain à remous extérieur 4 saisons, salle de jeux. Le forfait inclut l'hébergement pour 2 nuits et le billet de ski pour 2 jours.

★★★★ HÔTEL Val-des-Neiges Mont Sainte-Anne
1 888 554-6005
information@hotelvaldesneiges.com
www.hotelvaldesneiges.com

Château Mont-Sainte-Anne

À partir de 59$ par personne par nuit en occupation double minimum 2 nuits

Forfait Premiers Virages
Le seul hôtel de villégiature 4 étoiles situé au pied des télécabines du Mont-Sainte-Anne et à 20 minutes du Massif.
Votre forfait inclut :
- 2 nuits
- 2 jours de ski

Valide jusqu'au 22 décembre 2006. Taxes en sus.

Château Mont-Sainte-Anne Villégiature et congrès ★★★★
1 800 463-4467
info@chateaumsa.com
www.chateaumsa.com

3446528

www.regiondequebec.com/p2-h6
1 877 BONJOUR, poste 715
Une publicité de l'Office du tourisme de Québec.

Québec Ville et région

3446526A

AFFAIRE ARAR

La chronologie

26 SEPTEMBRE 2002 > Parti de Zurich, M. Arar fait escale à l'aéroport JFK de New York, en route vers Montréal. Détenu et interrogé par les autorités américaines, il se fait interdire l'entrée en sol américain et on lui demande où il veut aller. Il répond: le Canada.

4 OCTOBRE 2002 > Maureen Girvan, représentante consulaire du Canada à New York, le rencontre. Elle affirmera plus tard n'avoir jamais pensé que les Américains l'enverraient ailleurs que chez lui, au Canada.

8 OCTOBRE 2002 > À 3h, M. Arar est tiré de sa cellule, informé par les autorités américaines qu'on le soupçonne d'activité terroriste et expulsé en Syrie. Il est embarqué à bord d'un avion privé.

11 OCTOBRE 2002 > M. Arar est torturé pour la première fois – battu aux paumes, aux poignets, au bas du dos et aux hanches à l'aide d'un câble électrique. Il avoue finalement, à tort, dit-il, avoir suivi un entraînement terroriste en Afghanistan.

14 AOÛT 2003 > Les visites consulaires de routine reprennent après une longue interruption. M. Arar décrit ses conditions de détention et affirmera plus tard qu'il a dit au consul avoir été torturé. Le consul dit qu'il savait que les conditions de détention étaient mauvaises, mais que M. Arar n'a jamais parlé de torture.

5 OCTOBRE 2003 > M. Arar est emmené devant un procureur qui lit à haute voix l'aveu de son supposé passé terroriste, et lui dit de le signer sans lui donner la possibilité de le lire. On l'emmène ensuite devant le chef des services de renseignement syriens, auquel se sont joints, pour l'occasion, des représentants canadiens. M. Arar est libéré et placé à bord d'un avion à destination du Canada.

18 SEPTEMBRE 2006 > Un rapport d'enquête reproche à la GRC d'avoir fourni aux Américains des informations inexactes et injustifiées au sujet des présumés liens terroristes de M. Arar, ce qui a vraisemblablement été à l'origine de la décision des États-Unis de le détenir et de l'expulser. Le rapport conclut que M. Arar n'a commis aucun crime et ne constitue nullement une menace à la sécurité du Canada.

28 SEPTEMBRE 2006 > Le commissaire de la GRC, Giuliano Zaccardelli, présente ses excuses à M. Arar, mais affirme qu'il ne démissionnera pas.

6 DÉCEMBRE 2006 > M. Zaccardelli démissionne après avoir reconnu qu'il avait fourni des informations erronées à un comité des Communes.

12 DÉCEMBRE 2006 > La deuxième partie du rapport d'enquête sur l'affaire Arar est rendue publique; on y recommande de surveiller plus étroitement la GRC et les autres services de sécurité.

Arar interjette appel

Les avocats américains de Maher Arar ont interjeté appel dans sa cause contre les fonctionnaires responsables de son expulsion en Syrie. Les autorités états-uniennes qui le soupçonnaient d'activités terroristes l'ont expulsé en Syrie, où il a été emprisonné et torturé. Les avocats de M. Arar soutiennent que la cour a abdiqué sa responsabilité de s'assurer que les droits constitutionnels sont respectés et protégés, et qu'elle aurait à revoir les larges pouvoirs exercés par les fonctionnaires. – PC

RAPPORT SUR L'AFFAIRE ARAR

Structures contre mentalités

YVES BOISVERT
CHRONIQUE

On parle de structures et de comités, alors qu'on est en face d'un problème de mentalité. On est là à se demander comment contrôler la police montée, alors qu'au plus haut niveau, on ne croit pas à la notion même de contrôle de la police par les civils.

L'affaire Arar, du début à la fin, mais surtout à la fin, c'est l'histoire d'une police qui ne veut rien savoir de rendre des comptes. Qui ne voit pas ses erreurs. Et qui les cache quand on les découvre.

Personne, nulle part, ne veut rendre de comptes, me direz-vous. C'est un fait. Mais peu de gens ont des pouvoirs aussi faramineux sur les vies humaines que les policiers, en particulier dans les affaires de sécurité nationale. Et de ce pouvoir extraordinaire découle un sentiment de toute-puissance qui rend ce contrôle à la fois plus important... et plus difficile.

On est là à se demander comment contrôler la police montée, alors qu'au plus haut niveau, on ne croit pas à la notion même de contrôle de la police par les civils.

Songeons que le patron démissionnaire de la GRC a dit, dans sa deuxième version, qu'il ne savait même pas que ses policiers avaient fait des erreurs concernant Maher Arar avant la première tranche du rapport O'Connor, au mois de septembre.

Que le juge Dennis O'Connor recommande un comité d'examen des plaintes VRAIMENT indépendant, je suis pour. Qu'il veuille lui donner des moyens d'enquête, c'est logique. Qu'il veuille dissoudre les organismes de contrôle existants, qui ont montré maintes fois leur impotence et leur insignifiance, sinon carrément leur nuisance, c'est encore une bonne idée.

Mais il y a 25 ans, la commission MacDonald, sur les activités illégales de la GRC au Québec, recommandait la création d'organismes de contrôle externes et indépendants. Comme le comité des plaintes du public. Sur papier, il a des pouvoirs considérables pour enquêter sur les policiers. Mais en pratique, ce comité a été complètement émasculé.

En 1996, dans l'affaire Alain Olivier, la GRC a carrément réussi à censurer le rapport du comité ! Olivier, entraîné de force par les policiers dans un trafic de drogue en Thaïlande qui a coûté la vie à un policier de la GRC, a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité. Certains des policiers responsables ont été promus ou honorés. Un *cover up* parfait. Le commissaire aux plaintes a démissionné par la suite.

L'actuelle commissaire aux plaintes a dit qu'elle n'arrivait absolument pas à obtenir la collaboration de la GRC, et ce au plus haut niveau.

Fort bien si on donne des moyens d'enquête à ce comité, pour qu'il soit une police des polices. Mais tant que la direction fera de l'obstruction, tant que la mentalité sera celle qui prévaut actuellement, il n'y a pas de miracle à espérer.

Plus concrètement, je ne crois pas que le gouvernement mettra en place une telle structure. D'abord parce que pour suivre le juge O'Connor jusqu'au bout, il faudra des moyens financiers colossaux. Ensuite parce qu'il faudra permettre à des gens de l'extérieur de mettre leur nez très loin dans des dossiers secrets et ultrasensibles. Je serais bien étonné de voir le gouvernement Harper céder un tel pouvoir de contrôle sur notre police montée. Enquêter sur des enquêtes de sécurité nationale ? En direct ? Bonne chance.

////////////////////////////

Est-ce que ce rapport est inutile pour autant ? Pas du tout. Les commissions d'enquête servent à deux choses. D'abord, et surtout, établir les faits. Ensuite, éveiller les consciences. C'est déjà beaucoup, et ne serait-ce que pour cela, elles sont souvent utiles. Félicitons tout de même Stockwell Day d'avoir embauché, hier, le juge Frank Iacobucci pour enquêter sur trois cas semblables à celui de Maher Arar.

Mais passé l'exposé minutieux des faits, et l'éveil de l'opinion publique, arrivent au bout du compte les recommandations « pour que plus jamais une chose semblable ne se reproduise ». Voilà souvent le maillon faible des commissions d'enquête.

Parce que leur application dépend de la volonté politique, bien sûr. Mais aussi parce que les recommandations sont généralement un pari volontairement naïf sur le futur, sur la possibilité de changer les choses en profondeur par des contrôles extérieurs.

Or, dans les commandites comme dans l'affaire Arar, ce sont les mentalités qui étaient pourries, pas les structures. Vous me direz : en attendant la lente évolution des mentalités, et comme il y aura toujours des têtes pourries, améliorons le contrôle et la découverte des dérives. D'accord. Mais l'intégrité d'une organisation repose sur l'éthique de ses membres. Sans réforme de l'intérieur, tout sera toujours à recommencer.

Mais peut-être la démocratie est-elle toujours à recommencer.

PHOTO TOM HANSON, PRESSE CANADIENNE

Le rapport O'Connor ne changera rien tant que la direction fera de l'obstruction, tant que la mentalité sera celle qui prévaut actuellement.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur : yves.boisvert@lapresse.ca

INFINITI®

Écoutez l'appel de la toute nouvelle G 2007 d'Infiniti.
Le rugissement de ses 306 chevaux, un bouton poussoir pour démarrer, une puissance juste à point, c'est la seule voiture possible de voir les yeux fermés. Minutieusement repensée du moteur jusqu'au moindre détail. Avec la traction intégrale intelligente offerte en option. La finition en aluminium inspirée du washi japonais. Et la poussée d'accélération déployant dorénavant sa fougue comme une onde, plutôt qu'une explosion. La toute nouvelle G d'Infiniti. Plus que jamais, l'ingénierie devient chimie. infiniti.ca.

3434370

3434364A

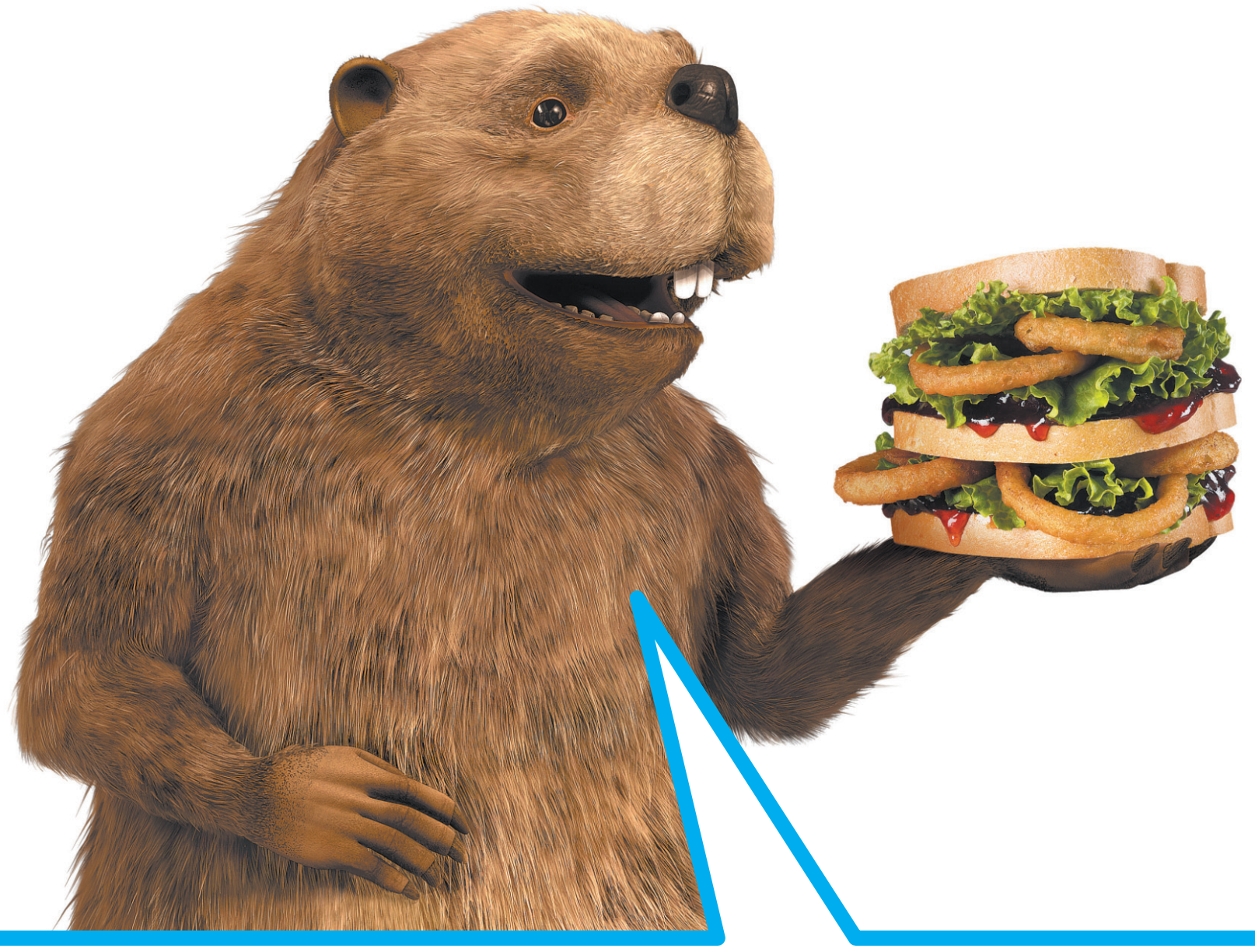

La meilleure combinaison depuis le sandwich à la confiture et aux rondelles d'oignon.

Service Internet Sympatico Intermédiaire
+
Service ExpressVu — Forfait Tout-en-un Numérique Essentiel

Combinez deux services de pointe pour un tarif avantageux.
Avec le service Internet Sympatico[MC] Intermédiaire, comme votre accès n'est jamais partagé, vous profitez d'un service toujours rapide, même durant les heures de pointe[1]. ExpressVu[MC] de Bell vous offre le plus grand choix de chaînes au pays et, avec le forfait Tout-en-un Numérique Essentiel, vous obtenez tout ce dont vous avez besoin pour profiter pleinement de la télé numérique : l'équipement, la programmation, l'installation et la garantie à vie.

27,50 $ /mois
pendant 6 mois[2]

Visitez un détaillant Bell près de chez vous 1 888 208-8163 bell.ca/combinaison1

Bell

3437243

Offres d'une durée limitée; pas disponibles aux clients actuels de Sympatico et/ou d'ExpressVu. Services offerts aux clients résidentiels, là où la technologie et la ligne d'accès le permettent. Modifiables sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Les prix peuvent varier selon la région. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. (1) S'applique à la vitesse de l'accès entre le modem du client et l'équipement de commutation de Bell. La vitesse peut varier selon vos configurations techniques, l'activité sur Internet, les facteurs environnementaux ou d'autres facteurs. (2) Le prix indiqué inclut les services Sympatico et ExpressVu : 55,95 $/mois pour les mois 7 à 12. Sympatico : réservée aux nouveaux clients Sympatico dans le cadre d'un engagement de 1 an. Des frais d'activation uniques de 35 $ s'appliquent. Capacité de totale de téléchargement de 2 Go par mois pour les clients Sympatico Intermédiaire ; frais pour téléchargement en sus. ExpressVu : avec un nouveau compte dans le cadre d'un engagement de 2 ans ; des tarifs différents s'appliquent pour la programmation en anglais. Une pièce d'identité avec photo valide et une préautorisation sur une carte de crédit sont requises pour activer un système. Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.

3437245A

Alcan investit un milliard à Saguenay

L'annonce sera faite aujourd'hui, en présence de Jean Charest

FRANÇOIS ST-GELAIS
LE QUOTIDIEN

SAGUENAY — Alcan confirmera demain que le Complexe Jonquière abritera une aluminerie pilote qui fera appel à la toute dernière technologie AP-50, un projet d'envergure qui pourrait coûter 1 milliard de dollars.

Signe de l'importance de l'annonce, la multinationale a envoyé hier une série d'invitations à tout le gratin sociopolitique du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Le premier ministre du Québec, Jean Charest, et le président et chef de la direction d'Alcan, Dick Evans, seront également présents.

Une seule chaîne de production faisant appel à ce nouveau procédé est en service actuellement, à Saint-Jean-de-Maurienne, en France.

La conférence de presse se déroulera au Complexe Jonquière, un clin d'œil symbolisant le passage d'une technologie à une autre et la longue histoire de l'usine.

Le soin apporté à la planification de l'événement et la présence d'une aussi imposante brochette d'invités laissent entrevoir que la direction d'Alcan mijote des projets majeurs pour ses installations jonquiéroises.

Ainsi, on s'attend à ce que la multinationale annonce la mise en service d'une aluminerie comptant une quarantaine de cuves de type AP-50, et d'une usine de fabrication d'anodes évaluée à 250 millions.

Le Complexe Jonquière se trouvait en concurrence avec plusieurs autres alumineries, notamment en Islande et en Afrique du Sud, afin de recevoir le nouveau procédé AP-50.

La décision du gouvernement du Québec de privilégier la mise en valeur de la filière hydroélectrique et de réserver des blocs d'énergie pour l'industrie lourde, dans sa dernière politique énergétique nationale, a pesé en faveur des installations jonquiéroises, les alumineries étant très énergivores. Le maintien et l'accroissement de ces blocs ont d'ailleurs été réclamés à plusieurs reprises par les dirigeants d'Alcan.

La technologie AP-50, mise au point par la multinationale Pechiney, permet de maximiser l'intensité du courant utilisée dans les cuves, ce qui permet d'en accroître l'efficacité et le niveau de production.

Une seule chaîne de production faisant appel à ce nouveau procédé est en service actuellement. Elle se trouve au Centre de recherche d'Alcan Métal primaire de Saint-Jean-de-Maurienne, en France.

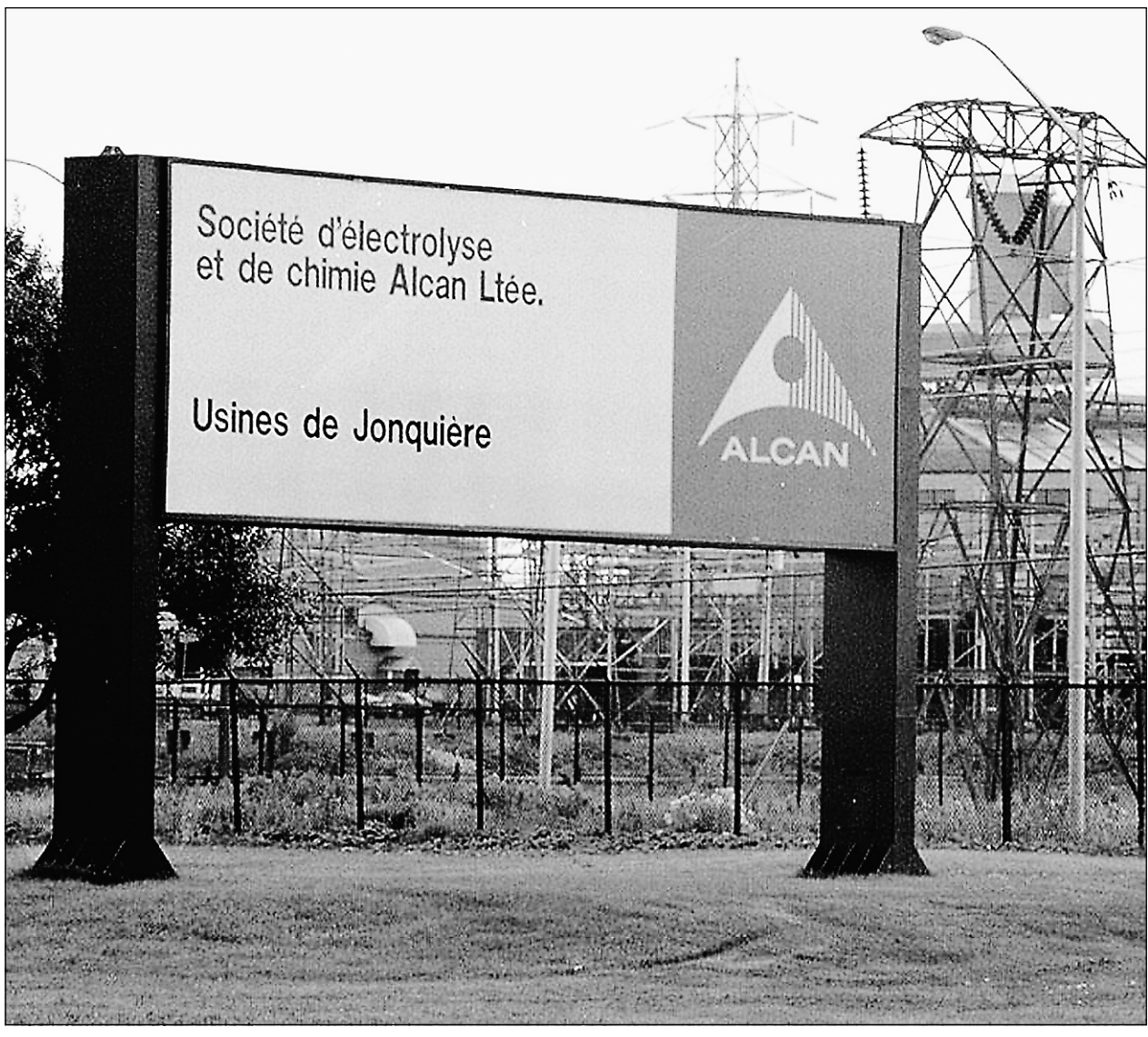

PHOTO PRESSE CANADIENNE

L'usine d'Alcan Aluminium, à Jonquière.

Le BAPE dit oui au terminal méthanier de Cacouna

MARC LAROUCHE
LE SOLEIL

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) dépose un rapport favorable à la construction à Cacouna d'un terminal méthanier de 700 millions par un consortium formé de Trans-Canada Pipelines et Pétro-Canada. Dans les recommandations émises aucune n'est de nature à empêcher sa réalisation, selon le promoteur.

Le maire de Cacouna, Jacques Michaud, tout comme le député Mario Dumont, accueillent positivement ce rapport. «J'ai lu le rapport en diagonale, mais je considère que le promoteur devrait être en mesure de suivre les recommandations », a dit M. Michaud pendant que le député Dumont se réjouit en rappelant qu'il a toujours appuyé ce projet.

Les commissaires notent néanmoins que le terminal pourrait nuire au tourisme, étant donné sa proximité avec le village, mais disent que « les mesures d'atténuation proposées devraient réduire l'impact à un niveau acceptable ».

Des incertitudes subsistent aussi quant à l'efficacité de certaines mesures comme celles visant à atténuer le bruit ou à protéger la faune ailée (notamment le territoire de nidification du faucon pèlerin) et les poissons. « Un suivi attentif apparaît donc nécessaire afin d'appliquer, le cas échéant, des mesures supplémentaires », note le rapport.

LOTOQUÉBEC.COM

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du: 2006-12-12

Astro — Jour 13 - Mois FÉVRIER - Année 03 - Signe BALANCE

Lotto 6/49 — 01 03 04 08 09 12 15 24 34 36 / 41 43 44 52 55 59 62 65 67 70

La Quotidienne — 3 007 / 4 5433

Extra 3840957* *décomposable dans les deux sens

SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU 649

LOTOQUÉBEC.COM

Toyota HIGHLANDER hybride* — Célébration 2007

Résultat du : 2006-12-12 — 134E114 (numéros non décomposables)

*Ce lot est échangeable contre un chèque de 50 000 $.

2006-12-01 : 667B895 — 2006-12-02 : 189E309 — 2006-12-03 : 669E460 — 2006-12-04 : 614F235
2006-12-05 : 683A187 — 2006-12-06 : 224F176 — 2006-12-07 : 706C547 — 2006-12-08 : 617B551
2006-12-09 : 644A498 — 2006-12-10 : 767A390 — 2006-12-11 : 176D150

Une *Toyota HIGHLANDER hybride* par jour, du 1er au 31 décembre.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LES BEAUX Noëls

CONTEMPORAINE PETITE

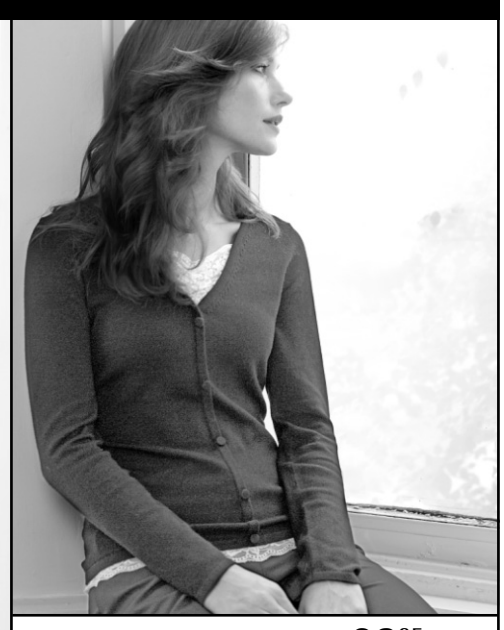

LE CARDIGAN BORDÉ DENTELLE 29,95
Proportions parfaites d'un pull Coupe Petite en fin tricot de rayonne et coton stretch exclusif. Encolure V plastron dentelle, boutons recouverts. Noir bordures blanches. P.m.g.tg.

LE VESTON BORDURE FRISON 99,95
Parfaitement coupé pour la femme de 5 pieds 4 pouces et moins, un veston très féminin avec son frison qui encadre toutes les bordures, sa taille découpée. Mélange de coton et viscose. Noir. 2 à 16. Pantalon coordonné 79.95

LA JUPE FRISON POIS VELOURS 59,95
De notre collection exclusive de jupes Coupe Petite, un style tout léger et dansant avec ses plis creux souples, en chiffon transparent sur jupon opaque. Taille ruban. Noir. 2 à 16. Rég. 75.00 Tee-shirt 19.99

LE CERTIFICAT-CADEAU SIMONS
C'est le bon-cadeau qui plaît à tous et laisse entièrement carte blanche. D'une valeur de votre choix, il est disponible à toutes nos caisses.

Consultez notre catalogue idées-cadeaux de Noël maintenant en ligne
simons
www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!
3447190A

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL
• SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

LE PARADIS À BON PRIX

PUNTA CANA RÉP DOM — CLUB GRAND PARADISE — 1669 $ — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — LE 22 DÉC
LA ROMANA RÉP DOM — DON JUAN BEACH RESORT — 1149 $ — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — LE 22 DÉC
PUERTO PLATA RÉP DOM — HOTETUR DORADO CLUB — 1299 $ — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — LE 30 DÉC
PUERTO PLATA RÉP DOM — BLUE BAY GETAWAY VILLAS — 1499 $ — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — LE 30 DÉC
PUERTO PLATA RÉP DOM — PLAYA NACO RESORT — 899 $ — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — LES 12 ET 19 JAN
VARADERO CUBA — HOTEL TUXPAN — 1089 $ — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — LES 12 ET 19 JAN
ST. MARTIN — LE FLAMBOYANT — 1099 $ — 1 SEMAINE, VOL ET HÔTEL — LES 14 ET 21 JAN
ÎLE DE MARGARITA — HESPERIA ISLA MARGARITA — 1349 $ — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — LES 22 ET 29 JAN
PUNTA CANA RÉP DOM — CLUB GRAND PARADISE — 1399 $ — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — LES 14 ET 21 JAN
MAYAN RIVIERA MEXIQUE — GRAND COCO BAY — 1449 $ — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — LES 19 ET 26 JAN

GO TRAVEL DIRECT
GoTravelDirect.com
514.849.3344

Prix disponibles en ligne seulement à www.gotraveldirect.com. Contribution au fonds d'indemnisation de 3.50 $ par tranche de mille dollars en supplément.

Départs de Montréal. Les prix sont par personne, basés sur une occupation double. Forfaits tout-compris incluent vols, l'hôtel, repas, boissons et transferts. Toutes les taxes et frais sont inclus. Les prix annoncés sont en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations jusqu'au 15 décembre, 2006. Sujets à changement sans préavis. Places limitées. Pour plus de détails visitez www.gotraveldirect.com. Vols sur les ailes de Zoom Airlines. Go Travel Direct est titulaire d'un permis du Québec.

3440110A

ACTUALITÉS

Nouvelles conventions collectives pour les employés de Montréal

Ville et syndicats déjà en désaccord

RÉMUNÉRATION DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

COLS BLANCS	
Salaire moyen	45 816 $
Avantages sociaux	14 844 $
Total en 2006	60 660 $
Total en 2010	**64 372 $**
COLS BLEUS	
Salaire moyen	49 352 $
Avantages sociaux	14 791 $
Total 2006	64 215 $
Total en 2010	**68 144 $**

Source : Ville de Montréal

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le maire Gérald Tremblay propose aux syndicats de la Ville de Montréal une offre à prendre ou à laisser pour leurs prochaines conventions collectives. La proposition d'un gel salarial en 2007 et d'augmentations de 6 % les trois années suivantes a toutefois été mal accueillie par les syndicats.

Le maire Tremblay a rencontré les leaders syndicaux hier matin. « Je ne peux pas dire qu'ils étaient enthousiastes, mais ils ont écouté avec attention », a-t-il précisé en conférence de presse. La Ville doit amorcer en 2007 des négociations avec les 10 syndicats représentant environ 26 000 employés municipaux. Les conventions collectives des 6650 employés de la Société de Transport de Montréal sont aussi échues et la même offre leur sera faite.

La présentation a eu l'effet d'une douche froide, a-t-on appris de plusieurs sources. « Il est évident que cette position ne répond pas à nos attentes. La vraie négociation va avoir lieu à la table de négociation », a laissé entendre le président de la Fraternité des policiers, Yves Francoeur.

Le président du comité exécutif, Frank Zampino, a reconnu que l'offre de la Ville était en deçà de celles observées sur le marché. « Dans le contexte économique et financier dans lequel nous sommes, c'est la meilleure proposition que la Ville pouvait faire », a-t-il fait valoir. M. Zampino a souligné que les employés de la Ville de Montréal demeureraient tout de même parmi les mieux payés au Québec.

La présidente du syndicat des fonctionnaires municipaux, Monique Côté, estime pour sa part que les cols blancs y « ont goûté énormément » avec l'attrition de postes et le transfert de 800 employés de la sécurité du revenu à Québec. Les cols blancs souhaitent, entre autres, améliorer les conditions de travail des employés occasionnels. « Ça va être difficile d'y arriver, il n'y a pas grand marge de manœuvre », observe-t-elle. La Ville doit aussi régler le dossier de l'équité salariale qui touche environ la moitié des cols blancs.

De son côté, le président du Syndicat des cols bleus regroupés, Michel Parent, voit dans l'annonce d'hier une stratégie manquant de « crédibilité ». Le président du syndicat des cols bleus fait valoir que la Ville a annoncé un déficit de 400 millions en 2007 avant d'équilibrer son budget.

Les cols bleus comptent pour leur part rattraper le terrain perdu lors de la dernière négociation. Leur convention collective avait été imposée par un arbitre en donnant l'avantage à la Ville de Montréal. Au lieu d'obtenir 11,7 % d'augmentations salariales sur cinq ans, les cols bleus ont obtenu 8,5 %.

La proposition de Montréal ne prévoit aucune augmentation salariale en 2007, mais elle ajoute 2 % par année en 2008, 2009 et 2010. Cette offre s'applique autant aux salaires qu'aux avantages sociaux. Montréal dit aussi vouloir revoir l'organisation du travail. Le président du comité exécutif a néanmoins précisé que son administration ne voulait pas rouvrir les clauses sur la mobilité des employés entre les arrondissements.

Les syndicats pourront exercer des moyens de pression durant la prochaine négociation. En 2002, la loi sur les fusions municipales avait suspendu les droits de grève. Le maire Tremblay croit que les employés sont toutefois conscients des problèmes financiers de Montréal. Le maire a aussi répété que l'entente devait respecter « la capacité de payer » des contribuables.

Les négociations doivent s'enclencher très bientôt pour la plupart des syndicats. Seuls les conventions collectives des cols bleus et des brigadiers scolaires arriveront à échéance en août

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

Les cols bleus comptent attraper le terrain perdu lors de la dernière négociation. alors qu'ils avaient obtenu 8,5 % d'augmentation salariale sur cinq ans, plutôt que les 11,7 % qu'ils réclamaient.

TRAINS DE BANLIEUE

Des hausses de tarifs allant jusqu'à 5 %

BRUNO BISSON

Les tarifs des trains de banlieue de la métropole vont augmenter de 3 $ à 6 $, l'an prochain, ce qui représentera des hausses variant de 2,7 % à presque 5 % pour les titres mensuels les plus vendus par l'Agence métropolitaine de transport (AMT).

Ces augmentations de tarifs, qui dépassent largement le taux d'inflation enregistré au cours de 2006, seront encore plus marquées pour les titres des zones tarifaires 1, 2 et 3, qui représentent plus des trois quarts des titres TRAM vendus annuellement par l'Agence qui relève de Transports Québec.

Ces hausses de tarifs sont aussi beaucoup plus élevées que celles annoncées par la Société de transport de Montréal, dont la carte mensuelle passera de 63 $ à 65 $, à partir du 1er janvier prochain, une augmentation de 3,2 %.

En 2005, sur les 936 000 titres vendus par l'AMT, plus de 526 000 provenaient de la zone tarifaire 3, qui englobe Laval, Longueuil et la pointe ouest de l'île de Montréal. L'augmentation de tarifs sera de 4 % pour ces usagers, qui représentent plus de la moitié de la clientèle des trains de banlieue et des autobus express de la métropole.

Quant aux acheteurs des 200 000 titres TRAM vendus pour les zones 1 et 2 (île de Montréal), ils connaîtront en 2007 les plus fortes augmentations avec des hausses prévues de 4,9 et 4,8 %, respectivement.

L'AMT n'a pas répondu aux appels de *La Presse* pour expliquer ces augmentations de tarifs.

Ces augmentations laissent perplexe le président de Transports 2000 Québec,

Ces augmentations laissent perplexe le président de Transports 2000 Québec, qui s'est demandé comment l'AMT pouvait justifier des augmentations aussi élevées en 2007.

Jean Léveillée, joint par *La Presse*, hier. Lui-même usager régulier du train de Blainville, M. Léveillée s'est demandé à haute voix comment l'AMT pouvait justifier des augmentations aussi élevées en 2007, alors qu'aucune amélioration notable n'a été apportée aux services de transport réguliers de l'Agence.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE ©

Les tarifs des trains de banlieue de la métropole vont augmenter de 3 $ à 6 $ l'an prochain.

Samedi prochain, on inaugurera en grande pompe le nouveau service de train de banlieue de Saint-Jérôme, dans le prolongement de la ligne Blainville/Sainte-Thérèse. En octobre et novembre derniers, les usagers de cette ligne de train ont eu droit à des départs additionnels, matin et soir, pour compenser la perte partielle du pont Papineau-Leblanc et de l'autoroute 19 après l'effondrement du viaduc de la Concorde, le 30 septembre dernier à Laval.

« Quand on a retiré ce train supplémentaire, avec la réouverture de l'autoroute, les usagers ont juste ressenti à quel point le service pourrait s'améliorer si l'AMT ajoutait un départ le matin et un autre train, plus tard en soirée, pour le retour, a dit M. Léveillée. Les usagers financent déjà plus de la moitié du coût d'exploitation des trains de banlieue avec les tarifs actuels. Pourquoi est-ce encore les usagers qui paient pour les augmentations de coûts de l'AMT? »

Hausse des tarifs des trains de banlieue

TITRE	TARIF 2006	HAUSSE	TARIF 2007	
TRAM 1	71 $	3,50 $	74,50 $	**+4,9 %**
TRAM 2	83 $	4,00 $	87 $	**+4,8 %**
TRAM 3	99 $	4,00 $	103 $	**+4,0 %**
TRAM 4	110 $	3,00 $	113 $	**+2,7 %**
TRAM 5	127 $	4,00 $	131 $	**+3,1 %**
TRAM 6	151 $	5,00 $	156 $	**+3,3 %**
TRAM 7	177 $	5,00 $	182 $	**+2,8 %**
TRAM 8	201 $	6,00 $	207 $	**+3,0 %**

Source : Agence métropolitaine de transport (AMT)

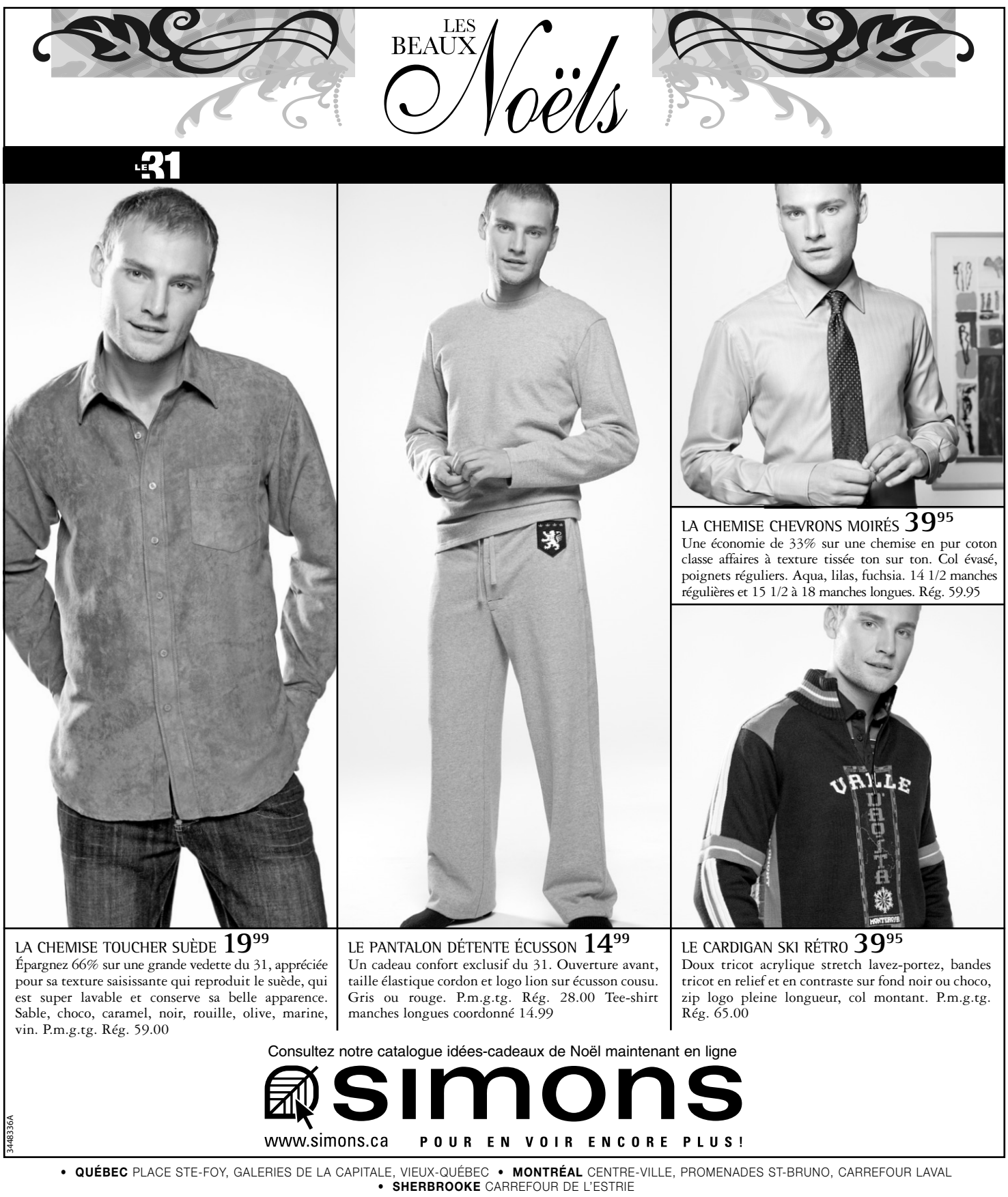

ACTUALITÉS

CHUM 2010 EN CONSULTATION PUBLIQUE

« Du Prozac urbanistique »

SARA CHAMPAGNE

Le projet de construction du vaisseau amiral du CHUM, avec ses sept tours, a l'air d'une « muraille » pour remplacer les tranchées de l'autoroute Ville-Marie et « amputer » l'image du centre-ville, déplore Héritage Montréal, qui a déposé un mémoire hier devant l'Office de consultation publique de Montréal. « Le projet structural qu'on nous a présenté n'est que du prozac urbanistique pour endormir tout le monde, estime Dinu Bumbaru, directeur des politiques d'Héritage Montréal. C'est trop massif. Il faudrait réduire les hauteurs près du Vieux-Montréal, et étendre les bâtiments en largeur vers René-Lévesque. »

L'organisme de protection du patrimoine bâti trouve par ailleurs inacceptable qu'on démolisse la maison Garth et qu'on ne conserve qu'un rappel de l'église Saint-Sauveur. Dans l'ensemble, Héritage Montréal note que le nouveau CHUM offre l'occasion de corriger des blessures urbaines, mais qu'il pose, dans sa forme actuelle, un « risque important de dérive ».

Onze organismes ont présenté un mémoire, hier, au cours de deux séances. En tout, plus d'une trentaine de documents ont été déposés. Les organismes ont jusqu'à lundi pour soumettre un rapport. Les recommandations de l'Office seront présentées à la Ville de Montréal à la fin de l'hiver. Les élus devront ensuite soumettre les conclusions aux élus pour approbation.

Vers des dépassements de coûts

Selon le président-directeur général du Technopôle Angus, Christian Yaccarini, l'équipe de gestion du CHUM a tout intérêt à faire montre de transparence si elle veut que la population digère les coûts réels du projet qui seront dévoilés dans 18 mois.

Dans son mémoire, cet organisme, un parc urbain d'entreprises de 2,4 millions de pieds carrés, explique qu'avec l'inflation le projet s'élèvera à au moins 1,1 milliard de dollars. Le gouvernement a prévu injecter 800 millions. « L'intégrité du projet doit prévaloir sur un carcan financier possiblement caduc », écrit le Technopôle, qui salue par ailleurs le projet.

Bâtisses vides ?

En ce qui concerne le projet de développement du Quartier de la santé autour du CHUM, dévoilé par *La Presse*, M. Yaccarini prévient qu'il y a un ralentissement dans le secteur biotech-pharma. « Le pipeline de projets d'attraction de nouvelles entreprises se situe à un creux historique », a-t-il expliqué à l'Office.

Dans ce contexte, et en s'appuyant sur un rapport de Secor Taktik, le PDG a expliqué que le Complexe des sciences de l'UQAM compte déjà 12 000 pieds carrés disponibles, et qu'avec le potentiel d'expansion ailleurs sur le territoire, « les besoins sont très limités ».

« Le Quartier de la santé devra, avant d'être lancé, avoir fait la preuve de la viabilité financière qui repose essentiellement sur sa capacité d'attirer de nouvelles entreprises en sciences de la vie », a ajouté M. Yaccarini.

Finalement, le parti Projet Montréal et l'organisme Habitat Montréal ont réitéré l'importance d'optimiser l'offre « cycliste et piéton » autour du CHUM. Richard Bergeron, de Projet Montréal, suggère même de limiter le nombre d'espaces de stationnement à 550 au lieu de 1174, tel que proposé actuellement.

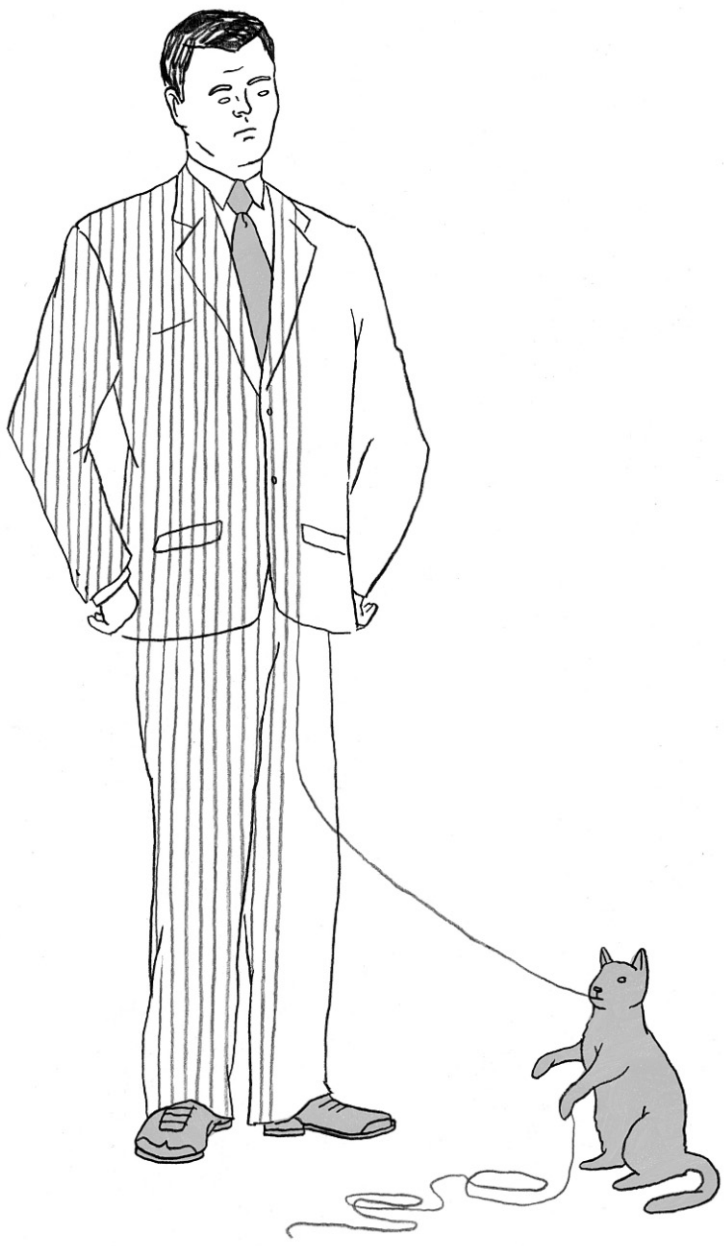

Besoin d'un nouveau complet ?

Le grand solde de vêtements Harry Rosen

Jusqu'à 1/3 de rabais
sur certains vêtements habillés

Ces jours-ci, vous obtenez jusqu'à 1/3 de rabais à l'achat de certains complets, vestons sport, pantalons habillés, vêtements de pluie et chaussures* de notre collection automne-hiver. Ces articles sont offerts dans un grand choix de tailles, de modèles et de couleurs. Hâtez-vous d'en profiter car les premiers arrivés seront les premiers servis. Notez que le service de retouche est gratuit.

*Les chaussures sont offertes uniquement à certains magasins. La marchandise n'est pas toute soldée.

HARRY ROSEN

3444072A

LES COURS MONT-ROYAL 514.284.3315 • CENTRE ROCKLAND 514.735.6227 • www.harryrosen.com

Des données utiles à la Fondation du Grand Montréal

Pour cerner le Montréalais moyen

CHARLES CÔTÉ

Pauvre mais instruit? Locataire ou propriétaire? Artiste fumeur, radin et sédentaire mais qui mange beaucoup de légumes? Le Montréalais moyen, s'il existe, est un être difficile à cerner. Une fondation charitable millionnaire a voulu s'en faire un portrait pour mieux orienter ses dons.

«On veut se donner une conscience commune de ce que ça veut dire, vivre à Montréal», dit la sociologue Isabelle Perrault, auteure de l'étude *Signes vitaux du Grand Montréal*.

Produite avec l'aide de la firme Secor, l'étude de 24 pages publiée hier regroupe des données connues, issues des statistiques officielles. Elle doit devenir le tableau de bord de la Fondation du Grand Montréal. Cette fondation créée en 1999 est dotée d'environ 70 millions de dollars. Lancée entre autres par la Fondation Lucie et André Chagnon et la fondation Famille J.W. McConnell, elle a reçu cet automne un don de 24 millions d'un philanthrope anonyme.

«Nous poursuivons deux objectifs majeurs, dit Kathleen Weil, présidente et directrice générale de la fondation. Nous souhaitons sensibiliser la population aux enjeux et défis qui confrontent la région. Nous allons aussi nous inspirer de ce document pour orienter notre programme de subventions.»

Sans rien énoncer d'original, le document donne une perspective nuancée des forces et faiblesses de Montréal. Par exemple, si l'espérance de vie augmente en moyenne à Montréal, elle varie de plus de 10 ans selon que l'on vit dans un quartier riche ou pauvre.

Et si le chômage recule depuis 10 ans, l'écart avec la moyenne canadienne recommence à se creuser depuis cinq ans.

Le rapport adopte des indicateurs dans plusieurs domaines comme la pauvreté, la santé, le logement, la culture, le transport ou la sécurité.

Mme Weill tire déjà certaines conclusions, par exemple du côté de l'éducation. À cet égard, peut-on lire dans l'étude, Montréal est une ville de contrastes. Elle vient au deuxième rang en Amérique du Nord, après Boston, avec 170000 étudiants auxquels les universités montréalaises décernent chaque année près de 7000 diplômes de maîtrise et de doctorat, plus que dans toute autre ville canadienne.

Mais Montréal vient au dernier rang des agglomérations canadiennes, avec 8,3% des adultes qui n'ont pas terminé une neuvième année d'études. Une situation qui risque de perdurer avec un taux de décrochage de 32% (38% chez les garçons). «Mais on voit que les efforts pour contrer le décrochage marchent», dit Mme Weill.

En produisant cette étude, la Fondation du Grand Montréal emboîte le pas à ses homologues de Toronto et Vancouver, qui publient chaque année leur «bilan de santé». L'an prochain, cinq autres villes canadiennes suivront l'exemple.

Avec un tel portrait de Montréal en main, Mme Weill croit pouvoir mieux conseiller les donateurs, comme le mystérieux millionnaire montréalais qui a récemment fait gonfler les coffres de la fondation. «Il a trouvé l'initiative fort intéressante et susceptible de l'éclairer dans sa propre démarche philanthropique», dit Mme Weill.

Selon Mario Polèse, de l'Institut national de recherche scientifique, le rapport est «bien fait». Mais il croit que ses auteurs s'illusionnent

On compte 1,8 million de travailleurs et 170 000 chômeurs à Montréal.

s'ils pensent le transformer en bilan annuel. «Le problème, c'est que les données qui définissent vraiment une ville ne changent presque pas d'une année à l'autre, dit-il. Pour 75% des données, comme celles sur l'éducation, elles sont issues du recensement qui donne un portrait tous les 10 ans.»

Pour le sociologue Paul Bernard, de l'Université de Montréal, les tableaux de bord sont à la mode. «Tout le monde en veut un! dit-il.

En termes d'apport scientifique, il n'y a rien de nouveau dans celui-ci. Ce qui est neuf, c'est qu'il y a des gens dans les entreprises qui disent: On a des responsabilités et il faut développer la philanthropie. Et on ne peut pas être contre. Mais en quoi ce document nous aide-t-il vraiment à faire des choix? Pour moi, faire des choix, c'est une mauvaise approche. Tous ces enjeux sont liés ensemble.»

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©

Montréal, c'est 50,2% de propriétaires, 49,8% de locataires et 12000 personnes sans domicile fixe. On y retrouve notamment le plus haut taux de fumeurs, le deuxième taux pour l'inactivité physique, mais parmi les plus hauts taux de consommation de fruits et légumes au Canada. Et le plus faible taux parmi les sept plus grandes villes au Canada pour ce qui est des dons charitables.

Une fondation millionnaire

Il y a 155 fondations communautaires au Canada. Elles gèrent au total 2,3 milliards de dollars. La plus ancienne a été créée à Winnipeg en 1921. La plus riche est celle de Vancouver, avec un actif de 650 millions et qui redistribue environ de 40 à 50 millions par année.

Ce chiffre se rapproche des 50 millions que Centraide amasse chaque année à Montréal.

La Fondation du Grand Montréal n'en est pas encore là. Elle a distribué 2,7 millions en 2005 et compte 70 millions à son actif. Elle se veut d'ailleurs un complément à Centraide, qui siège à plusieurs de ses comités.

Centraide a participé dès la création à la Fondation du Grand Montréal, pour éviter les dédoublements, selon Lise Brunet, vice-présidente au développement social de Centraide. D'abord, la fondation vise la pauvreté, mais aussi d'autres domaine, comme la culture, l'environnement ou la santé. Puis, elle reçoit des sommes qui sont investies et dont seuls les intérêts sont dépensés, alors que Centraide dépense chaque année le produit de sa campagne de financement. Enfin, la fondation finance plutôt des projets, alors que Centraide se concentre sur le fonctionnement des organismes.

EN CE TEMPS DES FÊTES!

OYSTER PERPETUAL DAY-DATE ET LADY-DATEJUST

Disponible chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE

JEWELLERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTREAL (514) 845-4651

ROLEX

3442801A

ACTUALITÉS

L'ETS peut démolir en partie des maisons patrimoniales

L'arrondissement du Sud-Ouest et l'École de technologie supérieure (ETS) se sont finalement entendus sur l'intégration de deux maisons patrimoniales dans la construction d'un complexe de résidences étudiantes. Les maisons seront démolies, mais des parties des murs seront enchâssées entre deux pans de verre de la façade du nouveau bâtiment, rue Notre-Dame. Des marques au sol identifieront l'emplacement exact des maisons, à l'intérieur et à l'extérieur des résidences. Un panneau de verre de grande dimension, sur lequel sera apposée une sérigraphie, montrera finalement une partie de la maison de bois à l'échelle réelle. Selon la mairesse de l'arrondissement du Sud-Ouest, Jacqueline Montpetit, ce compromis démontre qu'il est possible de concilier la construction immobilière et la mise en valeur du patrimoine. La démolition commencera cette semaine.

Sara Champagne

RAPIDES DU CHEVAL BLANC À PIERREFONDS

Le promoteur réduit son projet

ÉRIC CLÉMENT

Tenant compte de plusieurs recommandations du Conseil du patrimoine de Montréal, des exigences du Service des parcs de Montréal et des luttes de citoyens soucieux de protéger les espaces verts, le promoteur Grilli a présenté, hier soir, la nouvelle version de son projet immobilier des Rapides du Cheval blanc, beaucoup mieux reçue que les précédentes.

Situé dans un écoterritoire, le projet du Domaine des brises est en effet passé de 650 à 251 logements. Il n'y aura pas de tours de huit à 10 étages, mais des maisons unifamiliales, des habitations en rangée et des immeubles à appartements de quatre étages. Le projet n'occupe plus que 10 hectares (au lieu de 15 hectares auparavant) tandis qu'un projet de parc-nature, dont le «concept préliminaire» a été présenté également hier soir, aura une superficie de 44 hectares. Des citoyens ont toutefois regretté la disparition des 10 hectares d'espaces verts, mais la mairesse de Pierrefonds-Roxboro, Monique Worth, a fait valoir que les 44 hectares du parc-nature seront aménagés au bénéfice des citoyens. L'avocate de l'arrondissement, Me Suzanne Corbeil, n'a pas permis aux non-résidants de Pierrefonds de poser des questions, ce qui a choqué de nombreux citoyens qui s'étaient déplacés à la présentation publique.

Privé du droit de parole, le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, a toutefois dit à *La Presse* que «l'action citoyenne a finalement servi à quelque chose» puisque, selon lui, la démarche présentée «est plus soucieuse de diverses considérations notamment urbanistiques et écologiques». Par contre, M. Bergeron mentionne que le Domaine des brises n'est qu'un projet à Pierrefonds alors que, par ailleurs, cet arrondissement «veut dézoner 42 hectares de champs agricoles pour construire trois maisons à l'hectare».

Daniel Hodder, de la direction des sports, des parcs et des espaces verts à la Ville de Montréal, a dit que le projet du Domaine des brises est plus modeste et mieux structuré qu'en 2002, lors de sa première version. Il a aussi dit qu'il aurait été impossible de protéger tout l'écoterritoire compte tenu de la valeur des terrains que la Ville de Montréal aurait dû racheter.

Le prix des logements au Domaine des brises varient de 140 000$ pour un appartement à 450 000$ pour une maison unifamiliale.

OGILVY

50%* de réduction et plus

sur toute la marchandise

* Sauf sur les commandes spéciales, les bijoux de succession et les bijoux de fantaisie

LUCAS
BIJOUX • CADEAUX

OGILVY Sainte-Catherine O. et de la Montagne, Montréal. Tél. : (514) 842-7711, postes 292 et 234
www.ogilvycanada.com

3447522

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS MAINTENANT

Repas complet pour Noël - 2,29 $

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10 $ et plus. Le numéro d'enregistrement de la Mission Bon Accueil, un organisme de charité, est le BN10819 5215 RR0001.

Nous avons besoin de votre aide pour servir des repas chauds ou procurer d'autres services essentiels, en cette période de Noël, aux personnes démunies, sans-abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Pour seulement 2,29 $, vous pouvez procurer un repas chaud ou un abri sécuritaire et une aide qui pourraient être le point de départ d'une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et à ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

❍ 22,90$ pour aider 10 pers.
❍ 57,25$ pour aider 25 pers.
❍ 114,50$ pour aider 50 pers.
❍ 229,00$ pour aider 100 pers.
❍ _____ $ pour aider autant de personnes possible

Veuillez donner en ligne au www.missionbonaccueil.com ou composer le (514) 523-5288

Nom _____
Adresse _____
Ville/Prov./Code postal _____
Téléphone ( ) _____
Courriel _____

Veuillez faire votre chèque à l'ordre de :
LA MISSION BON ACCUEIL
606, rue de Courcelle, dép. 404110
Montréal (Québec) H4C 3L5
www.missionbonaccueil.com

NOTRE 114e ANNÉE AU SERVICE DES DÉMUNIS

Obtenez le groupe technologie à l'achat ou à la location d'une Jaguar S-TYPE, X-TYPE ou XJ 2006 ou 2007. Prendre livraison du véhicule neuf à partir des stocks du concessionnaire entre le 5 décembre 2006 et le 2 janvier 2007. iPod est une marque déposée d'Apple Computers, Inc. Pour tous les détails, consultez votre concessionnaire, visitez le site jaguar.ca ou composez le 1.800.4.JAGUAR. ©2006 JAGUAR CANADA.

3447526A

HEURES D'OUVERTURE: Mercredi 13 décembre et jeudi 14 décembre : 9h à 21h

TOSHIBA

Téléviseur HD à projection DLP à grand écran de 50 po****

- 47,2 po (L) x 36,7 po (H) x 16,6 po (P)

50HM66 Nº WEB: 10074155

**Requiert une source haute définition.

Épargnez 600$ — 1299,99 Après économies

Ajouter un meuble assorti à 199,99

Nº WEB: 10074487

PlayStation Portable

Épargnez 30$ — 199,99 Après économies

Console PlayStation Portable^MC

- Jouez à des jeux, regardez des films, écoutez de la musique
- Comprend un bloc-piles et un adaptateur C.A.

Nº WEB: 10073269

BEST BUY®MD

BestBuy.ca

WOW! SURPRENEZ TOUT UN CHACUN

AVEC LE CADEAU IDÉAL

Épargnez 200$ — 699,99 Après économies

Ordinateur portatif avec processeur Celeron^MD M d'Intel^MD

- Mémoire de 1 Go et disque dur de 80 Go
- Graveur DVD double couche • Ne pèse que 5,3 livres
- Fini gris élégant • Windows^MD XP Home Edition

V3110 Nº WEB: 10081512/10081513

PASSEZ À UN MONITEUR À ÉCRAN ACL DE 17 PO pour 70$ Nº WEB: 10079633

Épargnez 69$ — 499,99 L'ens. Après économies

Ordinateur Presario de Compaq avec processeur Sempron^MC 3400+ d'AMD^MD, moniteur TRC à écran plat de 17 po

- Mémoire de 512 Mo et disque dur de 120 Go • Combiné graveur CD et lecteur DVD-ROM
- Carte graphique GeForce 6150 LE • Quatre ports USB 2.0
- Compatible avec Windows^MD Vista^MC

SR2010NX N° WEB : 10079922 AH-777 N° WEB : 10063549

Épargnez 300$ — 999,99 Après économies

LG Vive la vie

Téléviseur HD à grand écran ACL de 32 po**

- 31,92 po (L) x 22,32 po (H) x 4,86 po (P)

32LC2R Nº WEB: 10077964 **Requiert une source haute définition.

13,99

Il Divo
The Christmas Collection

Nº WEB: M2124881

24,99

Nº WEB: M2123151

Épargnez 100$ — 249,99 Après économies

Disque dur externe Diamond Digital Pro de 500 Go

OTB500GB Nº WEB: 10081379

ENSEMBLE D'IMPRESSION PHOTO CANON GRATUIT (Valeur de 55$) Nº WEB: 10068700

Épargnez 50$ — 99,99 Après économies

Imprimante photo 4 po x 6 po portative avec écran ACL couleur de 2,5 po

DS810 Nº WEB: 10067681

Épargnez 20$ — 39,99 Après économies

Carrousel de 100 CD-R de 80 minutes

CDR100pk Nº WEB: 10021783

G-TEC

Lecteur DVD portatif avec écran de 7 po

- Pile rechargeable d'une durée de 4 heures
- Prend en charge les DVD+-R/RW, CD/R/RW et VCD/SVCD

DV-P7768 Nº WEB: 10076978

89,99

DÉCOUVREZ LE WOW

Épargnez 20$ — 229,99 Après économies

6,0 MÉGA PIXELS | 3x ZOOM OPTIQUE | 2,0PO ÉCRAN ACL

Appareil photo numérique

- Design mince avec pile lithium-ion comprise

DSCW30 Nº WEB: 10072503

20$ BAISSE DE PRIX — 129,99 Après baisse de prix

Lecteur MP3 de 1 Go sport avec syntoniseur FM

- Peut contenir jusqu'à 685 chansons
- Résiste à l'eau • Jusqu'à 18 heures d'autonomie

NWS203FB Nº WEB: 10083512/4

Épargnez 70$ — 199,99 Après économies

Système de cinéma maison avec son ambiophonique 5.1

- Puissance totale de 1000 watts
- Lecteur DVD à balayage progressif

HTS3450/37 Nº WEB: 10074349

Épargnez 40$ — 49,99 Après économies

Carte mémoire SD numérique de 2 Go

CMSDCVP/2GB Nº WEB: 10076890

Épargnez 10$ — 179,99 Après économies

Ensemble de haut-parleurs i-Fusion pour iPod

- Station d'accueil intégrée pour iPod
- Boîtier rigide résistant

5085 Nº WEB: 10070054

Virgin mobile

Téléphone prépayé Samsung A640 avec casque d'écoute Bluetooth^MD

- Enregistreur vocal

Samsung A640/casque d'écoute Bluetooth
N° WEB : 10080072

Épargnez 70$ — 99,99 Après économies — Prépayé

2 FAÇONS D'OBTENIR VOTRE COMMANDE EN LIGNE

RAMASSEZ-LA EN MAGASIN

FAITES-LA LIVRER À VOTRE PORTE

BestBuy.ca

*Les prix et les paiements sont soumis aux taxes applicables calculées en fonction du montant avant les rabais et les crédits de programmation. Une remise postale par ménage.

Les références aux économies et aux prix de solde sont faites en fonction des prix réguliers de Best Buy Canada.

ANJOU
Près des Galeries d'Anjou (514) 787-2000

LASALLE
Carrefour Angrignon (514) 368-6570

LAVAL
Centre Laval (450) 781-2030

MARCHÉ CENTRAL
Marché Central (514) 905-4269

POINTE-CLAIRE
Centre Fairview Pointe-Claire (514) 782-2400

ST-BRUNO
Les Promenades St-Bruno (450) 461-1557

TASCHEREAU
1000, Rue Auguste (450) 766-2300

GARANTIE DE PRIX : ††Si , dans un délai de 30 jours (14 jours pour les ordinateurs, les moniteurs, les ordinateurs portatifs, les imprimantes, les caméscopes, les appareils photo numériques, lecteurs de DVD portatifs et les climatiseurs) à partir de la date de votre achat Best Buy vous découvrez un produit de la même marque et du même modèle disponible à un prix inférieur (y compris les prix annoncés sur Internet) qui est offert par un détaillant local, nous offrirons un prix équivalent à ce prix et nous le batterons en vous donnant 10 % sur la différence. Il vous suffit d'apporter la preuve du prix moins élevé et votre reçu original de Best Buy pour réclamer votre remboursement. Les prix annoncés doivent être en dollars canadiens. Voir tous les détails en magasin. Les prix sont valides dans les magasins Best Buy au Canada. Certains produits annoncés dans cette publicité peuvent différer légèrement de l'illustration. Les avis de correction relatifs aux erreurs dans cette annonce seront affichés dans nos magasins. Les modalités peuvent changer sans préavis. **INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FINANCEMENT :** †*Sous réserve de l'approbation du crédit pour les achats effectués avec la carte de crédit Best Buy. Des frais de cotisation annuels de 25 $ s'appliquent. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à BestBuyCanada.ca, BestBuy.com, dans les magasins Best Buy aux É-U ou aux comptes commerciaux. Un achat d'au moins 99 $ est exigé du détenteur de carte pour qu'il bénéficie de toutes les offres de financement « aucun intérêt » sur des périodes pouvant aller jusqu'à 35 mois. Les versements mensuels doivent être faits avant la date d'échéance tous les mois. La date d'échéance mensuelle dépend des cycles de facturation. Les taxes sont payables au moment de l'achat. Nous renoncerons à l'intérêt à condition que : (1) les mensualités minimales (s'il y en a) soient versées avant la fin de la période de l'offre promotionnelle sans intérêt, (2) le solde soit payé avant la fin de la période promotionnelle sans intérêt. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt devient exigible et il est alors calculé au taux de 28,8 % par année sur les sommes en souffrance (à l'exception de notre offre de financement de 3 mois). Pour notre offre de financement de 3 mois, si les versements mensuels minimums ne sont pas versés, les intérêts courus sont calculés au taux de 28,8 % par année à partir de la date d'achat. Les versements mensuels minimums sont de 10 $ ou de 3 % du montant financé, selon la plus élevée de ces sommes. Pour nos offres « versements égaux, aucun intérêt », une mensualité égale sera facturée à votre compte jusqu'à la fin de la période de l'offre promotionnelle sans intérêt et le paiement intégral devra être versé au plus tard à la date d'échéance mensuelle. Pour notre option « versements égaux, aucun intérêt » de 36 mois, un achat minimum de 2 000 $ est requis, à moins d'indication contraire. Les versements mensuels minimums correspondent à 1/36e (2,777 %) du montant qui est financé arrondi au cent supérieur le plus près. Pour notre option « versements égaux, aucun intérêt » de 48 mois, un achat de 3 000 $ est requis, à moins d'indication contraire. Les versements mensuels minimums correspondent à 1/48e (2,083 %) du montant financé arrondi au cent supérieur le plus près. Les versements mensuels minimums sur les achats ordinaires qui ne sont pas faits à l'intérieur de l'une de nos offres de financement ou les montants en souffrance ayant trait à des achats faits à l'intérieur d'offres de financement sont de 10 $ ou de 3 % du solde impayé, selon la plus élevée de ces sommes. **POLITIQUE D'EXACTITUDE DES PRIX:** Si le prix enregistré à la caisse est plus élevé que le prix annoncé, le plus bas prix prévaut. Si cette erreur porte sur un article dont le prix annoncé est de 10 $ ou moins, nous remettrons au client l'article gratuitement. Pour un article de plus de 10 $, nous consentirons un rabais de 10 $ sur le prix corrigé de l'article. Certaines conditions s'appliquent, voir les détails en magasin. **POLITIQUE PUBLICITAIRE :** Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés sur les remises postales. Les remises postables payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Best Buy n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie en fonction des magasins. Best Buy s'engage à poursuivre une politique d'exactitude des prix. Best Buy se réserve le droit de corriger les erreurs. Tous les retours, les échanges et les ajustements de prix doivent être faits dans le pays où l'achat a été fait à l'origine. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit, sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Best Buy. Toutes références à des épargnes ou à des prix de solde ne sont que des comparaisons avec les prix réguliers de Best Buy. **INTEL :** Intel, « Intel Inside », le logo Intel Inside, Pentium, Centrino, le logo Intel Centrino et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. **OFFRES DE PRIME :** Une offre par client. N'est pas valide avec une autre offre promotionnelle ou des achats antérieurs. Aucun détaillant. **POLITIQUE POUR LES RETOURS ET LES ÉCHANGES :** Nous acceptons les retours et les échanges dans un délai de 30 jours suivant la date d'achat de notre marchandise (14 jours pour les ordinateurs, les moniteurs, les ordinateurs portatifs, les imprimantes, les caméscopes, les appareils photo numériques, les détecteurs de radar, les lecteurs de DVD portatifs et les climatiseurs). Il n'y a aucun remboursement sur la main-d'œuvre et les services d'installation. Le remboursement du prix intégral du produit ne pourra être versé si l'emballage du contenu original n'est pas retourné au complet. Les exceptions à la règle de la politique des 30 jours comprennent notamment : les logiciels, les vidéos et les DVD, les jeux vidéos et les produits de musique dont les boîtes sont ouvertes. Vous pouvez échanger ces produits pour le même titre seulement si l'original est défectueux. Nous n'acceptons pas les retours pour ces produits si les boîtes sont ouvertes ou s'ils ne sont pas défectueux. Une preuve d'identité peut être exigée. **BONS D'ACHAT DIFFÉRÉS ET RESTRICTIONS :** À moins d'avis contraire, les bons d'achat différés sont disponibles pour les achats annoncés. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. **LE TAUX DE CHANGE DES DEVISES AMÉRICAINES** à la date d'impression de ce document est de 1,10 $ CA. Le taux peut changer sans préavis.

Exemples de soldes quotidiens moyens	250$	500$	750$	1,000$
Frais de crédit pour une période de 30 jours	5,92$	11,84$	17,75$	23,67$
Frais de crédit avec l'assurance CardCare pour 30 jours	8,39$	16,79$	25,18$	33,57$

Les prix et les offres sont en vigueur du 13 décembre au 14 décembre 2006 dans les magasins Best Buy du Canada.

© 2006, Best Buy Canada Ltd. Tous droits réservés.

3448412A

ACTUALITÉS

Les bingos veulent une véritable réorganisation

MALORIE BEAUCHEMIN

Prétendre que la loi antitabac est la principale cause de la crise que vivent actuellement les bingos du Québec est un faux débat, soutient l'Association des gestionnaires de salons de jeux du Québec (AGSJQ).

Hier à Montréal, une quinzaine d'organismes à but non lucratif qui tirent une part importante de leurs revenus du bingo ont dénoncé la loi antitabac du Québec, qui cause selon eux une diminution de l'achalandage.

« Autoriser de nouveau la cigarette, ou des fumoirs, ne réglera rien », soutient toutefois Sylvain Tessier, président de l'AGSJQ. « Avant la loi, l'industrie perdait quand même 2 % par année, dit-il. Ce qu'il faut, c'est de nouvelles règles qui amèneront une nouvelle clientèle. Et vite. »

En mai, un regroupement des partenaires et bénéficiaires de l'industrie du bingo avait fait une série de recommandations à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin de redynamiser l'industrie.

Le groupe de travail, qui représente près de 95 % des membres de l'industrie, suggère notamment d'améliorer l'offre de jeu, les prix redistribués aux joueurs et le nombre d'événements par jour, afin de permettre aux OSBL d'obtenir davantage de revenus.

« Actuellement, il y a un règlement datant de 1969 qui limite à 3500 $ le montant des prix remis aux joueurs, explique M. Tessier. En 1969, on pouvait s'acheter deux autos avec 3500 $. En dollars d'aujourd'hui, ça ferait 42 000 $. »

L'AGSJQ critique la lenteur du gouvernement à réagir dans le dossier, alors que plusieurs organismes crient famine.

Le projet de modification de règlement de la Régie des alcools, des courses et des jeux est sur le bureau du ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, depuis la semaine dernière seulement, soutient sa quant à elle sa porte-parole, Marie-Josée Duhamel. Elle ajoute que la proposition de révision du règlement est à l'étude.

Hier matin, à Québec, l'opposition péquiste a aussi critiqué la lenteur du ministre à réagir et modifier les règles. « Est-ce que le ministre comprend que tout retard pour l'adoption de nouvelles règles se traduit par des pertes de budget pour les organismes communautaires ? » a demandé la députée de Terrebonne, Jocelyne Caron.

PRÉCISION

L'étude de Statistique Canada sur le français et les enfants d'immigrants allophones, dont nous faisions écho dimanche, portait sur les jeunes de plus de 15 ans nés de parents arrivés au pays avant 1987.

Profitez de la grande vente
FIN D'INVENTAIRE 2006.

ACURA DEVANT.

GRAND LUXE À PORTÉE DE MAIN.

TL 2006

531 $ par mois* à la location

PRIX IMBATTABLES

0$ comptant
3,8% taux location

Incluant :

• Moteur VTEC^MD V6 de 3,2 litres, 258 chevaux • Intérieur en cuir
• Toit ouvrant électrique • Roues de 17 pouces en alliage d'aluminium
• Assistance de la stabilité du véhicule (VSA^MD) • Freins ABS
• Chaîne sonore ambiophonique Acura / ELS^MC avec DVD-audio
• Climatisation automatique

* Location 48 mois. Modèl UA622. 24 000km par année. Transport, préparation et taxes en sus. Détails chez Acura Gabriel. Photo à titre indicatif seulement.

ISO 9001

ACURA Gabriel

Offre valide jusqu'au 31 Décembre 2006

4648, Boul. Saint-Jean, D.D.O.
www.acuragabriel.com
(514)696-7777
Ligne Montréal: 514.875.3998

Membre des concessionaires Gabriel.
Un groupe, une force!

3447546A

IMPECCABLE

Découvrez 450 artisans FORMIDABLES qui vous offrent 7 000 créations ADMIRABLES. À voir également : des expositions MÉMORABLES!

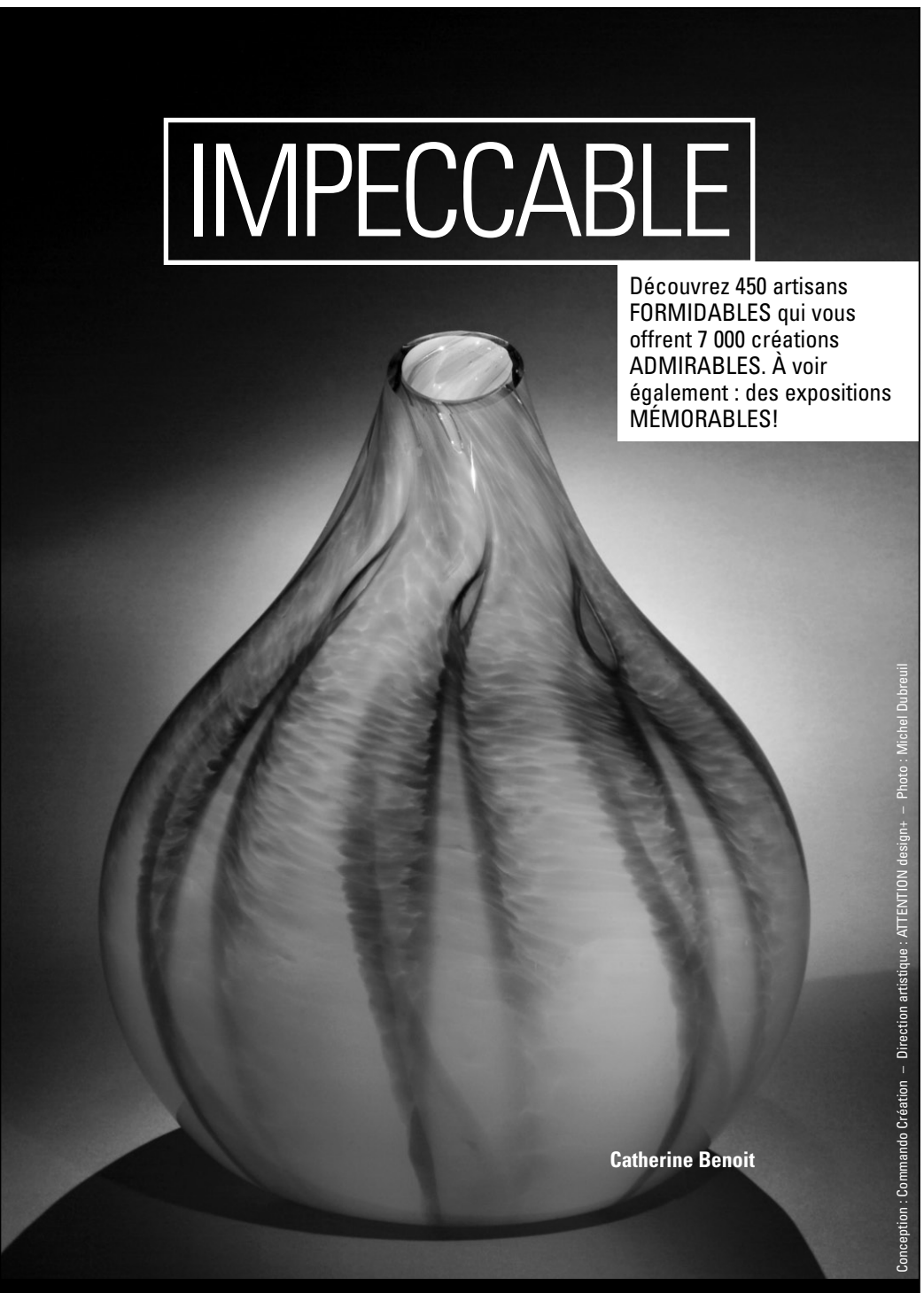

Catherine Benoit

Conception : Commando Création – Direction artistique : ATTENTION design+ – Photo : Michel Dubreuil

Salon des métiers d'art
jusqu'au 21 décembre 2006 – entrée libre

de 11 h à 21 h, du lundi au samedi
de 11 h à 18 h, les dimanches et le jeudi 21 décembre

Place Bonaventure – **Montréal** – www.salondesmetiersdart.com

N'oubliez pas la Clinique du Salon des métiers d'art. Donnez du sang. Donnez la vie.

CONCOURS **IMBATTABLE !**

Remplissez ce bulletin de participation et déposez-le
dans la boîte prévue à cette fin à l'entrée du Salon des métiers d'art.
Vous pourriez gagner l'un des nombreux prix offerts par les artisans, tous les jours.

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE _____

COURRIEL _____

Pour participer, vous devez répondre à cette question :
Qui est la porte-parole du Salon des métiers d'art ? _____

Cma Conseil des métiers d'art du Québec · LA PRESSE cyberpresse.ca · TVA Québecor Média tva.canoe.com · Desjardins · Circuit Arts & Culture · Hema-Québec

3446339A

AILES
LES AILES DE LA MODE

Vente de Noël

Aujourd'hui mecredi le 13 décembre.
Il ne reste que 11 jours avant Noël

Manteaux en cuir et en laine pour homme et femme

Obtenez 50% de rabais* et plus!

Manteaux 3/4 en laine et en cachemire à partir de 99,99$*
*Marchandise sélectionnée

Manteaux doudounes pour femme et homme
à partir de 69,99$
*Marchandise sélectionnée

Collection de complets couturiers pour hommes
Obtenez 50% de rabais*
**Exceptions : Hugo Boss, *La sélection peut variée d'un magasin à l'autre.Marchandise sélectionnée

Chandails en cachemire
Obtenez 50% de rabais*
*Marchandise sélectionnée

Des marques renommées pour homme et femme
JONES NEW YORK · JLO · MAJORA · EVAN-PICONE · ANNE KLEIN · FORECAST · AGENDA · Delicious · Fahrenheit · Penguin · ISAACMIZRAHI · NINE WEST · Vroom & Dreesmann MUNICH · MECCA · BEECHERS BROOK · MIKK couture · MOTO
Événement 2 POUR 1
Sur toute la marchandise mode pour homme et femme*
* Sur le prix régulier étiqueté. Le deuxième article doit être de valeur égale ou moindre

Accessoires pour femme Achetez-en 1 et obtenez-en 1 gratuit

LAVAL Carrefour lavel 3035 boul. Le Carrefour 450-682-4537
SAINTE-FOY Place Sainte-Foy 2450 boul. Laurier 418-652-4537
MONTRÉAL Centre-ville 677 rue Ste-Catherine Ouest 514-282-4537
BROSSARD Mail Champlain 2151 boul. Lapinière 450-672-4537

AILES LES AILES DE LA MODE ENTREPÔT
NOUVEAU MAGASIN
Place Fleur De Lys
552 Boulevard Wilfrid Hamel
Quebec,Qc, G1M-3E5
Tel: 418-529-6659

3448728A

CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE À LA PLACE-DES-ARTS

Spectra veut s'assurer que ses festivals ne seront pas contestés

MALORIE BEAUCHEMIN

L'équipe Spectra craint que la construction d'immeubles résidentiels au-dessus de la station Place-des-Arts ne vienne perturber la tenue du Festival de jazz et des FrancoFolies.

Un imposant projet de deux tours réunissant 300 logements devrait voir le jour au cours des prochaines années à l'angle du boulevard de Maisonneuve et de la rue De Bleury, comme en faisait état *La Presse* en octobre. Or, les deux festivals de musique de Spectra se déroulent dans ce quadrilatère du centre-ville de Montréal, amenant avec eux bruit et achalandage.

Hier, lors de la consultation publique sur le projet de construction de l'immeuble résidentiel, les responsables de Spectra sont venus présenter des mesures à prendre pour prévenir de possibles conflits entre résidants et festivaliers.

Spectra souhaite que « le promoteur du projet et les éventuels propriétaires et locataires des unités résidentielles soient informés et conscients de la vocation de divertissement du secteur et la reconnaissent de façon à ce que les festivals ne soient pas perturbés et puissent continuer leur existence et développement dans le futur », stipule le mémoire déposé à l'Office de consultation publique de Montréal.

En d'autres mots, Spectra tente de s'assurer que les futurs résidants de l'immeuble ne pourront contester la présence des deux festivals.

Les promoteurs des deux festivals rappellent aussi l'importance de ces événements culturels pour Montréal, avec des retombées économiques de plusieurs millions de dollars. Ils espèrent que le bâtiment sera construit, avec des « matériaux adéquats », en tenant compte « du niveau sonore ambiant à l'occasion de la tenue des festivals ».

Avant de devenir réalité, le complexe résidentiel Bleury/de Maisonneuve nécessitera une modification au Plan d'urbanisme de la Ville parce qu'une des deux tours dépasse de 30 mètres la hauteur permise dans le secteur. Le projet a par contre déjà reçu l'aval des élus de l'arrondissement de Ville-Marie.

Commission Marguerite-Bourgeoys

Nouveau directeur général

Ex-patron de la Direction de la protection de la jeunesse, Yves Sylvain a été nommé directeur général de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB). Il entrera en poste le 5 février, en raison du départ à la retraite de son prédécesseur, Pierre Jette. Située dans l'ouest de l'île de Montréal, la CSMB accueille 45 000 élèves et compte près de 10 000 employés. M. Sylvain était Directeur de la protection de la jeunesse avant de devenir directeur général de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, en 2001.

Marie Allard

L'îlot Voyageur ne serait plus rentable

Danielle Laberge nommée rectrice par intérim de l'UQAM

MALORIE BEAUCHEMIN

Le plan de gestion de la construction de l'îlot Voyageur devra être revu, puisque la rentabilité du projet n'est plus assurée, selon le rapport du comité de vérification de l'UQAM.

Le comité, chargé d'analyser les projets immobiliers après la découverte d'un dépassement de coûts de 40 millions au Complexe des sciences, a remis ses conclusions hier au C.A. de l'UQAM.

« Il en ressort que la rentabilité du projet telle que présentée en mars 2005 ne se réalisera pas selon l'évolution actuelle du projet, soutient le rapport. Plusieurs changements intervenus depuis mars 2005 obligent l'UQAM à revoir plusieurs aspects du dossier. »

Le comité suggère de mettre sur pied le plus tôt possible une structure de révision du projet. Un communiqué diffusé par l'UQAM soutient toutefois que le projet lui-même n'est pas compromis.

Le comité, qui était également chargé d'analyser les dépassements de coûts liés au Complexe des sciences, a proposé au conseil d'administration de confier le dossier à la firme KPMG pour clarifier la situation.

Par ailleurs, le conseil d'administration de l'UQAM a profité de cette séance pour nommer Danielle Laberge rectrice par intérim afin de remplacer Roch Denis, qui a démissionné dans la foulée de la découverte des dépassements de coûts au Complexe des sciences. M^me^ Laberge, qui était vice-rectrice à la vie académique, combinera les deux tâches jusqu'à nouvel ordre. Le conseil d'administration a décidé de reporter au mois d'août 2007 le début du processus de désignation d'un nouveau recteur.

La rectrice par intérim n'était pas disponible hier pour commenter le rapport sur les projets immobiliers. « Nous commenterons dans les prochains jours », a indiqué la directrice des relations avec la presse de l'UQAM, Francine Jacques.

Hier, le quotidien *Le Devoir* annonçait que le ministère de l'Éducation avait demandé une enquête externe au sujet des problèmes financiers de l'UQAM. Un groupe de professeurs réclamait aussi une enquête indépendante pour faire la lumière sur les événements.

Avec la collaboration de Marie Allard

HISTORIQUE DU PONT VICTORIA

1859

PHOTO ARCHIVES, *LA PRESSE*

Achèvement du premier pont ferroviaire de Montréal par la société britannique Grand Tronc au coût de 6,6 millions. D'une longueur de 2,7 km, **il devient le plus long pont de la planète et la « huitième merveille du monde »** selon la presse de l'époque. Le prince de Galles, Albert Édouard, vient inaugurer le pont au nom de sa mère, la reine Victoria.

1899 Travaux majeurs de rénovation de la structure du pont. Ajout des voies en treillis métallique et **ouverture du pont à la circulation automobile et aux tramways**.

1919 La société de chemin de fer Canadian National est fondée.

1923 Elle acquiert la compagnie du Grand Tronc et le pont Victoria.

1987 Entente avec le CN sur l'utilisation du pont par les automobilistes : **le pont devient sens unique aux heures de pointe** dans la direction du transit.

1995 **Privatisation du CN**, le propriétaire du pont, par le gouvernement canadien.

2000

Réouverture du pont Victoria après des **réparations majeures d'une durée de 18 mois au coût de 38 millions**. Les voies en treillis métallique sont remplacées par des voies moins bruyantes. L'utilisation des voies est reconfigurée.

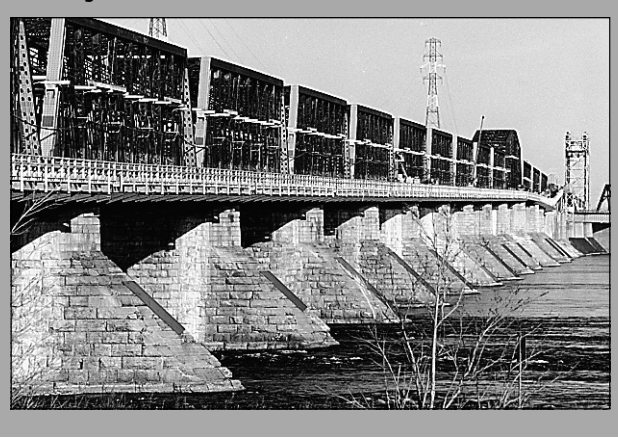

PHOTO ALAIN ROBERGE, *LA PRESSE*

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©

Le train du CN passe aux alentours de 6 h chaque matin. La circulation dans la rue Bridge est alors bloquée.

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION. LEXUS

La Nouvelle IS allie puissance, équilibre, subtilité et raffinement. Et sa plus grande réussite est que tous ses éléments se combinent pour créer un ensemble unique et cohérent, donnant une impression élégante et séduisante.

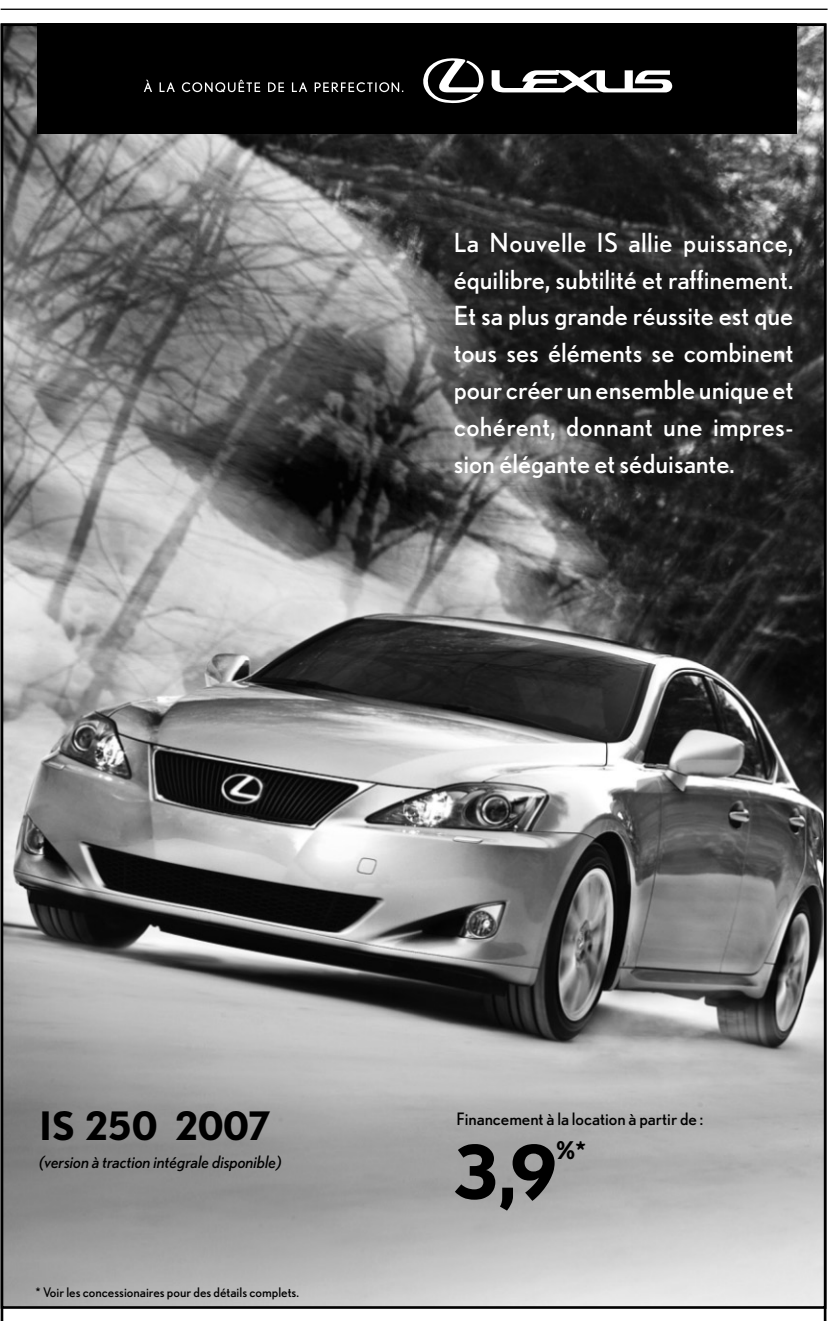

IS 250 2007
(version à traction intégrale disponible)

Financement à la location à partir de :
3,9%*

* Voir les concessionnaires pour des détails complets.

« Kaizen » est la philosophie de l'amélioration permanente. Laissez-nous vous montrer comment.

LEXUS Gabriel
3303 Côte-de-Liesse
Saint-Laurent
514.747.7777
www.gabriel.lexus.ca

LEXUS Prestige
5770, Boul. Taschereau
Brossard
450.923.7777
www.prestige.lexus.ca

Lexus Gabriel – gagnant du Prix de l'Excellence Lexus 2005
3442317A
3442319

Le train coupe l'accès au pont Victoria à l'heure de pointe

Un bouchon jusqu'à Saint-Lambert

Chaque matin, les usagers du pont Victoria souhaitent manquer le train. Celui, complètement imprévisible, qui coupe la circulation à la sortie du pont aux alentours de 6 h. Abus de pouvoir du Canadien National ou mal nécessaire ? Les avis sont plus que partagés.

THOMAS GERVAIS

Pont Victoria, 6 h du matin. La sonnerie du passage à niveau qui coupe la rue Bridge, dans Pointe-Saint-Charles, tire brusquement les automobilistes de leur torpeur matinale. Leur impatience se fait immédiatement sentir. Les plus intrépides écrasent l'accélérateur et traversent les rails sous la lueur des feux clignotants, à quelques mètres à peine de la locomotive qui s'avance. Ceux qui ont choisi de n'enfreindre aucune loi en sont quittes pour un quart d'heure ou plus de maquillage, de lecture ou d'attente oisive.

« C'est ridicule de faire passer un train en pleine heure de pointe ! En plus le train est long et il est extrêmement lent », s'indigne un employé des Postes qui a préféré conserver l'anonymat. La douzaine d'automobilistes interviewés durant le passage du train sont unanimes : le train de marchandises de la rue Bridge leur bloque la route de un à trois matins par semaine.

Chargé de conteneurs en provenance de l'ouest, le train coupe la sortie du pont une première fois vers 4 h du matin, pour se diriger vers le port. Là-bas, il est déchargé puis rechargé immédiatement avec des denrées qui prendront la direction inverse : vers Chicago et le Midwest américain. Sa longueur varie de un à trois kilomètres.

« Nous faisons tout ce qui est en notre possible pour faire passer le train avant l'heure de pointe », explique Julie Sénécal, porte-parole du Canadien National. Mais, ces derniers mois, les efforts du CN se sont avérés infructueux, au grand dam des automobilistes. Depuis septembre, plusieurs trains ont bloqué la rue Bridge bien après 6 h du matin, souvent même après 7 h, note Yves Désautels, chroniqueur circulation à la radio de Radio-Canada. Chaque fois, son téléphone ne dérougit pas, jusqu'à ce que le passage du train soit annoncé en ondes. Pendant ce temps, le cortège de voitures paralysées refoule jusqu'au cœur de Saint-Lambert, sur la Rive-Sud.

« Dans l'entente, il a toujours été clair que la priorité était donnée aux trains », explique le directeur de Transports Québec pour l'est de la Montérégie. »

Selon la porte-parole du CN, des travaux de réfection majeurs près de Drummondville retardent l'arrivée de conteneurs en provenance de Halifax, qui doivent être arrimés au convoi de Montréal. Les travaux devraient se terminer cette semaine au plus tard et les débordements de l'horaire devraient se résorber, assure M^me^ Sénécal.

Sur le tronçon reliant le port à la gare de triage de Pointe-Saint-Charles, qui traverse perpendiculairement la voie d'accès au pont, à peine trois ou quatre trains circulent quotidiennement. Plusieurs automobilistes se demandent pourquoi l'un d'eux doit passer nécessairement si près de l'heure de pointe.

Le pont Victoria reçoit plus de 25 000 véhicules chaque jour, dont la très grande majorité aux heures de pointe. Est-il rentable de sacrifier la ponctualité des automobilistes au profit du transport ferroviaire ? Sur ce point, le CN se fait laconique. Le pont Victoria appartient à la compagnie depuis sa création. Elle en permet l'accès aux automobilistes en vertu d'une entente avec Transports Québec, renouvelée en 1987.

« Dans cette entente, il a toujours été clair que la priorité était donnée aux trains. On peut toujours s'asseoir avec les gens du CN et essayer d'éviter que des événements fâcheux ne se produisent. Mais le Ministère ne peut pas interdire aux trains de passer aux heures de pointe », explique Daniel Filion, directeur de Transports Québec pour l'est de la Montérégie.

Pour Yves Désautels, un petit viaduc permettrait de régler complètement le problème de la rue Bridge. « Il faudrait que le CN, la Ville de Montréal et celle de Saint-Lambert s'y mettent », dit-il. Mais le spécialiste de la circulation montréalaise est loin d'être certain que ce serait la meilleure façon de dépenser des millions dans le réseau routier québécois.

Les citoyens de Saint-Lambert interpellent le CN

« C'est un désastre certains matins. Les rues Notre-Dame et Riverside sont souvent bloquées, et plusieurs automobilistes ne peuvent même plus avoir accès au pont Champlain comme solution de rechange », explique Roger Thériault, directeur général de la Ville de Saint-Lambert.

Il y a moins de trois semaines, le conseil municipal a résolu d'envoyer à la direction du CN une lettre dans laquelle il souligne les inconvénients du passage du train aux heures de pointe : congestion, bruit, pollution accrue due au ralenti des moteurs, etc.

On attend encore la réponse du Canadien National.

Le Canada dans un projet de bouclier antimissile

ANDRÉ DUCHESNE

Par la porte de côté, le Canada a récemment adhéré à un projet de bouclier antimissile.

Piloté par l'OTAN, ce projet a pour but d'assurer une protection à des troupes militaires déployées au sol contre les attaques de missiles balistiques. Il ne s'agit donc pas d'un vaste système destiné à défendre le territoire nord-américain comme celui auquel le gouvernement Martin avait refusé de s'associer en février 2005. Sur le plan technique toutefois, le principe est très semblable.

« Avec ce bouclier, nous allons protéger les troupes déployées sous l'égide de l'OTAN », dit David Kiefer, directeur adjoint de ce programme. Rencontré le mois dernier à Riga (Lettonie) en marge du sommet de l'OTAN, M. Kiefer ajoute que les troupes canadiennes bénéficieront de cette protection lorsqu'elles participeront à une mission commandée par cette organisation militaire.

Le Canada est l'un des 12 pays fondateurs de l'OTAN. Créée pour faire face au bloc soviétique, l'alliance euro-atlantique est désormais plongée dans d'autres activités militaires. À l'heure actuelle, son principal mandat est le commandement de la Force internationale en Afghanistan.

Plusieurs pays membres de l'OTAN possèdent déjà des systèmes de défense antimissile dont l'élément principal est le missile Patriot, de fabrication américaine. Déjà, durant la première guerre du Golfe, en 1991, une telle défense avait été mise sur pied pour contrer les attaques de missiles Scud irakiens.

Ces systèmes ne sont pas tous identiques. Certains sont terrestres; d'autres sont maritimes. De plus, il existe trois types de systèmes terre-air. Chacun est calibré pour intercepter et détruire des missiles balistiques à des étapes différentes de leur course et peu importe le type de leur charge.

C'est pour cette raison que le projet porte le titre alambiqué de *Capacité de défense active multicouches contre les missiles balistiques de théâtre*.

Le Canada ne possède aucun de ces systèmes. « C'est la beauté d'une alliance, dit M. Kiefer. Tous les pays n'ont pas besoin de posséder les mêmes armements de défense. Sous l'OTAN, nous les mettons en commun. »

« C'est la beauté d'une alliance, dit M. Kiefer. Tous les pays n'ont pas besoin de posséder les mêmes armements de défense. Sous l'OTAN, nous les mettons en commun. »

Un premier contrat pour la conception du système a été signé le 28 novembre à Riga entre l'OTAN et un consortium formé de compagnies provenant des États-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, des Pays-Bas et de l'Allemagne. Il porte sur la conception et les essais du système. D'autres contrats suivront.

Le coût de cette première tranche, autour de 75 millions d'euros, est payé par un fonds commun de l'OTAN, donc par les 26 pays membres, dont le Canada. L'OTAN, qui en coordonnera l'usage, souhaite qu'il soit opérationnel en 2010.

En février 2005, le gouvernement Martin avait annoncé son intention de ne pas adhérer au projet de bouclier antimissile mis de l'avant par le président américain, George W. Bush. L'opinion publique était fortement en défaveur du projet, qui consistait à protéger le territoire nord-américain contre des missiles balistiques, quelle que soit leur provenance. La décision avait été prise quelques jours avant un congrès des libéraux, eux-mêmes divisés sur la question.

Le programme américain, évalué à plusieurs milliards de dollars, en est encore à ses débuts. Seuls quelques missiles antimissiles sont pour l'instant déployés en Californie et en Alaska. De plus, les nombreux essais réalisés à ce jour n'ont pas toujours été concluants.

Dans un rapport publié en octobre dernier, le comité sénatorial de la Défense de la Chambre des communes avait recommandé au gouvernement Harper d'adhérer au programme.

{ SIX FOIS PLUS DE MUSIQUE
DEUX FOIS PLUS DE PNEUS }

YARIS HATCHBACK CE 2007

PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS◆
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 1 386 $
OPTION 0 $ COMPTANT DISPONIBLE
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

179$

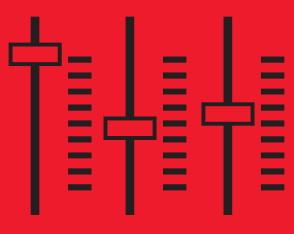

À L'ACHAT à partir de
13 800$*

CHANGEUR À 6 CD/MP3 ET 4 PNEUS D'HIVER
SANS FRAIS ADDITIONNELS††

VOTRE NOUVELLE TOYOTA PART TOUJOURS AVEC LE PLEIN D'ESSENCE, L'ASSISTANCE ROUTIÈRE ET DES TAPIS PROTECTEURS.

3444133A

ACCèS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

TOYOTA SERVICES FINANCIERS

PEA

PROGRAMME TOYOTA POUR diplômés 1 000$ de remise**

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. ◆ Offre de location au détail valable sur les modèles Yaris Hatchback CE 2007 (JT923M AA) neufs en stock. Première mensualité de 203,96 $, taxes incluses, pour un terme de location de 60 mois, exigible au moment de la livraison. Offre de 0 $ dépôt de sécurité à la location sur tous les modèles Toyota 2007 neufs en stock. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 ¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 1 607,21 $ pour la Yaris Hatchback CE 2007 (JT923M AA), taxes incluses. * PDSF pour les modèles Yaris Hatchback CE 2007 (JT923M AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes sont en sus. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 $ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2007 pour une transmission manuelle pour le moteur du modèle indiqué. †† Mise à niveau du système audio de la Yaris Hatchback CE ou LE 2007 de série équipée d'un lecteur de CD simple/AM/FM, l'offre est valide jusqu'à épuisement des stocks. Offre de 4 pneus d'hiver présélectionnés d'une valeur de 375 $, taxes en sus, incluant l'installation des pneus. Cette offre est applicable à l'achat et à la location des modèles Yaris Hatchback 2007 neufs en stock. Cette offre ne peut être remplacée par aucune autre. Dans l'éventualité où le client désire des pneus autres, le client paiera la différence plus les taxes si la valeur des pneus est supérieure; dans le cas contraire, aucun crédit ou remboursement ne sera octroyé. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photo à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 2 janvier 2007. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant de la grande région de Montréal.

TOYOTA

3444138

POLITIQUE

HEURES D'OUVERTURE DES ÉPICERIES

Le gouvernement Charest impose le bâillon

PAUL ROY

QUÉBEC — Les victimes de fringales nocturnes peuvent respirer : il sera encore possible, au Québec, de se procurer une escalope de veau, un bouquet de brocoli ou une pointe de fromage 24 heures sur 24, 365 jours par année.

Le gouvernement Charest a en effet suspendu les règles de l'Assemblée nationale, hier, pour adopter « sous le bâillon » quatre projets de loi, dont le projet de loi 57 sur les heures d'ouverture des marchés d'alimentation.

Les députés pourraient donc se retrouver en congé des Fêtes dès ce soir.

Cette procédure, courante en fin de session, provoque habituellement les passions des deux côtés de la Chambre. Hier n'a pas fait exception, accusations et attaques personnelles se glissant dans le débat.

Sont également visés par la suspension des règles : le projet de loi 33 (découlant du jugement Chaoulli), qui ouvre la voie au secteur privé en santé; le projet de loi 49 sur les transferts de contrats d'aménagement forestier (CAF); le projet de loi 52 sur la mise en œuvre de la stratégie énergétique du Québec.

L'odeur du bâillon flottait déjà depuis une bonne semaine sur l'Assemblée nationale. Depuis, en fait, qu'il était devenu clair que le ministre du Développement économique, Raymond Bachand, n'allait pas modifier son projet de loi 57 sur les heures d'ouverture des épiceries.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, PRESSE CANADIENNE

Jean Charest a croisé l'épée hier avec André Boisclair, leader de l'opposition au sujet du projet de loi 57 sur les heures d'ouverture. M. Boisclair a traité le premier ministre de « menteur ».

Ce projet de loi repousse de 17 h à 20 h, les samedis et dimanches, l'heure à laquelle les établissements d'alimentation seront contraints de limiter à quatre le nombre de leurs employés. Il n'impose toutefois ni heure de fermeture ni jour férié.

L'opposition péquiste, les syndicats, les associations de propriétaires de petits commerces et autres dépanneurs réclamaient des modifications. Mais le ministre Bachand restait de marbre, invoquant le droit à « l'escalope au milieu de la nuit », comme l'avait parodié le président de la FTQ, Henri Massé.

Le PQ, entre autres, proposait d'abolir la règle des quatre employés, en échange de la fermeture obligatoire des épiceries à partir de 22 h la semaine et 21 h la fin de semaine. Il proposait également l'instauration de cinq congés fériés.

La rumeur du bâillon s'est concrétisée à la reprise des travaux parlementaires, hier matin, plus précisément au moment du dépôt des pétitions.

À 10 h 12, le député péquiste de Gaspé, Guy Lelièvre, s'est levé et a demandé le consentement de la Chambre pour déposer une pétition. Normalement, ce consentement est accordé automatiquement par le leader du gouvernement. Pas hier.

« Non », a fait Jacques Dupuis. « Il n'y a pas de consentement », a repris le président de la Chambre, Michel Bissonnet.

Puis ce fut au tour du député de l'Assomption, Jean-Claude St-André, de demander le consentement… « Non! »

Des banquettes de l'opposition, on a entendu prononcer : « Bâillon, bâillon… »

Le chef de l'opposition péquiste, André Boisclair, a entamé la période des questions en accusant le gouvernement d'« entêtement » et d'« incapacité de dialoguer ». « Ce sont des gens qui font uniquement à leur façon, comme s'ils étaient propriétaires de l'Assemblée nationale. »

Et de demander : « Pourquoi procéder à la sauvette? Pourquoi procéder par bâillon pour réglementer les heures d'ouverture alors qu'on a à peine commencé le débat? »

« Dans le dossier des heures d'ouverture, le gouvernement agit au nom des consommateurs, des citoyens québécois qui veulent avoir accès à des services », a répondu le premier ministre Jean Charest.

Puis le débat a dégénéré : « Il y a un mot qui me vient à l'esprit, a répliqué André Boisclair. Je ne peux pas le prononcer, mais il commence par un «m», il finit par un «r», puis il y a un «e», un «n», un «t», un «e» et un «u» entre les deux… »

Le mot « menteur » n'étant pas « parlementaire », M. Boisclair a été invité à le retirer… Pour ajouter aussitôt qu'entre la réalité et ce que dit le premier ministre, « il y a un écart, il y a une montagne d'écart ».

Il n'en fallait pas plus pour qu'on entende, provenant des banquettes libérales : « Montagne, ça se dit comment en anglais? » L'allusion était claire : André Boisclair a récemment participé à une parodie au goût douteux du film *Brokeback Mountain*, dans le cadre d'une émission de fin d'année.

Le chef péquiste a répliqué en évoquant l'épisode de la démission de Jean Charest du cabinet de Brian Mulroney, à Ottawa… en 1990. Le jeune ministre d'État au Sport amateur avait téléphoné à un juge chargé de trancher un litige relevant de son ministère.

En conférence de presse, après la période des questions, la leader de l'opposition péquiste, Diane Lemieux, a dénoncé le bâillon, rappelant qu'il restait neuf jours pour débattre des quatre projets de loi visés.

« Sur les heures d'affaires, il y a eu quatre heures de législation, ce qui est très peu. Le ministre Bachand voit bien que les petits commerçants sont en train de se tourner contre le gouvernement et il n'a pas le courage de s'asseoir pour faire un vrai travail de législation. Il y a beaucoup de paresse et de peur là-dedans. »

Quant au projet de loi 33, « sur la privatisation des services de santé », M^me^ Lemieux signale que 70 % de ses articles sont adoptés. « Il fallait laisser le temps faire les choses, on avait encore 81 heures pour terminer le travail. »

Elle rappelle que la loi spéciale sur les médecins spécialistes a été adoptée sous le bâillon, le printemps dernier : « Là, ils sont un peu pris avec ça. »

UN CADEAU
QUI VA FAIRE JASER DANS LA FAMILLE

ACHETEZ UN SANS-FIL RÉINVENTÉ

WALKMAN^MD
SONY ERICSSON W810i
• Lecteur MP3
• Appareil photo 2,0 mégapixels
• 4 Go de mémoire SANS FRAIS[1]

Cyber-shot^MD
SONY ERICSSON CYBER-SHOT K790
• Appareil photo 3,2 mégapixels
• Lecteur MP3
• 1 Go de mémoire SANS FRAIS[1]

ET OBTENEZ JUSQU'À 4 SANS-FIL POUR 0 $[2]

AVEC LE FORFAIT COUPLE ET FAMILLE.

SANS-FIL RÉINVENTÉS
EXCLUSIFS À ROGERS

LE RÉSEAU LE PLUS CLAIR ET NET AU QUÉBEC
FIÈRE PARTENAIRE DE TEL-JEUNES

ROGERS^MC
Votre monde. Maintenant.

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1-800-462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL OU ROGERS PLUS.

LA SOURCE · ROGERS plus · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · BatteriesPlus

ÉPARGNEZ ACHETEZ EN LIGNE

CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT. DEMANDEZ TOUS LES DÉTAILS. [1]Offert uniquement dans le cadre d'un abonnement de trois ans effectué entre le 1er novembre et le 31 décembre 2006. Limite de un (1) bon de remise par nouvelle mise en service. Les clients peuvent profiter de l'offre de mémoire supplémentaire sans frais en consultant rogers.com/promotionmemoire d'ici le 31 décembre 2006, ou jusqu'à épuisement des stocks. [2]L'offre de téléphone à 0 $ s'applique aux nouveaux abonnements de trois ans, pour chaque ligne, à un forfait Couple et famille à l'achat de certains téléphones. Les téléphones additionnels doivent être de valeur égale ou moindre. Les offres peuvent changer sans préavis. Les téléphones illustrés peuvent ne pas être offerts dans tous les magasins. La clarté du réseau est établie à partir de tests sur le réseau dans la majorité des centres urbains au Canada, à l'intérieur de la zone de couverture de Rogers Sans-fil, en comparant le service de voix des principaux fournisseurs de service sans-fil. Pour plus de détails, consultez rogers.com/clairetnet. ^MC^Marques de commerce de Rogers Sans-fil S.E.N.C. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. Toute autre marque et tout autre logo ou nom de produit sont la propriété de leurs titulaires respectifs. © 2006

ROGERS SANS-FIL

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O. 514-877-0090
3573, boul. St-Laurent 514-288-0600
4455, rue Saint-Denis 514-845-8353
2360, rue Notre-Dame O. 514-933-0338
Centre Eaton 514-849-5646
Place Ville-Marie 514-394-0000
8984, boul. de l'Acadie 514-387-9999
1201, avenue Greene 514-933-8000
5150, rue Jean-Talon O. 514-341-2221
5954, boul. Métropolitain E. 514-257-8826
Place Alexis-Nihon 514-931-3877
Place Bourassa 514-324-3180
Place Versailles 514-355-0003
Les Galeries d'Anjou 514-356-0356
2116, rue Guy 514-932-3113
Centre Rockland 514-735-4086
997, rue St-Antoine O. 514-866-3326
3339L, boul. des Sources 514-683-3333
2758, boul. St-Charles 514-428-9000
Carrefour Angrignon 514-368-4230
Place Vertu 514-745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin 514-856-1884
Centre Montpellier 514-747-1777
Fairview Pointe-Claire 514-695-1554
Complexe Desjardins 514-842-0288
1, rue De Castelnau E. 514-262-6666
BELŒIL
Mail Montenach 450-467-4286
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville 450-449-4998
BROSSARD
Mail Champlain 450-671-3300
Place Portobello 450-671-4744
CANDIAC
87B-4, boul. Marie-Victorin 450-444-2100
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste 450-692-2201
Centre Régional Châteauguay 450-692-5136
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph 819-478-9977
Promenades Drummondville 819-475-5024
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1 819-663-8580
Promenades de l'Outaouais 819-561-3031
GRANBY
583, boul. Boivin 450-777-6612
Galeries Granby 450-375-4355
GREENFIELD PARK
3320, boul. Taschereau 450-671-2303
HULL
Les Galeries de Hull 819-775-3687
442, boul. St-Joseph 819-776-4377
ÎLE-PERROT
15, boul. Don-Quichotte 514-425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. 450-755-5000
Galeries Joliette 450-760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides 450-629-6060
Centre Laval 450-978-1081
1888, boul. St-Martin O. 450-682-2640
241C, boul. Samson 450-969-1771
Carrefour Laval (boutique) 450-687-5386
Carrefour Laval (kiosque) 450-686-7566
1273, boul. Curé-Labelle 450-680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly 450-442-1566
Place Désormeaux 450-679-9077
MAGOG
221, rue Principale O. 819-843-4455
POINTE-AUX-TREMBLES
Carrefour de la Pointe 514-642-6334
REPENTIGNY
110, boul. Industriel 450-657-3666
Les Galeries Rive-Nord 450-581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère 450-971-2000
135, boul. Labelle 450-419-7630
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno 450-653-7472
SAINT-CONSTANT
Méga-Centre St-Constant 450-635-9022
SAINT-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé 450-974-9299
SAINT-HUBERT
Complexe Cousineau 450-926-5656
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe 450-261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu 450-359-4941
Les Halles St-Jean 514-880-1888
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord 450-436-5895
60, rue Bélanger 450-431-2355
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre Valleyfield 450-373-0519
SHERBROOKE
2980, rue King O. 819-566-5555
Carrefour de l'Estrie 819-822-4650
SOREL
Promenades de Sorel 450-746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 450-964-1964
Les Galeries de Terrebonne 450-964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges 819-372-5000
5635, boul. Jean-XXIII 819-372-5005
Centre Les Rivières 819-694-6812
VICTORIAVILLE
1111, boul. Jutras Est 819-357-5007

3445143A
3445144

EN BREF

Loi sur la responsabilité

La Loi sur la responsabilité a reçu la sanction royale, mardi, ce qui en fait la plus importante réalisation législative du gouvernement conservateur minoritaire du premier ministre Stephen Harper, jusqu'à présent. La gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, a accordé la sanction royale à la législation anticorruption au Sénat, en présence de M. Harper et de la leader conservatrice au Sénat, Marjory LeBreton. La Loi sur la responsabilité raffermit les règles encadrant le financement politique.
Presse Canadienne

HSBC

Votre banque, partout dans le monde

À dire le vrai, nous nous sommes toujours considérés comme un employeur de choix au Canada.

Maintenant, c'est officiel.

La Banque HSBC Canada a récemment été choisie comme l'un des 10 meilleurs employeurs canadiens, selon la liste des «10 Best Companies to Work for» établie annuellement par le Financial Post. Fait à noter, elle est la seule banque à figurer sur cette liste.

Les critères utilisés par la publication financière comprennent la croissance de l'entreprise, les perspectives de carrière et les possibilités d'avancement.

Nous sommes très fiers de figurer sur cette liste prestigieuse et tout autant flattés qu'elle confirme ce que nous savions déjà : la Banque HSBC Canada est un employeur de choix.

Si vous croyez posséder les qualités nécessaires pour vous joindre à notre équipe gagnante, communiquez avec nous dès aujourd'hui. Passez à la succursale la plus près de chez vous, composez le 1 888 310 HSBC (4722) ou visitez l'adresse hsbc.ca.

fp 10
2007
THE FINANCIAL POST'S TEN BEST COMPANIES TO WORK FOR

3445816

Publié par la Banque HSBC Canada

3445813A

DES GANGS DE RUE **INTIMIDANTS** DANS LES PALAIS DE JUSTICE. DU **CAFOUILLAGE** LORS DE L'ALERTE À LA BOMBE AU PALAIS DE MONTRÉAL. DES PROCUREURS DE LA COURONNE DU QUÉBEC ONT RÉCEMMENT ÉTÉ **ÉBRANLÉS**. SOLUTION DU PROCUREUR RESPONSABLE DE LEUR SÉCURITÉ AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : DES **DÉTECTEURS DE MÉTAL** AUX ENTRÉES DU PALAIS DE MONTRÉAL ET DE **NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE** POUR ÉVITER LES EMBOUTEILLAGES AUX ARCHES DE DÉTECTION.

PHOTO TOM HANSON, ARCHIVES PRESSE CANADIENNE

Adil Charkaoui a été passé au détecteur de métal lorsqu'il s'est présenté à la Cour suprême du Canada, en juin 2006. C'est le même type d'appareil qui pourrait être utilisé à Montréal.

Des détecteurs de métal

Le ministère de la Justice est prêt à faire des changements

CAROLINE TOUZIN

Des détecteurs de métal à chacune des entrées du palais de justice de Montréal et des salles de cour qui n'ouvrent pas toutes à la même heure afin d'éviter les embouteillages aux arches de détection.

Le responsable de la sécurité des procureurs au ministère de la Justice, Me Sabin Ouellet, veut aller de l'avant le plus rapidement possible avec ce projet pour augmenter la sécurité de ses employés, a appris *La Presse*.

Environ 300 personnes franchissent chaque heure les portes de ce palais. Aux périodes de pointe, comme à l'ouverture des salles à 9 h ou à 9 h 30, 800 personnes entrent en 15 minutes.

Ces changements bouleverseraient le fonctionnement du palais de justice de Montréal, deuxième en achalandage en Amérique du Nord. Mais plusieurs procureurs ont été fortement ébranlés à la suite de l'alerte à la bombe qui visait l'un des leurs, le 20 octobre dernier, au Palais.

« Au ministère de la Justice, on est porteurs de solutions. On ne veut pas lancer la pierre à personne, mais nous on est prêts à faire les changements », affirme Me Ouellet. Cet avocat est le conseiller en sécurité du sous-ministre de la Justice, Paul Monty (le grand chef des procureurs-chefs).

La décision, dit Me Ouellet, ne peut toutefois être prise sans l'accord du ministère de la Sécurité publique (responsable des constables spéciaux du palais), de la Société immobilière du Québec (qui gère l'immeuble), de la magistrature et des services judiciaires.

En 2004, le ministère de la Sécurité publique envisageait déjà d'installer des arches, mais les tests sur place n'ont pas été concluants. « Le problème principal est technique. Le palais, construit dans les années 70, n'est pas conçu pour accueillir des arches de détection », explique Jean Rosa, directeur des services de sécurité et de la protection au Ministère.

D'ici Noël, la table centrale sur la sécurité dans les palais de justice à laquelle siègent Me Ouellet, M. Rosa et le juge en chef associé de la Cour du Québec, René de la Sablonnière, se réunira pour examiner de nouveaux scénarios. L'ouverture des salles d'audience à différentes heures pour éviter des embouteillages aux arches fait aussi partie des scénarios du ministère de la Sécurité publique, confirme M. Rosa.

Manque de personnel

L'ajout d'arches est aussi une « priorité absolue » pour les juges. Mais ils ne veulent pas voir les gardes armés du palais (constables spéciaux) déserter les salles d'audience pour aller faire fonctionner les nouveaux détecteurs de métal.

Même si le ministère de la Sécurité publique le nie, des sources judiciaires affirment que c'est ce qu'il a l'intention de faire pour éviter de nouvelles embauches. Une chose inacceptable pour la magistrature. « Les constables ne sont pas là pour le décorum. Encore la semaine dernière, dans une salle d'audience du palais de Montréal, un accusé a sauté une balustrade pour atteindre le juge. Il a fallu deux constables pour le maîtriser », dit le juge en chef, René de la Sablonnière.

À l'heure actuelle, des juges refusent déjà de siéger – même si cela allonge les délais – car il n'y a pas de constable disponible pour surveiller leur salle, affirme la juge Ruth Veillet, juge coordonnatrice de la Cour du Québec à Montréal.

Bureaux non sécuritaires

CAROLINE TOUZIN

L'alerte à la bombe du 20 octobre dernier visant un procureur de la Couronne a prouvé que le plan d'intervention d'urgence du palais de justice de Montréal était « déficient », selon la procureure-chef Marie Andrée Trudeau, patronne des 100 procureurs de la Couronne du palais.

« Le bureau de la Couronne n'a pas été évacué alors que la menace visait un procureur. Les procureurs sortaient des salles de cour par les corridors communs. Ça a augmenté le danger au lieu de le diminuer », raconte-t-elle.

« Le comité de la sécurité du palais a modifié son plan rapidement après l'alerte pour qu'un tel cafouillage n'arrive plus, s'empresse-t-elle toutefois d'ajouter. On a fait nos devoirs. » En attendant les fameux détecteurs de métal, le comité a créé un nouveau code d'urgence. Quand les procureurs entendront le code « 1050 » dans les haut-parleurs du palais, ils sauront qu'une menace est dirigée spécifiquement contre eux.

« Bien oui, c'est l'enfer. » – Me Sabin Ouellet, responsable de la sécurité des procureurs au ministère de la Justice

« Au palais, des appels à la bombe, on en a souvent, mais spécifiquement contre un procureur, de mémoire, c'est la première fois. La prochaine fois, les procureurs en seront informés sur-le-champ avec le code. Ils ne se retrouveront plus dans les corridors publics », explique Me Trudeau, sans donner plus de détails pour ne pas mettre en péril son nouveau plan de sécurité.

Bureau non sécuritaire

Reste que le palais de justice de Montréal a des airs de « bunker » comparativement à certains palais en région. Par exemple, à Amos, en Abitibi, le bureau d'un procureur a été ajouté en 2005… dans le couloir. Sa porte donne sur l'ascenseur emprunté par tous les usagers du palais. Il n'y a ni vitre ni même un comptoir entre le procureur et le public.

« Ici, on n'a pas de gangs de rue, mais on en a des coucous, aussi. Il y en a des conjoints violents qu'on envoie en prison. On en a des vendeurs de drogue. Durant les rénovations, on nous a dit qu'il n'y avait pas de place pour faire un aménagement sécuritaire », souligne Christian Leblanc, président de l'Association des substituts du procureur général du Québec et procureur à Amos.

Le responsable de la sécurité des procureurs au ministère de la Justice, Me Sabin Ouellet, reconnaît le problème. « Bien oui, c'est l'enfer », lâche-t-il. C'est pourquoi il conçoit présentement un plan de bureau sécuritaire qui servira de modèle pour tous les bureaux de procureurs au Québec.

PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE©

Un membre de gang de rue a toisé des procureurs, plus tôt cette semaine, lors d'un procès qui se déroule au Centre judiciaire Gouin et où l'intimidation est monnaie courante.

au palais de justice

pour assurer la sécurité de ses employés

Depuis la réouverture en septembre du Centre judiciaire Gouin, dans le nord de Montréal, la pénurie se fait davantage sentir. Des constables du palais de Montréal sont envoyés à Gouin, sans être remplacés. À l'époque des superprocès des motards (terminés il y a deux ans), au moins un constable spécial était présent 24 heures sur 24 au centre judiciaire Gouin. Ce n'est pas le cas depuis sa réouverture, a constaté *La Presse*. Ce palais a été construit en 2001 justement pour les procès à « haut risque ».

Pour les juges, l'ouverture des salles à différentes heures constitue un autre obstacle aux arches de détection. Cela est « envisageable », dit la juge Veillet, mais il ne faudrait surtout pas que ça allonge les délais d'audience. « La Cour pourrait commencer plus tôt, mais certainement pas plus tard », ajoute le juge de la Sablonnière.

En attendant, les procureurs de la Couronne s'inquiètent. L'alerte à la bombe du 20 octobre a créé une « commotion » parmi eux, selon la procureur chef du palais de Montréal, Marie Andrée Trudeau. L'Association des substituts du procureur général du Québec a aussi reçu plusieurs courriels de réactions parfois très émotives. « Ce qui m'écoeure là-dedans, c'est que nos patrons attendent comme des moutons que quelqu'un se fasse descendre pour épargner des pinottes », écrivait ainsi l'un des 420 membres.

Pour le président de l'Association, Christian Leblanc, il est « minuit moins cinq ». « S'il faut que les ministères de la Justice et de la Sécurité publique et la Société immobilière du Québec me voient dans leur soupe pour se parler, ils vont me voir », dit-il.

L'Association ne siège pas à la table centrale sur la sécurité des palais. « Dans une usine, on ne verrait pas de comité sur la sécurité formé seulement de la partie patronale, sans le syndicat », souligne Me Leblanc.

Après la fusillade au collège Dawson, le premier ministre Jean Charest a demandé aux responsables d'établissements publics de réévaluer leurs mesures de sécurité. « J'ai avalé mon café de travers quand j'ai entendu ça, a confié un juge à *La Presse*, sous le couvert de l'anonymat. Des gens entrent avec des machettes et des couteaux dans les salles d'audience du palais de Montréal. Pour sécuriser le palais, ça fait 10 ans qu'on demande des détecteurs de métal. Le gouvernement le sait et nous répond toujours la même chose : "trop cher". »

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : caroline.touzin@lapresse.ca

Des procureurs de la Couronne menacés

GANGS

suite de la page A1

Dans un autre cas, après avoir été victime de vandalisme chez lui, un procureur a demandé un gilet pare-balles.

D'autres encore, qui plaident des dossiers de gangs de rue au palais de justice de Montréal, ont réclamé une place dans le stationnement souterrain de l'édifice. Ils veulent éviter d'être suivis aux stationnements extérieurs du palais, rue Notre-Dame ou encore plus loin, rue Viger. Certains n'en ont pas reçu, malgré leur demande.

Depuis l'alerte à la bombe au palais de justice de Montréal, le 20 octobre dernier, *La Presse* a rencontré plusieurs procureurs qui ont fait part de leur inquiétude et a reçu des courriels de certains d'entre eux. Certains sous couvert de l'anonymat. Cette menace qui a nécessité l'évacuation du palais de justice visait spécifiquement un procureur de la Couronne.

« Vu la nature imprévisible des gangs de rue, nos patrons ne voulaient pas prendre de risque », a expliqué le procureur Jean-Pierre Saint-Jean. Cet avocat a déjà plaidé à des procès de criminels dangereux, dont des motards, mais jamais auparavant il n'avait senti le besoin d'avoir recours à des mesures de sécurité de la sorte.

« Le danger auquel font face les procureurs de la Couronne s'amplifie à cause du caractère imprévisible des gangs de rue », confirme le procureur chef du Bureau de lutte au crime organisé (BLACO), Claude Chartrand.

Il n'est pas rare de voir des membres de gangs et leurs proches remplir une salle d'audience, à la comparution d'un des leurs. « Leur simple présence constitue une menace », dit le patron des procureurs. « Je ne comprends pas que les cellulaires qui permettent de prendre des photos ne soient pas encore interdits dans les palais de justice », ajoute-t-il.

L'Association des substituts du procureur général du Québec est inquiète. « Pourquoi des procureurs sont pris en photo? Pour les identifier plus tard? Pour les reconnaître dans le stationnement? Simplement pour les intimider? D'une façon ou d'une autre, c'est inacceptable », estime son nouveau président, Me Christian Leblanc.

Courriels apeurés

L'Association qui représente 420 procureurs reproche à son employeur, le ministère de la Justice, de ne pas en faire assez pour assurer la sécurité de ses membres. Dans la dernière année, plusieurs procureurs ont demandé à leur association de revendiquer des stationnements sécuritaires à l'usage exclusif des employés de palais, notamment. En région, il n'est pas rare que les procureurs doivent partager le même stationnement que des accusés ou la famille d'accusés qu'ils veulent faire condamner.

Voici un extrait de courriel d'un procureur qui a piloté un dossier gang de rue en région : « À côté de moi dans le stationnement, il y a une voiture sport chica boum chica boum avec des gros mags. Ils sont plusieurs dans la voiture. Je démarre, ils me suivent. »

En voici un autre : « Je fais affaire quotidiennement avec des gens du crime organisé. Je peux vous dire que régulièrement, je me suis senti très inconfortable de quitter le palais de justice en même temps que des accusés et leur entourage (!) en sachant qu'ils pouvaient facilement (et ils le faisaient) identifier mon véhicule personnel. À plusieurs reprises, j'ai volontairement attendu à mon bureau de bons moments pour laisser le temps à ces gens de s'en aller. Comment se fait-il que je doive payer de mon temps pour assurer ma propre sécurité? »

Un procureur de la Couronne qui suggère une sentence au juge ne doit jamais se demander si sa suggestion va fâcher l'accusé, dit Me Leblanc. « Le ministère de la Justice doit faire en sorte qu'on travaille dans un environnement complètement sécuritaire, exempt de toute forme de menace et d'intimidation. Ce n'est pas le cas actuellement. »

Son prédécesseur de 2004 à 2006, procureur de la Couronne en Outaouais, Me Denis Pilon, qualifie l'attitude du ministère de la Justice de « nonchalante ». « Quand un procureur demande une mesure de sécurité, c'est toujours long et laborieux », raconte le président sortant.

Le responsable de la sécurité au ministère de la Justice, Me Sabin Ouellet, nie que la sécurité des procureurs ne soit pas prise au sérieux. « Ceux des escouades spécialisées bénéficient de mesures de sécurité plus grandes, assure-t-il. Dans les autres cas, un expert policier évalue la menace et nous fait des recommandations selon des critères précis. »

L'affaire Crépeau

Parlez de l'affaire Paul Crépeau avec n'importe quel procureur de la Couronne du Québec et il aura de la difficulté à garder son calme. « Beaucoup de procureurs vont l'avoir longtemps sur le cœur », a dit l'un d'eux à *La Presse*.

En septembre 2003, le procureur de Sherbrooke, au cœur d'un procès, reçoit de sérieuses menaces de mort de motards. Le ministère de la Justice et la Sûreté du Québec lui conseillent d'abandonner le procès et de déménager. L'avocat ne reçoit pas d'aide pour se trouver une nouvelle maison ni de soutien psychologique. Sa femme doit quitter son emploi. On lui conseiller de ne plus travailler durant trois ans pour éviter de se faire retrouver par les bandits.

La nouvelle maison du procureur ressemble à l'ancienne. Toutefois, elle vaut plus cher parce qu'elle est située dans une région économique plus prospère. Le Ministère lui remboursa la différence entre les deux, soit 47 000 $. Le hic : le fisc exige de lui 23 500 $, estimant qu'une partie de l'aide accordée par le Ministère est un « avantage imposable ».

M. Crépeau souligne l'absurdité au Ministère qui refuse alors de rembourser cet « avantage imposable » arguant qu'un procureur devait en partie financer sa propre sécurité. Cela a pris trois ans d'âpres négociations, avant que le Ministère ne règle le dossier de Me Crépeau en février dernier.

149,95 $[1]
contrat de 3 ans
(649,95 $ sans contrat)
Motorola Q[MC] qwerty
Plus mince en noir
• Courriel en temps réel, accès Internet et MP3
• En prime : casque d'écoute Bluetooth[MD] (valeur de 89,95 $)[2]

99,95 $
contrat de 3 ans
(349,95 $ sans contrat)
Samsung a900
Mince et ultrastylisé
• Télé, MP3 et jeux
• Appareil photo et vidéo
• Bluetooth

Admirez-moi toutes ces belles formes.

99,95 $
contrat de 3 ans
(299,95 $ sans contrat)
Samsung m500
Le meilleur du multimédia
• Télé, MP3 et jeux
• Appareil photo et vidéo
• Mémoire extensible

69,95 $
contrat de 3 ans
(319,95 $ sans contrat)
Samsung a920
Édition limitée
L'ensemble musical et polyvalent
• Télé, MP3 et jeux
• Appareil photo et vidéo
• Mémoire extensible avec carte de 1 Go en prime

49,95 $
contrat de 3 ans
(279,95 $ sans contrat)
Katana[MC] de Sanyo
Mince et haut en couleur
• Appareil photo et Bluetooth
• Offert en quatre couleurs : bleu saphir, noir mystique, rose cerise et blanc polaire

29,95 $
contrat de 3 ans
(249,95 $ sans contrat)
Nokia 6275i
L'image parfaite
• Appareil photo 2 mégapixels
• MP3 et radio FM
• Mémoire extensible

0 $
contrat de 3 ans
(229,95 $ sans contrat)
Samsung a640
Un téléphone brillant
• Appareil photo et Bluetooth
• Haut-parleur
• Écran externe dissimulé

Visitez un détaillant Bell près de chez vous
1 888 4MOBILE
bell.ca/mobilite
Bell

L'offre prend fin le 31 déc. 2006 ; avec une nouvelle activation d'un nouvel appareil dans le cadre d'une entente de service min. de 3 ans à un forfait mensuel voix. Offerts avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture du réseau principal et du réseau mobile haute vitesse Mobilité de Bell, là où la technologie le permet. Modifiables sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre indicatif. Non offert dans tous les magasins. D'autres conditions s'appliquent. (1) Avec une nouvelle activation d'un nouvel appareil dans le cadre d'une entente de service min. de 3 ans à un forfait mensuel voix et à un forfait Courriel et Internet min. de 60$ par mois. La marque, le terme et les logos Bluetooth sont la propriété de Bluetooth SIG Inc. (2) Avec une nouvelle activation d'un nouvel appareil dans le cadre d'une entente de service min. de 1 an à un forfait mensuel voix. Fonctionnalités peuvent varier ; voir guide d'utilisation. Katana est une marque de commerce de Sanyo Inc. Motorola Q est une marque de commerce de Motorola.
3446916A
3446800

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Courses de chevaux : des largesses accablantes

Québec envoie le dossier à la police

Laxisme, dépenses somptueuses, « bar ouvert », primes à tire-larigot. On roulait carrosse à la Société nationale du cheval de course, au point d'alerter le Vérificateur général du Québec. Et le ministre des Finances, qui a demandé hier à la SQ d'y mettre le nez.

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Charest juge suffisamment grave le laxisme administratif constaté par le Vérificateur général à la Société nationale du cheval de course pour transmettre tout le dossier à la Sûreté du Québec.

Dans une lettre transmise, en fin de journée hier, au directeur général de la Sûreté du Québec, Normand Proulx, le ministre des Finances, Michel Audet, demande à la police d'analyser le rapport déposé hier par le vérificateur général, Renaud Lachance. La police devra « en faire l'analyse et, s'il y a lieu, procéder à une enquête ». Ultimement, la SQ devra « y donner toutes les suites qu'elle jugera appropriées », indique M. Audet dans sa lettre.

Plus tôt hier, en déposant un rapport accablant sur la gestion de la SONACC depuis 1999, le vérificateur général avait conseillé à Québec de prendre tous les moyens pour se faire rembourser les fonds gaspillés pendant des années par l'organisme, qui avait le mandat de gérer les quatre hippodromes du Québec et veiller à l'avenir de l'industrie des courses de chevaux.

Pour M. Lachance, les administrateurs de la SONACC se comportaient comme à « un bar ouvert » et ne rendaient guère de comptes au gouvernement, en particulier de 1999 à 2003, sous le Parti québécois. Sans qu'on puisse affirmer que cette somme n'a pas été dépensée à bon escient, le Vérificateur ne trouve pas de traces de plus de 15 millions de dépenses, des fonds publics, puisés dans le budget de cet organisme depuis sept ans.

Les administrateurs de la SONACC se comportaient comme à « un bar ouvert ».

La SONACC, dans laquelle Québec a injecté au total 260 millions pour assurer la survie de l'industrie depuis 1999, a multiplié les décisions « inacceptables, discutables, douteuses et tout à fait incorrectes », a martelé hier M. Lachance en rendant le verdict de loin le plus dur depuis son arrivée en poste, il y a deux ans. « Seul un juge peut décider qu'il y a fraude. J'ai proposé au gouvernement de prendre les moyens de se faire rembourser », a résumé le vérificateur.

« Que les coupables paient. S'il faut mettre la police là-dedans, qu'on le fasse. On n'a personne à protéger », a répliqué le député péquiste François Legault, selon qui le gouvernement Landry a « agi de bonne foi » à l'époque.

Mais l'ex-ministre péquiste a préféré braquer le projecteur sur la privatisation récente des hippodromes. Le gagnant, Attractions Hippiques, aura des recettes de 36 millions par année grâce aux 1900 appareils de loterie vidéo octroyés par Loto-Québec. La compagnie du sénateur Paul Massicotte est assurée de profits annuels de 22 millions, pendant 25 ans, pour une mise de fonds totalisant 100 millions. « C'est un rendement de rêve », a souligné M. Legault.

« On n'a pas le droit de voler au Québec. S'il y a des fautes graves au sens du Code criminel, il faut qu'elles puissent être vérifiées par une enquête policière », a dit de son côté le chef de l'ADQ, Mario Dumont. Pour lui, l'ex-premier ministre Bernard Landry, mais aussi André Boisclair, qui était alors membre du gouvernement, ont une part de responsabilité dans ce « scandale ».

Musée des horreurs

Les 35 pages du rapport déposé hier à l'Assemblée nationale auront une place de choix au musée des horreurs de l'administration publique, à cause de décisions qui toutes profitaient aux administrateurs. « Ce ne sont pas ceux qui décrottaient les chevaux dans les écuries qui en ont profité », a laissé tomber M. Lachance.

Les enquêteurs du Vérificateur ont relevé par exemple qu'un cadre payé 100 000 $ par année a reçu 82 500$ en indemnité de départ. La SONACC l'a aussitôt réembauché pour lui verser, en deux ans, 350 000 $ à titre de consultant pour des travaux reliés à ses anciennes responsabilités.

Un employé « prêté » par le gouvernement a aussi eu une prime de départ à laquelle il n'avait pas droit – pour y arriver, la SONACC lui a donné un contrat de consultant d'un an, 60 000 $ pour 20 heures de travail par mois.

De 1999 à 2005, certains cadres ont eu des augmentations de salaire allant jusqu'à 30 % sans changer de responsabilités. Des frais totalisant 748 600 $ ont été remboursés à 14 dirigeants ; 47 % de ces dépenses étaient injustifiées.

Un dirigeant s'est fait verser 153 000 $ en avance ou en remboursement sur 28 mois. Plus de 93 000 $ de dépenses étaient « injustifiées », notamment 12 000 $ pour la location d'un avion pour lui permettre d'assister à un encan de chevaux au Kentucky. « La SONACC n'achète pas de chevaux », a souligné M. Lachance, mais la plupart des administrateurs étaient aussi des éleveurs. Cet administrateur devait rembourser 22 000 $ d'avances à la société et aucun document ne montre que cela a été fait, a relevé le vérificateur.

Le niveau des dépenses de représentation laisse songeur. Depuis 1999, la SONACC a versé 781 000 $ aux membres de son conseil d'administration – qui ont le droit d'être rétribués – dont 337 000 $ en remboursement de frais.

Ceux qui ont refusé ces avantages ont été si peu nombreux que le vérificateur prend la peine de les identifier. Richard Berthiaume avait refusé à la fois toute rémunération et tout remboursement de frais. Longtemps président du conseil, Gilles Blondeau, un ami de longue date de Bernard Landry, ne touchait pas de rémunération. Raymond Lemay, Gilles Dubreuil et Jean Richard n'ont jamais produit de comptes pour faire rembourser leurs frais.

L'étude des remboursements de frais accordés aux dirigeants fait apparaître bien des « pratiques discutables ». Un membre du conseil avait, par exemple, obtenu 42 750 $ en jetons de présence pour participer à des tournois de golf, prendre des repas d'affaires et participer à des événements de la SONACC. Quelques administrateurs ont obtenu un total de 20 000 $ pour participer à des réunions ou des événements dont on ne retrouve aucune trace. On a payé 36 000 $ de repas pour représentation à des administrateurs qui mangeaient seuls ou avec d'autres membres du CA. En revanche, il s'est payé pour 1,1 million en repas aux restaurants des hippodromes, sans justifications, des « gratuités » offertes à des employés de la SONACC.

Des dirigeants avaient des bonis jusqu'à 30 000 $ sans qu'un seul document permette d'évaluer leur performance. Cinq cadres avaient même des allocations d'auto variant entre 17 000 $ et 22 000 $ par année, une faveur qu'on avait oublié de signaler au fisc. « Il n'y a rien là de frauduleux, mais quand on accorde un tel avantage, on sait bien que c'est excessif », a observé M. Lachance. Un cadre a eu pendant 28 mois une indemnité totalisant 20 000 $ pour ses déplacements entre la maison et le bureau, sans que ce soit signalé au fisc.

Le vérificateur ne trouve guère à redire sur le processus de privatisation qui a été remporté par Attractions Hippiques, du sénateur Paul Massicotte. Un membre du comité de sélection s'était identifié comme « connaissance personnelle » du sénateur. Les règles gouvernementales sur l'éthique exigeaient qu'il se retire du comité, ce qui n'a pas été fait, a relevé M. Lachance. En outre, les critères d'évaluation pour évaluer les soumissionnaire n'étaient pas suffisamment transparents, ce qui est un manquement « aux principes de saine gestion ».

C'EST SUR NOTRE BRAS !

NOUS PAYONS LA PREMIÈRE MENSUALITÉ DE LOCATION SUR TOUS LES NOUVEAUX MODÈLES SUZUKI†

LOCATION À PARTIR DE 199 $** TAUX DE LOCATION DE 4,65 %

PAR MOIS PENDANT 60 MOIS/MISE DE FONDS DE 2 440 $/PDSF 15 995 $*

Moteur 4 cylindres, 143 chevaux-vapeur • Climatiseur disponible
Glaces, serrures et miroirs électriques • Traction intégrale disponible
Système audio AM/FM/lecteur CD/MP3/WMA avec 4 haut-parleurs
Six coussins gonflables de série • Freins ABS avec assistance au freinage et DEP
Consommation : ville — 9,2 L/100 km; route — 6,9 L/100 km††

Visitez notre salle d'exposition virtuelle sur SX4.ca

LOCATION À PARTIR DE 299 $** TAUX DE LOCATION DE 4,90 %

PAR MOIS PENDANT 60 MOIS/MISE DE FOND S DE 3 860 $/PDSF 25 495 $*

LA VERSION MODIFIÉE DU GRAND VITARA A GAGNÉ LE PIKES PEAK INTERNATIONAL HILL CLIMB.
CLÉ D'OR DANS LA CATÉGORIE UTILITAIRES SPORT COMPACTS PAR L'ANNUEL DE L'AUTOMOBILE 2007.

Moteur V6, 185 chevaux-vapeur • Système 4 roues motrices de série
Glaces, serrures et miroirs électriques
Système audio AM/FM/lecteur CD/MP3/WMA avec 4 haut-parleurs
Six coussins gonflables de série • Freins ABS avec DEP
Consommation : ville — 13,0 L/100 km; route — 9,5 L/100 km††

Visitez notre salle d'exposition virtuelle sur GRANDVITARA.ca

Pour plus d'information, visitez
suzuki.ca

SUZUKI
Un mode de vie !

VILLE-MARIE SUZUKI Montréal 514 598-8666
ST-HUBERT SUZUKI St-Hubert 450 676-0239
HYMUS SUZUKI Dorval 514 685-5370
GIROUX LABELLE SUZUKI Ste-Agathe 819 326-1615
CARREFOUR SUZUKI Ste-Rose 450 625-1114
JOLIETTE SUZUKI Joliette 450 755-1055
LANGEVIN SUZUKI St-Eustache 450 623-6431
PARCOURS SUZUKI St-Jérôme 450 438-3528
G/S SUZUKI AUTOMOBILES Shawinigan 819 539-5438
LONGUEUIL SUZUKI Longueuil 450 670-5708
VISION SUZUKI AUTOMOBILES Victoriaville 819 758-6461
LACHUTE SUZUKI Brownsburgh-Chatham 450 562-0262
LASALLE SUZUKI AUTOMOBILES LaSalle 514 368-8277
SUZUKI REPENTIGNY Repentigny 450 585-9950
PARENT SUZUKI Drummondville 819 478-8181
NAPIERVILLE SUZUKI Napierville 450 245-0606
ST-HYACINTHE SUZUKI St-Hyacinthe 450 774-1332
CONCEPT SUZUKI Granby 450 372-2007
SUZUKI DE LAVAL Laval 450 682-4000
GRENIER SUZUKI Terrebonne 450 961-2886
RENDEZ-VOUS SUZUKI Brossard 450 466-2065
SUZUKI DE L'OUTAOUAIS Hull 819 771-1900
SHERBROOKE SUZUKI Rock Forest 819 340-1200
LAROCHELLE SUZUKI Trois-Rivières 819 375-7111
SUZUKI SOREL-TRACY Sorel-Tracy 450 746-4774
SUZUKI COLLETTE Ste-Julie 450 649-0010
AMI SUZUKI Châteauguay 450 692-7700

FIER COMMANDITAIRE DE MADD Les mères contre l'alcool au volant
PROGRAMME SUZUKI POUR LES DIPLÔMÉS ***

3439689A 3439691

LES CONSOMMATEURS DEVRAIENT LIRE CECI : Les véhicules peuvent différer des modèles illustrés. *PDSF pour la SX4 2007 équipée d'une transmission manuelle (modèle H3N83N7) et le Grand Vitara 2007 équipé d'une transmission manuelle (modèle LLN81S7). Frais de destination et livraison (1 095 $/1 295 $), frais d'immatriculation, d'assurances, frais d'administration et taxes applicables en sus. **Offre d'une durée limitée s'adressant à des particuliers admissibles au crédit (S.A.C.) auprès de CrédiLink pour la location d'une SX4 2007 équipée d'une transmission manuelle (modèle H3N83N7) et d'un Grand Vitara 2007 équipé d'une transmission manuelle (modèle LLN81S7). Obligation locative totale de 14 375,93 $/21 796,00 $ incluant la mise de fonds initiale de 2 440 $/3 860,00 $ ou échange équivalent, avec kilométrage alloué de 100 000 km (0,10 $/km additionnel). Frais de destination et livraison (1 095 $/1 295 $) inclus dans les mensualités. Les frais d'immatriculation, d'assurances, d'acquisition (350 $), d'administration, RDPRM (48 $ + taxes) et toutes taxes applicables sont en sus et sont payables à la livraison de même que la mise de fonds. †Suzuki Canada paiera la première mensualité de location ainsi que les taxes applicables sur tous les nouveaux modèles Suzuki pour la durée de location. Le client commencera le paiement des mensualités 30 jours après le début de la location. †Offre valide jusqu'au 29 décembre 2006. ††Consommation d'essence estimée d'après les critères de Transport Canada. ***Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre offre à l'exception du programme Suzuki pour les diplômés. Avec le programme Suzuki pour les diplômés, les diplômés récents de niveau collégial ou universitaire peuvent être admissibles à un rabais à l'achat ou à la location de certains modèles. Les concessionnaires peuvent louer ou vendre moins cher. Voyez un concessionnaire participant pour tous les détails.

DERNIÈRE CHANCE POUR LA LIVRAISON DE NOËL!

EXCUSEZ-NOUS! HERR SCHICKLGRUBER
H. Clifford Chadderton

Ce livre raconte les aventures extrêmement pénibles des jeunes hommes, certains d'entre eux encore adolescents, qui ont combattu au cours de la Seconde Guerre mondiale. Cet ouvrage donne un aperçu des personnalités, des sentiments et des espoirs de ces jeunes hommes qui se sont battus contre vents et marées. Leurs histoires sont effrayantes, amusantes, tragiques et miraculeuses.

Pour plus de renseignements ou pour commander un exemplaire de ce livre (10 $), communiquez avec : Les Amputés de guerre 1 800 250-3030 www.amputesdeguerre.ca

3448391A

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Le recyclage en échec

Québec est montré du doigt pour son laxisme

FRANÇOIS CARDINAL

Le Québec a beau être le champion canadien de la production de déchets, le gouvernement peine à augmenter le taux de recyclage. Pis encore, il est incapable d'encadrer adéquatement les dépotoirs où se retrouvent de plus en plus de matières résiduelles.

Dans son rapport déposé hier, le vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, prédit ainsi l'échec de la politique québécoise sur le recyclage, qui viendra à échéance en 2008. Il attribue cette situation au laxisme du ministère de l'Environnement et des villes.« À deux ans de l'échéance, je conclus que la progression vers l'atteinte des objectifs est lente et que les résultats attendus à la fin de la période risquent de ne pas être au rendez-vous », écrit-il.

Cet échec potentiel survient au moment où les Québécois produisent une quantité record de déchets. De 1994 à 2004, les matières résiduelles ont en effet augmenté de 63 %, plaçant le Québec au sommet des provinces canadiennes.

Or, la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 devait expressément avoir l'effet contraire, en réduisant la quantité de matières résiduelles. Le principal objectif était de récupérer 65 % des déchets, alors que le taux actuel ne dépasse pas 49 % (23 % pour le secteur municipal).

Un des problèmes, selon le vérificateur, est que le gouvernement n'a jamais respecté sa promesse de mettre à jour sa politique. Ainsi, le plan d'action du Québec est vieux de huit ans, même si le contexte a beaucoup évolué depuis. « Pareille situation n'est pas de nature à favoriser l'atteinte des objectifs et n'est certes pas étrangère à la lente progression observée. »

Parmi les autres problèmes majeurs, il relève que les objectifs à long terme ne sont pas accompagnés d'objectifs intermédiaires, qu'il n'y a pas d'échéancier pour la plupart des actions et que les villes ont trop tardé à adopter leurs propres plans d'action. Pire que tout, note le vérificateur, les coûts de l'élimination demeurent bien inférieurs à ceux de la récupération. Les coûts de la collecte sélective et du traitement qui s'ensuit seraient en effet au moins deux fois plus élevés que ceux de la collecte et de l'élimination des déchets. « Il s'avère tentant de retenir la solution la plus économique à court terme. »

Selon le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED), le ministre Claude Béchard doit corriger ces lacunes de toute urgence. L'organisme recommande d'adopter une loi qui rendrait la récupération obligatoire pour les industries, commerces et institutions.

Par ailleurs, le vérificateur général a aussi examiné l'encadrement des sites d'enfouissement par le ministère de l'Environnement. Il y a observé un manque de rigueur important. Il conclut que les fonctionnaires ne visitent pas assez souvent les sites, complètent mal les dossiers d'inspection, n'appliquent pas correctement la réglementation, etc. « Le Ministère ne peut actuellement exercer une surveillance efficace et efficiente des activités de récupération et d'élimination des matières résiduelles », écrit-il. M. Lachance précise aussi qu'aucune démarche n'a été faite relativement aux 1500 lieux d'enfouissement illégaux recensés par le gouvernement au milieu des années 1990.

Enfin, il note que la planification au Ministère est déficiente. Bien que 21 lieux d'enfouissement sanitaire risquent d'être pleins d'ici cinq ans, aucune démarche pour solutionner ce problème n'a été entreprise dans la moitié des cas.

Le directeur du FCQGED, Robert Ménard, déplore cette situation. « Ce laxisme dans l'application des lois environnementales est inacceptable, dit-il, d'autant plus que parmi les 101 rapports d'inspection analysés, aucun avis d'infraction n'a été signalé par le Ministère dans 52 % des cas, même si les exploitants de lieux d'élimination étaient fautifs. »

PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

Alors que les Québécois produisent le plus de déchets, la politique de recyclage ne donne pas les résultats escomptés.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : francois.cardinal@lapresse.ca

Moitié prix
POUPÉES BARBIE^MD À LA PLAGE
Nos 77949/50.
Rég. Sears 8,99.
Chacun 4,49
© 2006 Mattel Inc.

Moitié prix
VÉHICULES RADIOGUIDÉS SPIDER-MAN^MD
• 3 ans et plus
No 65143/7.
Rég. Sears 29,99.
Chacun 14,99
MARVEL et SPIDER-MAN sont des marques déposées. Tous droits réservés

Moitié prix
JOUET FISHER-PRICE^MD 'FETCH THE PHONICSBOT'
• 2 ans et plus
No 65605.
Rég. Sears 49,99. 24,99

Grand choix de jouets à moitié prix!

Moitié prix
JEUX DE MEGA BLOKS^MD DE 90 OU DE 180 PIÈCES
• 1 an et plus
90 pièces. No 65615. Rég. Sears 14,99. 7,49
180 pièces. No 65619. Rég. Sears 29,99. 14,99

Moitié prix
ENSEMBLE SPECTACLE DE CHIENS 'DAZZLIN' PET SHOW' POLLY POCKET^MD
• 4 ans et plus
No 79807.
Rég. Sears 19,99.
9,99

Moitié prix
GUITARE ACOUSTIQUE 30 PO
• 6 ans et plus
No 82240.
Rég. Sears 39,99. 19,99

Moitié prix
JEUX 'BREAK THE SAFE' OU JENGA
Nos 92627/29/387. Rég. Sears 9,99. Ch.
4,99

Moitié prix
ÉTABLI MON PREMIER CRAFTSMAN^MC AVEC 66 PIÈCES ET EFFETS SONORES
• 4 ans et plus
No 65513. Rég. Sears 79,99.
39,99

Tous les autres jouets à prix ordinaires sont en solde
sauf les jouets Just Kidz^TM/MC

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 24 décembre 2006, si Sears est ouvert, dans la limite des stocks

Plus de choix? trouvez tout @ sears.ca

Sears
MON RÊVE

NE123M106 © 2006. Sears Canada Inc.
3448262A

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Projet de modernisation de Sainte-Justine

Vers un dépassement de 112 millions

PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC ©

Le vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, a présenté son deuxième rapport hier.

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — La modernisation du CHU Sainte-Justine, l'un des trois projets touchant des centres hospitaliers universitaires de Montréal, pourrait coûter 20 % plus cher que prévu, c'est-à-dire 112,6 millions de dollars supplémentaires, si on ne redresse pas la barre.

Dans le second tome de son rapport 2005-06 déposé à l'Assemblée nationale hier, le vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, craint les dépassements de coûts dans la réalisation des trois projets.

M. Lachance déplore d'ailleurs que le gouvernement ait choisi de confier la gouvernance des projets des CHU à deux organisations – le directeur exécutif Clermont Gignac et les centres hospitaliers – plutôt qu'à une seule. Cette situation risque selon lui de nuire à la responsabilité, ainsi qu'au respect des coûts et de l'échéancier.

Le vérificateur général s'est penché sur le projet du CHU Sainte-Justine, dont le coût est évalué à 563 millions de dollars. Cette estimation est erronée selon lui, car « la nature et l'ampleur des travaux n'étaient pas suffisamment connues lorsqu'on a établi le montant ».

« Dans ce projet, c'est le budget fixé qui a déterminé le nombre de mètres carrés que l'on pourrait construire en fonction d'un prix unitaire donné. Par conséquent, on ne savait pas si cela répondait aux besoins. »

Par exemple, pour le projet relatif au centre de recherche et du savoir, dont le coût est estimé à 80 millions, le vérificateur général dit n'avoir obtenu aucune donnée sur les travaux à réaliser.

« Dans ce projet, c'est le budget fixé qui a déterminé le nombre de mètres carrés que l'on pourrait construire en fonction d'un prix unitaire donné. Par conséquent, on ne savait pas si cela répondait aux besoins », écrit-il dans son rapport.

Pour le projet associé aux unités et aux services spécialisés, le budget prévu de 224 millions de dollars « ne répond pas à tous les besoins prioritaires associés au projet, tels que définis » par Sainte-Justine.

Si l'on veut respecter le budget de 563 millions, l'ampleur des travaux pour Sainte-Justine devra être réduite de 17 % (95,7 millions), selon le vérificateur général. « Si l'on décide de maintenir les travaux prévus, le budget pourrait être augmenté de 20 % (112,6 millions) », affirme-t-il dans son rapport.

Renaud Lachance souligne néanmoins que « le gouvernement agit correctement en montrant beaucoup de prudence » dans la planification des trois projets. Mais il émet un sérieux avertissement.

« La structure actuelle de gouvernance, pour ce qui est du succès des projets, comporte des risques au regard du respect des travaux, des coûts et de l'échéancier », indique le rapport.

Renaud Lachance croit que la gouvernance des trois projets de modernisation pose problème. Deux organisations, aux intérêts différents, se trouvent à la tête des projets. Le directeur exécutif Clermont Gignac « a surtout pour mission de contrôler les coûts, tandis que les établissements veulent avant tout que les projets comblent les besoins qui ont été déterminés », souligne-t-il.

Le vérificateur général donne un exemple de différend susceptible d'opposer les deux parties. « Devant une augmentation imprévue des coûts, les CHU voudront protéger le projet et obtenir un budget supplémentaire, alors que le directeur exécutif demandera de respecter le budget autorisé et de diminuer l'ampleur des travaux », explique-t-il.

Un tel partage des responsabilités risque selon lui d'entraîner « des délais et des retards qui auront des incidences sur les coûts ou l'ampleur des travaux ».

Renaud Lachance déplore que Clermont Gignac relève du ministère de la Santé et des Services sociaux. Une plus grande indépendance serait de mise, selon lui. « Dans d'autres juridictions, très souvent, les responsables de ces grands chantiers sont beaucoup plus autonomes », souligne-t-il, citant le cas de la Norvège.

Clermont Gignac devrait selon lui être à la tête des trois projets avec un conseil d'administration indépendant « pour pouvoir s'assurer d'une gouvernance plus adéquate ».

Rappelons que le coût des projets de modernisation du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM), du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et du CHU Sainte-Justine a été évalué à 3,6 milliards de dollars en avril dernier, ce qui dépasse de plus d'un milliard les évaluations précédentes. Ces projets seront réalisés en partenariat avec le secteur privé.

Autres situations préoccupantes

Par ailleurs, le rapport du vérificateur général relève d'autres situations préoccupantes. Ainsi, Emploi-Québec ne fait pas une gestion adéquate des 480 millions de dollars qu'il verse chaque année à des organismes communautaires et des centres de formation. Ces sommes sont destinées à offrir des mesures d'intégration à l'emploi aux chômeurs et aux assistés sociaux.

Bien souvent, Emploi-Québec « ne s'assure pas de payer un juste prix » et « ne vérifie pas si les services sont rendus en fonction des objectifs visés ». Il ne vérifie pas non plus que les mesures ont « l'impact souhaité sur les participants ».

Renaud Lachance souligne également que le Bureau du coroner est confronté à des « problèmes importants qui menacent son bon fonctionnement ». Ces problèmes touchent entre autres le recrutement et l'encadrement du personnel, de même que la gestion des dépenses.

Croyez encore au père Noël.

LG 245 — 0 $* (avec un contrat de 2 ou 3 ans)
RAZR de Motorola — 24,99 $* (avec un contrat de 3 ans)
Chocolate de LG — 99,99 $* (avec un contrat de 3 ans)
A720 de Samsung — 129,99 $* (avec un contrat de 3 ans)
Motorola Q — 149,99 $† (avec un contrat de 3 ans)

EN PRIME, un cadeau de 75 $‡.

Appels illimités en soirée à compter de 17 h et le week-end pendant 12 mois**.

EUPHORIK | Musique Télé Radio Jeux Messagerie Encore plus

TELUS le futur est simple MD

3439294A

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Les Jardins Dorval
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
5554, av. de Monkland
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
6146, boul. Henri-Bourassa Est
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications MOBILENET inc.
5165, ch. Queen-Mary, local GR-2
Communications Métropolitaine
8780, boul. Saint-Laurent, local 1
Globe Mobilité
6652, rue Saint-Hubert

Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

LaSalle
Cellulaire Plus
7575, boul. Newman

Saint-Laurent
D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Boisbriand
2400, rue d'Annemasse
(dans le Home Depot)

Lachenaie
aut. 40/aut. 640

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Laval Est (aut. 19/aut. 440)
Contact Com D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Digital Radio Communication inc.
Méga-centre Notre-Dame
2304, autoroute 13 Sud
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
Raytech Électronique
1451, boul. des Laurentides
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche
Méga-centre Mascouche

Repentigny
Galeries Rive Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère
Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme
Carrefour du Nord

Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe
Cellulaire Plus
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

Sorel
Promenades de Sorel

Victoriaville
La Grande Place des Bois-Francs

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Belœil
Cellulaire Plus
559, boul. Laurier

Brossard
Quartier DIX30
9380, boul. Leduc
Proxi Telecom Inc.
7591, boul. Taschereau

Candiac
D2 Technologie Inc.
89, ch. Saint-François-Xavier

3439342

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails à telusmobilite.com

FUTURE SHOP · BUREAU EN GROS · BEST BUY · Dumoulin · BRAULT & MARTINEAU · WAL-MART · Zellers

Offre valable jusqu'au 24 décembre 2006. Le prix et la disponibilité des téléphones peuvent varier. * Prix net en vigueur à la signature d'un contrat de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte et affiché sur votre prochain relevé mensuel de TELUS. † Cette offre s'applique aux clients qui s'abonnent aux services de transmission de la voix et de données avec un contrat de 3 ans et un forfait combiné Courriel, Web et voix ou un forfait Parlez & Courriel d'une valeur minimale de 45 $ ou un forfait d'appels vocaux d'une valeur minimale de 20 $ auquel ils ajoutent une option Courriel et Web d'une valeur minimale de 25 $. ** Les clients qui signent un contrat de 3 ans bénéficient des appels en soirée à compter de 17 h et le week-end pendant 12 mois. Une fois la période promotionnelle expirée, les appels en soirée seront facturés selon le tarif en vigueur. Vous pouvez annuler cette option en tout temps. ‡ L'offre d'un cadeau ou d'un crédit en magasin d'une valeur de 75 $ accordé à l'achat et à la mise en service d'un sans-fil avec un contrat de 3 ans est valable jusqu'au 31 décembre 2006. Le crédit est non monnayable et s'applique à certains produits en magasin seulement. © 2006 TELUS.

Ce Noël, emballez-vous !
air transat
air vacances

PARIS
Hiver 2007 à partir de
345$

Été 2007 :

Athènes et Provinces françaises
à partir de 555$

Barcelone, Madrid et Rome
à partir de 685$

Malaga et Valence
à partir de 735$

Réservez dès maintenant pour profiter des meilleurs prix !
Visitez le www.airtransat.com, téléphonez au 1 877 655-3948
ou communiquez avec votre agent de voyages.

Départs de Montréal. Prix par personne, pour les vols aller-retour en classe économique. Taxes et autres frais non inclus. Les prix en vigueur sont valides au moment de mettre sous presse. Les prix sont sujets à changement sans préavis et peuvent varier selon la disponibilité des sièges au moment de la réservation. Vols exploités par Air Transat. Air Transat est membre de Transat A.T. Inc.

3445769A

Participez au concours
« Gagnez un Diamant pour Noël »
un gagnant dans chacune des bijouteries Gemme

Une exclusivité Gemme
plus de 100 facettes
PRINCESS PLUS
The Brighter Princess Cut®

Montréal
Bijouterie R. Chayer 1009 Fleury est
J. Omer Roy & Fils 1658 du Mont-Royal est
Bijouterie Robert Richer 309 av. Dorval
Claude Gougeon & Fils 3116 Masson
Bijouterie Gilles Larouche 12,850 Sherbrooke est

Laval
Bijouterie André & Jean Marchand 3759 boul Lévesque ouest

Montérégie
Joaillerie Jean Langevin 145 boul. St-Joseph St-Jean

Drummondville
Bijouterie Lampron 217 rue St-Marcel

Surveillez votre Catalogue Gemme 2007
dans votre boite aux lettres ou votre Publisac
Tirage le 22 décembre 2006
d'un diamant, non monté, de taille PrincessPlus®, dans chaque bijouterie Gemme
Détails et règlements en magasin

GEMME
mon bijoutier

3446163
3446159A

POLITIQUE

PROCÈS DU GANG DE LA RUE PELLETIER

Portrait des gangs montréalais

CAROLINE TOUZIN

Dope Squad, Kraz brizz, Ruffriders, Bo-Gars, CDP, MS-13, gangs jamaïcains. Au fil de son témoignage au super procès du gang de la rue Pelletier, l'expert de la police de Montréal, Jean-Claude Gauthier, a dressé le portrait actuel des gangs de la métropole.

Contrairement aux porte-parole de la police, le sergent-détective à la section du renseignement criminel n'a pas hésité à nommer les principaux gangs. Deux des accusés au superprocès sont membres des Dope Squad, a-t-il révélé, hier. Ce sont Hansley Joseph, 27 ans, et Roberto Aurélius, 30 ans. Les Dope Squad font partie des Bloods (rouges) et sont présents dans le quartier Montréal-Nord.

Le policier qui s'intéresse aux gangs depuis 1988 ne manque pas d'humour. La première journée de son témoignage, il portait une chemise rouge. Hier, il a troqué le rouge contre le bleu, couleur des Crips. Pour confirmer l'adhésion à un gang, le policier se sert des mêmes critères établis à Los Angeles, ville où sont apparus les premiers Bloods et Crips.

À l'aide de renseignements d'une source fiable, d'un rapport de police confirmant les liens avec membres de gang reconnus et d'une participation directe ou indirecte à un crime de gang, M. Gauthier a identifié Aurélius et Joseph aux Dope Squad (DS). À sa sortie d'un bar de danseuses de Saint-Jérôme, en novembre 2004, Joseph a d'ailleurs été arrêté en possession d'armes à feu en compagnie d'un autre membre des DS, Woodley Zéphir, a-t-il souligné. Ces mêmes critères lui permettent d'affirmer sans l'ombre d'un doute que Bernard Mathieu, alias Ti-Pon, est le chef d'un gang de rue. Un gang sans nom qui vendait du crack et de la cocaïne dans une « enclave sans couleur » au cœur du territoire rouge, Montréal-Nord.

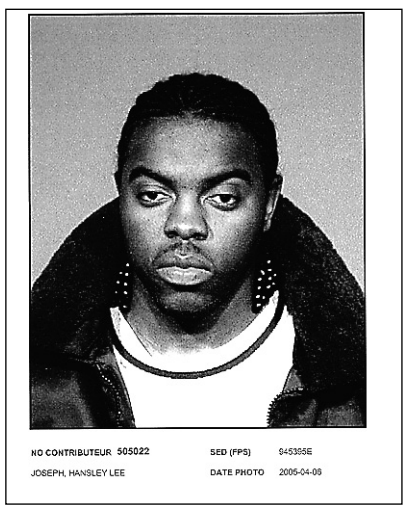

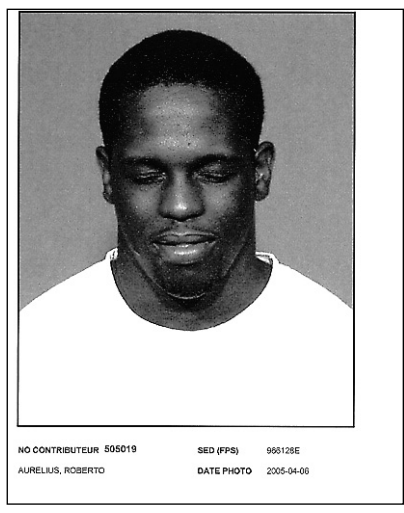

Hansley Joseph et Roberto Aurélius, deux membres des Dope Squad et accusés dans ce superprocès.

La cohésion d'un gang se maintient grâce à deux choses : la violence et les contacts. Ti-Pon regorge de contacts, entre autres chez les Ruffriders, un gang bleu présent à Roxboro et Pierrefonds. « Il peut utiliser la violence s'il est directement attaqué », selon M. Gauthier. Les policiers en uniforme ne lui font pas peur, ajoute-t-il.

Lors du défilé de la Carifête (fête caribéenne) à Montréal il y a deux ans, M. Mathieu a même salué de la main l'agent Gauthier, du haut de son char allégorique. Il trônait sur un podium avec des musiciens créoles à ses pieds.

Le sergent-détective Gauthier est le seul policier au Québec à faire des profils criminels de membres de gangs de rue. Les deux principaux gangs, les Bo-Gars (famille des Bloods) et les CDP (famille des Crips) sont surtout formés de criminels issus de la communauté haïtienne, a-t-il expliqué. Juste sous eux, il y a les Dope Squad (Bloods) et les Kraz brizz (Crips). Une cellule des Kraz brizz formée d'une quinzaine d'ados et de jeunes adultes a d'ailleurs été démantelée par la police la semaine dernière dans Saint-Michel, fief des Bleus.

Jusqu'à tout récemment, les Crips n'auraient jamais pu s'installer dans Montréal-Nord. Les Bloods sont toutefois en train de perdre de la puissance, a-t-il insinué. « Peut-être que si vous voulez vous partir un gang de Crips dans Montréal-Nord, vous allez avoir des problèmes. C'est moins vrai ces temps-ci. »

Certains gangs deviennent plus hétérogènes. Le policier a commencé à dresser le profil criminel de « Blancs, Québécois de souche » membres de gangs. Dans la métropole, il y a aussi des « gangs jamaïcains, sans nom précis et des MS-13 (des Latinos qui copient le gang salvadorien archiviolent implanté aux États-Unis). Les gangs de rue vietnamiens et cambodgiens ont quant à eux pratiquement disparu.

Le policier a terminé son témoignage, hier. Un long débat sur quelques mots dans six conversations téléphoniques traduites du créole au français s'est déroulé tout l'après-midi. La défense en contestait la traduction. Le procès reprend demain avec une requête de la défense, cette fois-ci, sur la constitutionnalité de la loi sur le gangstérisme.

Gravez ce décembre dans votre mémoire. Voyez votre concessionnaire Lexus dès maintenant et terminez l'année sur une finale inoubliable. Vous découvrirez des taux avantageux et aucun dépôt de sécurité‡ sur toute la gamme de puissants et élégants modèles Lexus. Et ce n'est qu'un début : ensuite, vous vivrez des moments merveilleux des années durant.

L'ÉVÉNEMENT
DÉCEMBRE INOUBLIABLE LEXUS

LEXUS
À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.

L'ÉVÉNEMENT DÉCEMBRE INOUBLIABLE LEXUS

CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

SPINELLI LEXUS LACHINE
LACHINE
(514) 634-7171
1 800 352-6111
spinellilexus.com

LEXUS LAVAL
LAVAL
(450) 686-2710
1 866 709-3713
lexuslaval.ca

SPINELLI LEXUS POINTE-CLAIRE
POINTE-CLAIRE
(514) 694-0771
1 877 694-0771
spinellilexus.com

GABRIEL LEXUS
ST-LAURENT
(514) 747-7777
gabriel.lexus.ca

PRESTIGE LEXUS
BROSSARD
(450) 923-7777
prestige.lexus.ca

‡Offre d'une durée limitée valable chez les concessionnaires Lexus participants pour la location au détail de tout modèle Lexus 2006 ou 2007. Les concessionnaires Lexus peuvent proposer leurs propres prix. Il peut être nécessaire de commander à l'usine. Veuillez voir votre concessionnaire Lexus pour obtenir tous les détails.

3446690A
3446775

ACTUALITÉS

Meurtre de Brigitte Serre dans une station-service

Enquête préliminaire des accusés

CHRISTIANE DESJARDINS

C'est sous le signe d'émotions difficilement contenues, par moments, qu'a débuté hier l'enquête préliminaire de Sébastien Simon, 19 ans, et Tommy Gagné, 20 ans, accusés du meurtre prémédité de Brigitte Serre.

La jeune fille de 17 ans a été assassinée lors d'un vol, alors qu'elle travaillait de nuit dans une station-service-dépanneur Shell de la rue Lacordaire, le 25 janvier dernier. L'affaire avait été ultramédiatisée, d'autant plus que les suspects avaient fait l'objet d'une chasse à l'homme dans les jours suivant le drame.

Hier, parents et amis de la jeune victime et des accusés étaient nombreux. Pour éviter une promiscuité qui pourrait engendrer des incidents regrettables, les autorités du palais de justice ont placé les proches de la victime d'un côté de la salle d'audience, tandis que ceux des accusés occupaient l'autre côté. Et à chaque levée de séance, les constables spéciaux s'organisaient pour évacuer la salle un côté à la fois. Pour l'observateur, il est clair que la peine est immense des deux côtés de la salle.

Dès l'ouverture de la séance, hier, le premier témoin appelé à la barre a donné la pleine mesure de l'horreur de ce drame. Il s'agit du pathologiste judiciaire André Lauzon, qui a pratiqué l'autopsie du corps de Brigitte Serre.

Une ordonnance nous empêche de révéler les propos du médecin, comme ceux de tous les autres témoins, d'ailleurs. Soulignons seulement que la mère de Brigitte Serre, incapable d'entendre l'impitoyable récitation des blessures infligées à sa fille, est sortie de la salle d'audience assez rapidement. Par la suite, ce sont des témoins policiers, qui se sont rendus sur les lieux le jour du meurtre, qui ont défilé à la barre.

En après-midi, Sylvie Ouellette, mère de l'accusé Sébastien Simon, a livré un témoignage émotif. Elle aussi a fondu en larmes à au moins deux reprises, si bien que le juge Martin Vauclair a décrété des pauses.

Finalement, c'est un ami d'au moins un des accusés, un certain Urbano, qui a pris la barre. Il sera de retour ce matin et sera contre-interrogé par les deux avocats de la défense, Me Christian Gauthier (Tommy Gagné), et Me Alexandre Bergevin (Sébastien Simon). C'est Me Louis Bouthillier qui occupe pour le ministère public, dans cette enquête préliminaire qui doit durer cinq jours.

Un troisième accusé dans cette affaire, Joël Nantais, a collaboré à l'enquête et a plaidé coupable à des accusations de vol qualifié et complicité après le fait. Il doit recevoir sa peine en février prochain.

Le vin sous un autre jour

RIEDEL

Riedel « Ouverture »
La série incontournable 10 $* le verre

Carafes Riedel
Amadeo - Cornetto - Extrême

Les verres ont une grande influence sur la dégustation du vin. De même les carafes permettent d'oxygéner votre vin pour mieux l'apprécier.

Chez *Vinum design*, nous vous offrons la plus grande sélection, pour tous les budgets.

Vinum design

1480, City Councillors, Montréal (près de La Baie centre-ville)
Tél. : 514 985-3200
www.vinumdesign.com

3446932A 3446936

Enfin au Canada
RSW

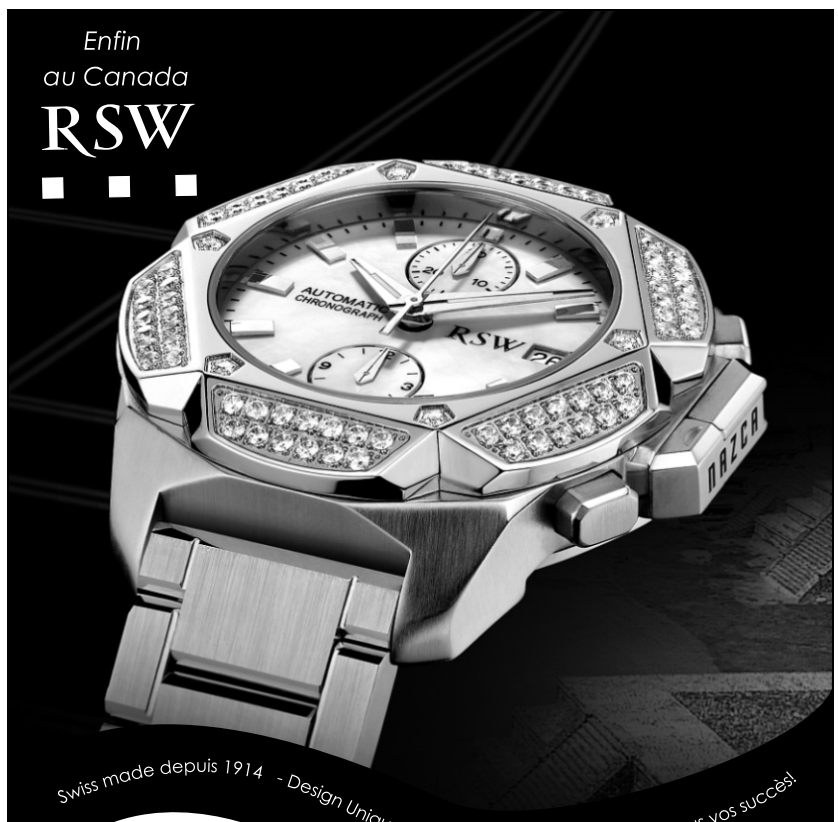

Swiss made depuis 1914 - Design Unique - Un bijou qui vous suivra dans tous vos succès!

Joaillerie Duvar
203, Principale O. Magog, QC
J1X 2A8
1-800-931-3121
www.duvar.ca
Magog

EVEREST
Joaillerie Bijouterie Depuis / Since 1950
8910, Boul. Lajeunesse, Montréal, QC
H2M 1R9
Tél.: (514)388-5358
Montréal

DISTRIBUTEUR D•E • L'•E•S•T
Distributeur de l'Est
Bijouterie - Cadeaux - Meubles
155, Principale, Granby, QC
Tél.: (450)372-5131
Granby

R.S.W. distribué et confié exclusivement au Canada et dans les plus belles places du Monde par:
Swiss Excellence Inc.
Le Prestige des Services du Monde Horloger et ses accessoires

3448852A

Jeune homme de 23 ans tué à coups de couteau

MARCEL LAROCHE

Un jeune homme apparemment sans histoire a été tué à coups de couteau dans la nuit de lundi à hier dans un immeuble à logements de l'arrondissement de Saint-Léonard, à Montréal. Il a sans doute payé de sa vie le fait d'avoir frayé avec le dangereux cercle des petits revendeurs de drogue.

C'est du moins l'une des hypothèses actuellement explorées par les enquêteurs du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) chargés d'élucider les circonstances entourant le drame qui a coûté la vie à l'homme de 23 ans.

Une jeune femme dans la vingtaine, qui serait une connaissance de la victime, a été interrogée pendant plusieurs heures, hier, par les policiers de la Section des crimes majeurs du SPVM afin de connaître tous les détails entourant la découverte du drame.

Cette femme, dont l'identité n'a pas été divulguée, a communiqué avec la centrale d'urgence 911 vers 2h20 hier matin pour dire qu'elle venait de trouver un individu gisant à la porte de son appartement.

Des agents du SPVM dépêchés dans l'immeuble du 4790, rue Pouget, à Saint-Léonard, ont effectivement découvert un homme dans un piteux état, affaissé devant l'entrée du logement de la femme.

La victime, qui souffrait de blessures par arme blanche au niveau du thorax, a été traitée sur place par des ambulanciers d'Urgences-santé, puis transportée dans un centre hospitalier, où elle décédée hier en début d'après-midi.

L'enquête a aussitôt été transférée aux policiers de la Section des crimes majeurs du SPVM. L'enquête sur ce 41e homicide de l'année dans l'île de Montréal – comparativement à 33 pour la même période en 2005 – se poursuivait toujours hier soir.

EN BREF

Une femme traînée par une voiture survit

Une femme d'une cinquantaine d'années s'est retrouvée coincée sous un véhicule et a été traînée sur plusieurs mètres, hier soir dans le quartier Parc-Extension, à Montréal. Le conducteur d'une camionnette de marque Dodge Caravan effectuait un virage à gauche dans la rue Liège, à l'angle de l'avenue Outremont, lorsqu'il a entendu un drôle de bruit. Ce n'est que 200 mètres plus loin qu'il s'est arrêté, croyant avoir fait une crevaison. En se penchant sous son véhicule pour vérifier l'état des pneus, il s'est aperçu qu'une femme dans la cinquantaine y était coincée. La femme a été transportée dans un centre hospitalier, où elle se trouvait en fin de soirée dans un état stable. Plus tôt dans la journée, un homme de 68 ans avait trouvé la mort dans des circonstances similaires, happé et traîné par un semi-remorque sur plusieurs mètres.

Malorie Beauchemin

OFFREZ LA CONFIANCE EN CADEAU

{ la confiance est contagieuse }

DÉCOUVREZ CE QU'EST LA CONFIANCE AVEC LA TRACTION INTÉGRALE CONTRÔLÉE ÉLECTRONIQUEMENT DE VOLVO AVEC INSTANT TRACTION^MC. POUR UNE DURÉE LIMITÉE, NE PAYEZ NI PREMIÈRE MENSUALITÉ NI DÉPÔT DE SÉCURITÉ SUR UNE SÉLECTION DE MODÈLES 2007, COMME LA S60 REDESSINÉE. RENDEZ VISITE À UN CONCESSIONNAIRE VOLVO POUR EN SAVOIR PLUS.

{ S60 2007 REDESSINÉE }

0 $ PREMIÈRE MENSUALITÉ

0 $ DÉPÔT DE GARANTIE

499* $ MENSUALITÉ CRÉDIT-BAIL 39 MOIS

2.8 % TAUX DE CRÉDIT-BAIL ACOMPTE DE 6 895 $

ACOMPTE DE 6 895 $ = 499 $/MOIS
ACOMPTE DE 3 195 $ = 599 $/MOIS
ACOMPTE DE 0 $ = 685 $/MOIS

VOLVO AWD S40 S60 S80 V50 V70 XC70 XC90

À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UNE S60 RECEVEZ UN ENSEMBLE DE PNEUS D'HIVER.**

VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza, Pointe-Claire
(514) 630-3666
www.volvo-pointeclaire.com

UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré, Montréal
(514) 737-6666
www.uptown-volvo.com

VOLVO LAVAL
2350, boul. Chomedey
Laval (450) 682-3336
www.volvodelaval.com

VOLVO ST. HYACINTHE
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe
(450) 771-2305
www.volvosthyacinthe.com

FRANKE VOLVO
180, rue Principale
Sainte-Agathe (819) 326-4775
www.frankevolvo.com

VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
Brossard (450) 659-6688
www.volvobrossard.net

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
Saint-Léonard (514) 725-9394
www.johnscottivolvo.com

Volvo. pour la vie

3446193

3446151A

* Offre d'une durée limitée consentie aux clients admissibles seulement sur approbation du crédit par les concessionnaires Volvo et les Services financiers de la Compagnie des automobiles Volvo du Canada. Cette offre s'applique à un S60 2.5T AWD A SR 2007 (frais de transport et de préparation de 1 295 $ en sus). 499,40 $/599 $/685 $ par mois; terme de 39/39/39 mois. Un acompte de 6 895 $/3 195 $/0 $, la première mensualité de 0 $, le dépôt de garantie de 0 $ sont dus à la signature du bail. Taxes, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs et frais d'administration en sus. Allocation de 60 000 km (0,16 $ par km excédentaire). Taux d'intérêt annuel de 2,8 %. Total des mensualités : 19 476,60 $/23 361 $/26 715 $. Les mensualités et le dépôt de garantie peuvent varier selon le choix d'équipements additionnels. Valeur de rachat à la fin du bail : 24 795 $ plus taxes. Le concessionnaire peut louer à un prix inférieur. **Offre selon la disponibilité et tant qu'il y en aura. Jantes non incluses. L'offre ne peut être convertie en rabais en argent. Cette offre prend fin le 31 décembre 2006. Certaines conditions s'appliquent. Communiquez avec votre concessionnaire Volvo pour plus de détails. ©2006 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. « Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com

FUTURE SHOP® MD

Heures d'ouverture pour les Fêtes
Mercredi 13 décembre
9 h – 21 h
Jeudi 14 décembre
9 h – 21 h

ÉPARGNEZ sur des cadeaux branchés.

36 paiements, aucun intérêt sur les téléviseurs.②

LG Vive la vie

Téléviseur avec panneau plat au plasma de 42 po
- Résolution DE de 852 x 480 pixels
- Entrées HDMI, à composants et S-vidéo
- Syntoniseur ATSC (HD) intégré

42PC3DV CodeWEB: 10073024

Épargnez 400$
1299,99
36,11$ par mois②

SanDisk
Carte mémoire SD de 1 Go
- Emmagasine jusqu'à 409 photos avec un appareil photo numérique de 5,0 méga-pixels

SDSDB-1024-A10 CodeWEB: 10061243

29,99
Épargnez 50$

Josh Groban
Awake
CodeWEB: M2125100

9,99 CD
13 déc. seulement

Seulement chez Future Shop

Quantités limitées
Étui de collectionneur pour jeux PlayStation 3
Les jeux sont vendus séparément.
CodeWEB: 10082985

14,99

Tous les lecteurs LG MP3 en SOLDE.

Épargnez 30$
299,99

INSIGNIA
Téléviseur à HD avec panneau plat à ACL de 19 po
- Résolution de 1440 x 900 pixels (HD)
- Entrées à composants et PC • Technologie DCDi par Faroudja
- Son stéréo de 2 x 2,5 watts

NS-19LCD CodeWEB: 10078468

Épargnez 100$
399,99

YAMAHA MD
Récepteur audio/vidéo de 6,1 canaux
- 540 watts (90 x 6)
- Prêt pour la radio par satellite XM
- Dolby numérique EX, DTS-ES

HTR-5940B CodeWEB: 10072852

Épargnez 50$
99,99

LG Vive la vie
Lecteur MP3 de 1 Go
- Accepte environ 250 chansons • Enregistrement de la radio FM
- Pile d'une durée de lecture jusqu'à 20 heures

FM20-1GB CodeWEB: 10072755

Tant qu'il y en aura.

SAMSUNG
Lecteur DVD portatif avec affichage à large écran de 7 po
- Batterie rechargeable avec autonomie étendue de 4,2 heures
- Balayage progressif à définition étendue de 480 p

DVD-L760 CodeWEB: 10079001

169,99
Épargnez 80$

Incluant trousse maison. 10066933

Épargnez 90$
79,99

((XM)) SATELLITE RADIO
Récepteur de radio par satellite XM
- Sélection de chansons • Personnalisez le rétroéclairage – choix de 7 couleurs

Roady XT CodeWEB: 10066936

TOSHIBA
Technologie portative Intel® Centrino® Duo avec processeur Intel® Core™ Solo T1350
- Mémoire DDR2 de 1024 Mo • Disque dur SATA de 80 Go (5400 tr/min)
- Graveur double couche supermultiple
- Carte graphique Intel GMA 950 de 128 Mo (partagée)
- 6,16 lb • Prêt pour Windows Vista™ Premium

A100-TA2 CodeWEB: 10079380

1119,97$ - 175$ remise postale④ - 144,98$ rabais instantané = 799,99$ ①

Épargnez 319$ Après rabais
799,99 L'ensemble

④ Après remises postales de 175$: remise Corel de 120$ et remise sur imprimante HP de 55$. (La remise postale HP est de 50$ US = 55$ CAN environ.)

Incluant WordPerfect Office et une imprimante HP④ 10074379 / 10077855

15,4po ACL

12 mois Aucun paiement, ni intérêt sur les ordinateurs de bureau et portatifs.②

② Avec votre carte Future Shop. Sur approbation du crédit. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à futureshop.ca ni sur les comptes commerciaux. Achat minimum de 99$ requis. Détails complets ci-dessous.

Épargnez 70$
179,99

Canon
Appareil photo numérique de 5,0 méga-pixels
- Zoom optique de 4x • Écran à ACL de 1,8 po
- Processeur d'image DIGIC II • Mode cinéma avec audio

A530 CodeWEB: 10071891

Incluant moniteur LG **écran large à ACL de 20 po**

acer
Ordinateur de bureau Acer ASE700-D630M avec processeur Intel® Core™ 2 Duo E6300 et technologie Intel® Viiv™
- Mémoire de 1 Go • Disque dur de 320 Go
- Graveur DVD 16x double couche supermultiple
- Carte graphique Intel® GMA X3000 avec ouverture PCI-e
- Lecteur de carte et Firewire
- Prêt pour Windows Vista™ Premium

ASE700-D630M CodeWEB: 10080746 /204WT CodeWEB: 10075693

Épargnez 250$
999,99 L'ensemble

Plus de 80 000 produits disponibles en ligne à futureshop.ca®

Prix et produits en vigueur les 13 et 14 décembre 2006. ① Prix et paiements sujets à l'application des taxes calculées à partir des prix avant rabais et crédits de programmation. Toute référence à un rabais ou un prix de solde est en comparaison avec le prix régulier chez Future Shop.

② Sous réserve de l'approbation du crédit pour les achats effectués avec la carte de crédit Future Shop. Des frais de cotisation annuels de 25$ s'appliquent. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à futureshop.ca ni aux comptes commerciaux. Un achat d'au moins 99$ est exigé du détenteur de carte pour qu'il bénéficie de toutes les offres de financement « aucun intérêt » sur des périodes pouvant aller jusqu'à 35 mois. Les versements mensuels doivent être faits avant la date d'échéance tous les mois. La date d'échéance mensuelle dépend des cycles de facturation de FWFSD. Les taxes sont payables au moment de l'achat. Nous renoncerons à l'intérêt à condition que : (1) les mensualités minimales (s'il y en a) soient versées avant la fin de la période de l'offre promotionnelle sans intérêt, (2) le solde soit payé avant la fin de la période promotionnelle sans intérêt. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt devient exigible et il est alors calculé au taux de 28,8 % par année sur les sommes en souffrance (à l'exception de notre offre de financement de 90 jours). Pour notre offre de financement de 90 jours, si les versements mensuels minimums ne sont pas versés, les intérêts courus sont calculés au taux de 28,8 % par année à partir de la date d'achat. Les versements mensuels minimums sont de 10$ ou de 3 % du montant financé, selon la plus élevée de ces sommes. Pour nos offres « versements égaux, aucun intérêt », une mensualité égale sera facturée à votre compte jusqu'à la fin de la période de l'offre promotionnelle sans intérêt et le paiement intégral devra être versé au plus tard à la date d'échéance mensuelle. Pour notre option « versements égaux, aucun intérêt » de 36 mois, un achat minimum de 999$ est requis. Les versements mensuels minimums correspondent à 1/36e (2,777 %) du montant qui est financé arrondi au cent supérieur le plus près. Pour notre option « versements égaux, aucun intérêt » de 48 mois, un achat de 2 999$ est requis. Les versements mensuels minimums correspondent à 1/48e (2,083 %) du montant financé arrondi au cent supérieur le plus près. Les versements mensuels minimums sur les achats ordinaires qui ne sont pas faits à l'intérieur de l'une de nos offres de financement ou les montants en souffrance ayant trait à des achats faits à l'intérieur d'offres de financement sont de 10$ ou de 3 % du solde impayé, selon la plus élevée de ces sommes.

Si le solde quotidien moyen est de...	250$	500$	750$	1000$
...les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de...	5,92$	11,84$	17,75$	23,67$
...les frais de crédit avec l'assurance FutureGuard pour 30 jours seront de...	8,90$	17,79$	26,68$	35,57$

POLITIQUE D'EXACTITUDE DES PRIX : Si le prix enregistré à la caisse est plus élevé que le prix annoncé, le plus bas prix prévaut. Si cette erreur porte sur un article dont le prix annoncé est de 10$ ou moins, nous remettrons au client l'article gratuitement. Pour un article de plus de 10$, nous consentirons un rabais de 10$ sur le prix corrigé de l'article. Certaines conditions s'appliquent, voir les détails en magasin. **POLITIQUE PUBLICITAIRE :** Une offre par client, aucun détaillant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations de la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. Future Shop s'engage à l'exactitude des prix, nous nous réservons le droit de corriger les erreurs.

© 2006, Future Shop. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'InterBoutique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. Toutes références à des épargnes ou des prix soldés ne sont que des comparaisons avec les prix réguliers de Future Shop. **INTEL :** Intel, le logo «Intel Inside», Intel Centrino, le logo Intel Centrino, Pentium et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. **TAUX DE CHANGE AMÉRICAIN :** Le taux de change des devises américaines au moment de l'impression est de 1,10$ CA. Ceci est susceptible d'être modifié sans préavis.

3448380A

ARTS ET SPECTACLES

OSM / Le Bourgeois éclipse Œdipe

CLAUDE GINGRAS
CRITIQUE

La suite de concert du *Bourgeois gentilhomme* de Richard Strauss prend 36 minutes dans l'enregistrement de l'OSM. Hier soir, elle totalisait une heure. Parce qu'en plus d'être le narrateur d'*Oedipus Rex* de Stravinsky, donné après l'entracte, Rémy Girard participait au Strauss, et ce sans que l'OSM ne l'ait mentionné dans sa publicité (encore un oubli… et ce n'est pas le dernier !).

Heureuse surprise, en fait, car le héros des *Invasions barbares* avait pris l'initiative – non autorisée par Strauss – de résumer au micro la comédie de Molière et d'y reprendre maints dialogues, empruntant les voix des personnages et faisant rire la salle comble, moi le premier. Une heure de bonheur où il faut compter la direction délicate et détaillée de Jacques Lacombe et la réponse immédiate de l'orchestre réduit de moitié.

Quant à *Oedipus Rex*, temps et espace m'empêchent d'en rappeler le labyrinthique scénario. En fait, l'heure de tombée m'a privé de l'audition complète. Me l'a épargnée, devrais-je dire. Voici certainement l'une des œuvres les plus assommantes et les plus prétentieuses de Stravinsky, ne serait-ce que par la façon banale et presque comique avec laquelle le compositeur traite un sujet tragique.

Qu'Œdipe soit une victime, l'aigu forcé du ténor entendu hier soir nous le dit trop bien. La Jocaste est une Lady Macbeth qui se gargarise et chante n'importe quoi. Et notre Rémy Girard, cette fois, passe à côté et dit Cocteau comme un chroniqueur sportif.

Heureusement, nos Laquerre, Antoun et Coulombe sont là, avec leur présence et leurs vraies voix, et, bien sûr, l'infaillible Lacombe, qui scande à l'orchestre et au chœur masculin tous les accents de cette musique aride à forte incidence rythmique.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL et CHŒUR DE L'OSM (dir. Iwan Edwards). Chef invité : Jacques Lacombe.

Rémy Girard, narrateur, Stuart Skelton, ténor, Judith Forst, mezzo-soprano, Olivier Laquerre, baryton, Alain Coulombe, basse, et Frédéric Antoun, ténor. Animatrice : Sophie Durocher. Hier soir, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. « Concerts Paroles et musique Air Canada ».

Programme :
Suite op. 60 de la musique de scène pour Le Bourgeois gentilhomme (1917-19) – Strauss
Oedipus Rex, opéra-oratorio sur un texte de Cocteau (1926-28, rév. 1948) – Stravinsky

PENTAX

PENTAX K110D
avec 18-55 mm

- 6.1 mégapixels
- 11 points d'autofocus
- Écran ACL de 2,5 po
- Mode rafale à 2,8 ips
- Châssis en acier inoxydable

Inclus : Objectif 18-55 mm

659,95 $

EN PRIME
Sac à accessoires sur présentation de cette annonce à l'achat d'un Pentax K110D
Valeur de 49,95 $

PENTAX K100D
avec 18-55 mm

- Système de stabilisateur capteur
- 6.1 mégapixels
- 11 points d'autofocus
- Écran ACL de 2,5 po
- Mode rafale à 2,8 ips
- Châssis en acier inoxydable

Inclus : Objectif 18-55 mm

749,95 $

EN PRIME
Sac à accessoires sur présentation de cette annonce à l'achat d'un Pentax K100D
Valeur de 49,95 $

CAMÉRAS SIMON INC.
VEND DES APPAREILS PHOTO DEPUIS 76 ANS
11, rue St-Antoine Ouest 861-5401 1-800-3-Simons
www.camerassimon.com
Lun-vend 9 à 21 h • Sam 9 à 17 h • Dim 10 à 16 h
VISA INTERAC Accord D Desjardins MASTERCARD
Place D'Armes
3447190

le Parchemin
DEPUIS 1966
Solde saisonnier
Sondage Léger Marketing 2006 Meilleure bijouterie 10 années consécutives

Pendentif à diamant
(Chaîne non-incluse)
pureté SI
Total
10 pts 198 $
15 pts 268 $
20 pts 388 $
25 pts 498 $
50 pts 1688 $

Le plus vaste choix au Canada
Perles cultivées à partir de 350 $
Perles de Tahiti à partir de 1498 $
Perles des Mers du Sud à partir de 4900 $

Boucles d'oreilles à diamant
Total
10 pts 118 $
15 pts 268 $
20 pts 468 $
25 pts 688 $
50 pts 888 $
1 ct 3588 $

Bague platine et diamant
Pureté VVS, couleur «E»
25 pts 1988 $
50 pts 5400 $

Votre choix or 18K et diamants 425 $

Perle cultivée de Tahiti
Chaîne 14K et pendentif 225 $

Bracelet Tennis
A.
B.
A. Diamants et saphirs ou rubis ou émeraudes sur or 14K 1088 $
B. Diamants
Total
1ct 1488 $
2ct 2588 $
3ct 3688 $
4ct 4588 $
5ct 5988 $

Diamant canadien
Alliances or 18K 2 tons et diamant 35 pts SI-1 couleur «F» 1400 $
(vaste choix disponible)

3445528

Place des Arts, 175, rue Sainte-Catherine Ouest, (514) 849-8333
Métro Berri-UQÀM, 505, rue Sainte-Catherine Est, (514) 845-5243
D'autres spéciaux également disponibles sur notre site web:
www.parchemin.ca
3445524A

LA SÉCURITÉ DE LA TRACTION INTÉGRALE À UN PRIX AUSSI BAS,
ÇA C'EST VRAIMENT UN CADEAU

Impreza 2.5i 2007
Traction intégrale symétrique à prise constante de Subaru

Équipement de série
- Moteur SUBARU BOXER de 2,5 L à quatre cylindres opposés horizontalement
- 173 ch, couple de 166 lb-pi
- Transmission manuelle à 5 rapports (5MT) ou transmission automatique à contrôle électronique direct à 4 rapports (4EAT) en option
- Roues de 16 po avec jantes en alliage d'aluminium
- Chaîne audio AM/FM/lecteur CD, 4 haut-parleurs
- Climatiseur avec système de filtration d'air
- Freins ABS avec distribution électronique de la force de freinage (EBD)
- **Et plus encore…**

IMPREZA BERLINE
LOUEZ À PARTIR DE
259 $* taxes en sus
TAUX DE LOCATION 3,8 % / 48 MOIS

IMPREZA FAMILIALE SPORT
LOUEZ À PARTIR DE
269 $** taxes en sus
TAUX DE LOCATION 3,8 % / 48 MOIS

Forester 2.5X 2007
LOUEZ À PARTIR DE
319 $*** taxes en sus
TAUX DE LOCATION 3,8 % / 48 MOIS

INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY
Médaillé véhicule sécuritaire de l'année 2007 par le IIHS (www.iihs.org).

CARREFOUR SUBARU AUTO SAINTE-ROSE, LAVAL
SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK
SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE
SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES
SUBARU AUTO CENTRE MONTREAL
SUBARU SAINT-JÉRÔME SAINT-JERÔME
SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY
SUBARU DES SOURCES DOLLARD DES ORMEAUX
LACHUTE SUBARU BROWNSBURG
JOHN SCOTTI SUBARU SAINT-LEONARD
SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE DES-MONTS
CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY
JOLIETTE SUBARU JOLIETTE

www.subaru.ca | Traction intégrale SUBARU

3446418A
3446423

* Pour le modèle Impreza 2.5i berline 2007 5 vitesses (7F1RS) : paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. 0 $ de dépôt de sécurité. Comptant 3 412,80$ (taxes incluses) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 786,55 $ (taxes incluses). Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 Km par année, 15 ¢ du Km excédentaire. Transport et préparation inclus. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. ** Pour le modèle Impreza 2.5i sport familiale 2007 5 vitesses (7G1RS) : paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. 0 $ de dépôt de sécurité. Comptant 3 412,80 $ (taxes incluses) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 797,95 $ (taxes incluses). Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 Km par année, 15 ¢ du Km excédentaire. Transport et préparation inclus. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. *** Pour le modèle Forester 2.5X 2007 5 vitesses (7J1XO) ; paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. 0 $ de dépôt de sécurité. Comptant 3 412,80 $ (taxes incluses) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 854,92 $, taxes incluses. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 Km par année, 15 ¢ du Km excédentaire. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Offres valables jusqu'au 31 décembre 2006.

L'amour chez les jeunes en 2006

À l'occasion de la sortie en salle vendredi du film *Roméo et Juliette*, nous vous avons demandé la semaine dernière de vous exprimer sur les amours des jeunes d'aujourd'hui. Les jeunes de 2006 aiment-ils comme ceux d'autrefois? La sexualité a-t-elle pris toute la place? Voici quelques-uns des courriels reçus.

Vieux jeu?

J'ai 16 ans, je n'ai jamais eu de relations sexuelles et devinez? Je suis une fille très heureuse et très épanouie. De nos jours, le sexe est tellement banalisé! À mon avis, c'est encore un acte très spécial qui signifie qu'on se donne entièrement à une autre personne. Ce n'est pas seulement une façon d'avoir du plaisir. Il est rendu inconcevable que quelqu'un de 25 ans soit vierge. Il est tout de suite catalogué comme vieux jeu et retardé. À mon avis, il est seulement le plus sage d'entre nous et il attend de trouver la bonne personne à qui il pourra se donner. Croyez-moi, quand il l'aura trouvée, leur amour vaudra beaucoup plus que des histoires d'un soir. Il est encore possible que les jeunes vivent le grand amour, il suffit de l'attendre patiemment et puisque l'amour est un choix, il n'en tient qu'à nous de choisir comment nous voulons le vivre. Malgré que l'amour soit devenu un jeu, certains comprennent encore qu'il a été créé pour être notre raison d'être. J'ai 16 ans, je n'ai jamais eu de relations sexuelles et devinez? Je ne suis pas retardée ni blessée!

Catherine LaRoche
Saint-Jérome

D'hier à aujourd'hui

Comme je suis lasse d'entendre les adultes faire l'éloge des amours de leur temps, des amours vrais pas seulement basés sur le sexe! Le temps embellit et idéalise toujours les choses. Dans vingt ans, on complimentera les amours d'aujourd'hui. Je ne crois pas que le problème des jeunes d'aujourd'hui soit la sexualité débordante ou le phénomène des « fuck friend ». Je crois plutôt que les jeunes s'obligent à aimer. Les mots « je t'aime » sont banalisés: on les dit à tort et à travers, parce qu'on trouve quelqu'un de beau et qu'on veut le séduire. On les dit dix fois plutôt qu'une, un peu comme une formule magique qui est censée nous protéger du mal. Dire « je t'aime » est devenu un réflexe pour les jeunes, c'est ça l'ennui. Je sais de quoi je parle, j'ai 18 ans et le slogan « Je t'aime aujourd'hui, demain je t'oublie » pourrait s'appliquer à ma génération. Pourtant, je crois que l'amour est un sentiment inné et qu'aujourd'hui, il n'est pas moins fort que celui qui existait au Moyen Âge.

Chloé Barbe

La tradition d'aimer

Pour moi, c'est un peu comme si la tradition se poursuivait. Mes parents ont commencé leur vie de couple à l'adolescence. Ils sont toujours ensemble et je perçois mes parents comme un couple extraordinairement heureux. Je fréquente le même garçon depuis plus de deux ans. Cette passion, ce petit sentiment qui fait tout drôle quand on entend son nom, sont toujours présents, malgré quelques embuches. La clé est et restera toujours la communication. Si on est capable tôt de se dire ce qui ne va pas, rien n'est impossible et on peut se rendre au bout du monde ensemble. Malheureusement, pour certains, la durée d'un couple est un défi, une course. Pour moi, c'est une grande aventure qu'on écrit soi-même, avec une fin qu'on refuse de déterminer. Aimer du plus profond de votre cœur, c'est le plus beau sentiment du monde.

Myriam Bourgault

Manque d'espoir!

En une cinquantaine d'années, nous sommes passés d'une culture romantique, où l'amour était une sublimation de la sexualité brute, à une culture érotique, où la jouissance immédiate est ce qui importe avant tout. Manque d'espoir? Sans doute. L'amour désespéré de Roméo et Juliette correspond totalement au désarroi des jeunes, même si pour eux rien en principe n'est interdit.

P. Bessette

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©

Vanessa Gagnon et son amoureux Pierre-Luc Charlebois.

Être heureux

VANESSA GAGNON
L'auteure, étudiante au baccalauréat en psychologie, demeure à Chambly.

Les médias font de plus en plus état d'un phénomène qui semble toucher l'ensemble de la population adolescente féminine du Québec: l'hyper sexualisation des filles.

Je constate que ce problème peut amener de graves répercussions sur les jeunes filles. Par contre, je ne pense pas que la capacité qu'ont les jeunes d'aimer en soit atteinte. Il est vrai que les adolescents peuvent avoir des « fuck friend » de temps à autre, mais cela affecte-t-il nécessairement l'amour qu'ils sont capables d'éprouver pour quelqu'un? Je crois sincèrement que non.

Personnellement, j'ai 19 ans et je suis en couple depuis plus de quatre ans. De plus, je ne suis pas la seule dans mon cercle d'amies à fréquenter quelqu'un depuis quelques années. Comme vous pouvez le constater, je n'ai que quelques années de plus que la génération considérée comme étant hyper sexualisée. Néanmoins, je ne crois pas qu'en si peu de temps les mœurs aient pu changer de manière si radicale.

Les désirs de chacun

Je pense que tout dépend des besoins et désirs de chacun. Il est vrai que certains jeunes peuvent être influencés par leur entourage et donc entretenir des relations interpersonnelles qui ne leur conviennent pas. Par exemple, certaines filles « baisent » avec des garçons pour leur faire plaisir et n'osent pas leur avouer leur amour de peur d'être rejetée. D'un autre côté, il y a ceux qui ont des valeurs différentes et qui désirent attendre le grand amour. Et, bien sûr, il y en a qui se moquent de coucher à gauche et à droite, cela leur permettant d'avoir une certaine liberté et ceci les rend heureux. Bref, la société adolescente est composée de milliers de gens différents et il n'y aura jamais un type de relation amoureuse qui pourra combler chacun d'eux et c'était ainsi depuis toutes les générations antérieures. Par contre, je suis convaincue que chacun d'eux a le potentiel d'aimer, que ce soit une ou plusieurs personnes tout au long de sa vie. Peu importe la relation qu'ils entretiendront durant leur existence, ce qui compte vraiment c'est qu'ils soient heureux avec le mode de vie qu'ils auront choisi d'adopter.

Comment faire confiance à l'amour?

CAROLE PÉLOQUIN
L'auteure habite à Varennes.

Un regard. Un second plus intense. Un plissement du coin de l'œil. Un « hum! » du fond du ventre, un battement un peu plus accéléré du cœur. Une attente et ce « hum! » qui revient plus profond que le premier. Une invitation officielle, un repas. Nos regards, nos désirs, nos mains qui se touchent enfin! Et le premier baiser. Le désir, les étreintes, les mots doux.

Le temps passe. Et apparaît la peur, l'amertume, l'envie. L'amour revient en force et on y croit encore.

Puis un jour, il disparaît. Où? On cherche là entre nos deux oreilles et celles de l'autre. On se sécurise, on s'épuise, on se console, on se désole, on se fait mal et on pleure caché sous l'oreiller ou même dans le placard.

On cherche pour retrouver la paix en soi, la joie de vivre que nous avions, la mutuelle compréhension de nos doux premiers instants et notre grand amour épuisant. Ces instants, ces moments, cette première année, ce premier voyage d'amoureux. Ce premier Noël avec toute notre bande joyeuse. Ces tchin-tchin au bonheur qu'on répète et se souhaite.

Un si joli couple...

On appelle de tous nos vœux ce qui s'est perdu sur la route du couple d'aujourd'hui.

On va avec peine notre chemin. On lit pour comprendre l'humain-homme. L'humain-femme. L'humain blessé par les égratignures de la vie.

Et puis zut! Difficile d'accepter la fin de sa belle histoire d'amour.

Les gens diront, c'est dommage, un si joli couple. Que s'est-il passé?

Comment font-ils ces couples qui vivent dans le respect, sans tricherie, sans méchanceté. Comment font-ils ces couples pour baiser avec amour? Pas seulement faire le sexe, mais faire l'amour.

Comment, dites-moi, faire confiance à l'amour après mes nombreux soupers d'amoureux ratés? Mes nombreux voyages précipités pour se retrouver. Les malheureux dialogues qui tournent au vinaigre. Comment continuer, avec cette lassitude qui pèse lourd, qui fait pleurer les yeux et le cœur.

Dites-moi, racontez-moi une longue et belle histoire d'amour. Je vous écouterai et j'essaierai avec toute ma bonne volonté amoureuse d'y croire et de recommencer.

Et les parents?

Nous discutons de plus en plus ouvertement avec les jeunes de l'hyper sexualisation, ce qui représente un premier pas vers un dialogue entre les générations. Cependant, nous avons tendance à trop généraliser et à considérer certains cas d'exception pour l'ensemble des adolescents. On accuse la mode, les médias, mais personne ne semble se tourner vers les parents et les jeunes eux-mêmes. L'éducation sexuelle se fait à partir de la relation parent-enfant. C'est la base même. Trop souvent, les parents délaissent leurs jeunes et ils ont peur du phénomène de « l'adolescence ». On a tendance à voir les cas extrêmes – une jeune fille de 14 ans faisant un strip-tease sur une webcam –, mais il existe encore en 2006 des jeunes qui croient en l'amour. Il faut cependant leur donner des modèles et c'est en grande partie le rôle des parents. Les jeunes ont simplement besoin d'outils et de modèles pour orienter leurs choix. Si les gens prenaient le temps de leur parler de la beauté d'être amoureux, du respect de son partenaire et du plaisir qu'on peut retirer d'une belle relation, les jeunes auraient tendance à prendre de meilleures décisions.

Stéphane Lacasse
Enseignant au secondaire.

Le grand amour

Plusieurs confondent le désir avec le grand amour. Certains comprennent plus vite que d'autres que le grand amour c'est d'aimer une personne, pas seulement une image. C'est par les petites attentions au quotidien et par la volonté de passer outre les imperfections de l'autre qu'un grand amour peut perdurer. Ceux qui cherchent la perfection seront bien déçus.

Stéphane Lavallée

Génération du divorce

Évidemment que l'amour existe encore. Pourquoi penser que les jeunes d'aujourd'hui sont si différents? Il faut simplement être de son temps et comprendre que toute génération finit par faire son nid et trouver ses propres conceptions. J'ai 28 ans et je fréquente ma copine depuis huit ans et demi. J'ai plein d'exemples de couples comme le mien, qui vivent une relation stable depuis fort longtemps. La génération du divorce est très consciente des torts causés aux enfants lors d'une séparation et il est courant de les entendre dire qu'il est hors de question qu'ils divorcent un jour s'ils ont des enfants. Est-ce qu'ils tiendront leur promesse? C'est une autre question.

Alexandre Beauchemin

La part de sacré

Oui! Le grand amour existe encore! Il s'agit de créer l'espace pour le recevoir à l'intérieur de soi et y croire. La véritable histoire d'amour devrait commencer avec soi et ensuite se poursuivre avec l'être aimé. Chaque moment passé avec ma blonde est magique et rempli de cet amour passion. Il faut voir en l'autre la part de sacré qui existe en l'humain et il y a un risque que cela éveille le sacré en soi-même. Comme le disait la grand-maman de Jacques Salomé: « On est jamais trop prudent; un bonheur est si vite arrivé. »

Denis Couture

C'est possible

Oui c'est possible, mais il faut se défaire de l'image cliché de l'amour passionnel. L'amour c'est une amitié et une admiration mutuelle, un support et un respect de l'autre. C'est évoluer ensemble au fil des années et des épreuves! J'ai 25 ans et j'y crois encore... mais faut s'y investir!

Audrey Castonguay

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

La Rupert ou rien

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Après avoir tenu de longues audiences publiques et épluché des milliers de pages d'études, deux commissions d'évaluation environnementale, l'une provinciale, l'autre fédérale, viennent de donner leur feu vert au projet de dérivation de la rivière Rupert. Le projet d'Hydro-Québec, le plus important depuis ceux de la rivière La Grande, deux fois la production de Manic 5, vient ainsi de franchir une étape cruciale. Toutefois, il n'est pas encore certain que les travaux pourront commencer cet hiver.

Le projet prévoit le détournement vers le nord des deux tiers du débit de la rivière Rupert, une grande rivière qui coule d'est en ouest sur 560 kilomètres. Les eaux détournées seraient acheminées jusqu'au réservoir Eastmain 1, où une nouvelle centrale (Eastmain-1-A) serait construite. L'eau coulerait ensuite jusqu'aux centrales de La Grande, dont la production serait ainsi augmentée. Le turbinage de cette eau supplémentaire par des centrales existantes rend le projet particulièrement attrayant du point de vue économique.

Aucun projet hydroélectrique ne satisfera les écologistes qui dénoncent celui de la Rupert.

Malgré l'accord des commissions d'évaluation, malgré la signature de la paix des Braves il y a quatre ans, des gens continuent de s'opposer au projet, chez les Cris comme chez les Blancs. Pourtant, cette fois-ci, Hydro-Québec s'est pliée en quatre pour calmer les inquiétudes des autochtones et des écologistes. Alors que dans tous ses projets précédents de dérivation, la rivière entière était détournée, cette fois-ci la Rupert continuera de couler dans son lit en aval du barrage. Le débit moyen sera certes beaucoup plus faible mais différents ouvrages permettront d'en maintenir le niveau, de sorte que l'impact sur les poissons sera minime. La majestueuse Rupert ne sera plus ce qu'elle était, mais elle demeurera vivante et navigable. Ce qui fait dire à la commission d'évaluation fédérale que les effets environnementaux du projet sont « susceptibles d'être atténués d'une manière satisfaisante ».

Aucun projet hydroélectrique ne satisfera les écologistes qui dénoncent celui de la Rupert. « Les beaux jours de l'hydroélectricité sont derrière nous », tranche d'ailleurs Révérence Rupert. Le Québec devrait donc se priver d'exploiter l'une des richesses naturelles les plus propres qu'on puisse imaginer...

Pour ce qui est des Cris, Hydro discute du projet avec eux depuis sept ans. Chaque trappeur a été rencontré à plusieurs reprises. Les modalités du projet ont fait l'objet d'une entente visant à préserver les cours d'eau et territoires auxquels tiennent le plus les autochtones.

Lors d'un référendum tenu en 2002, la nation crie a approuvé la paix des Braves, consentant au projet de la Rupert en retour d'une imposante compensation financière (70 millions par an, soit quelque 5000$ par habitant) . Cependant, la dissidence demeure. La semaine dernière, trois villages (sur neuf) ont tenu une nouvelle consultation, portant celle-ci uniquement sur la dérivation de la rivière plutôt que la paix des Braves dans son ensemble. Comme il fallait s'y attendre dans de telles circonstances, les trois villages ont voté NON. La participation dans la communauté la plus importante, Chisasibi, a été particulièrement faible: 23 %.

Le Grand conseil des Cris ayant donné son aval à la dérivation, que peuvent faire les dissidents? Certains craignent qu'ils ne bloquent l'accès au chantier. Cela créerait une situation explosive que les chefs cris doivent tout faire pour éviter.

Jamais Hydro-Québec n'aura fait autant d'efforts pour tenir compte des préoccupations des autochtones et des écologistes. Si en dépit de cela, l'opposition réussit à empêcher la réalisation du projet de la Rupert, le Québec devra tout simplement tirer un trait sur tout développement hydroélectrique futur.

Les femmes en arrachent

nathalie.collard@lapresse.ca
NATHALIE COLLARD

Plus encore que la lutte contre les changements climatiques, la lutte pour l'égalité entre les sexes est celle qui rencontre le plus de résistance sur la planète.

Cette affirmation ne vient pas d'un groupuscule de féministes militantes d'extrême gauche mais bien d'un rapport accablant publié par l'Unicef sur la situation des enfants dans le monde.

Les observations contenues dans ce document de 160 pages ont de quoi décourager les plus optimistes: malgré les nombreux efforts, les campagnes de sensibilisation, les programmes d'aide et les conférences internationales, l'égalité entre les sexes demeure un objectif encore lointain. « Les comportements discriminatoires des hommes à l'égard des femmes varient d'une région à l'autre mais sont manifestes partout », peut-on lire dans ce tour du monde peu réjouissant de la condition des enfants et de leur mère.

Vrai, la situation des femmes s'est améliorée au cours des 30 dernières années mais il est tout de même difficile de voir le verre à moitié plein. Il reste tant à faire. « Bien que 27 ans se soient écoulés depuis l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et que cette convention ait fait l'objet de 184 ratifications, adhésions et successions d'États parties, des millions de femmes et de filles de par le monde sont encore privées de pouvoir, de moyens d'expression et de droits. Les effets négatifs de l'inégalité des femmes se répercutent dans l'ensemble de la société », soulignent les auteurs de l'étude.

Il est clair que malgré les beaux discours, on n'a pas suffisamment agi sur le terrain. Au contraire, il semble qu'on passe plus de temps dans des séances de négociation, à s'obstiner sur la nature des droits à accorder aux femmes. « De toutes les conventions des Nations unies, nous dit-on, celle qui concerne le droit des femmes est de loin celle qui contient le plus grand nombre de réserves. »

Il y a quelques mois, l'envoyé spécial de Kofi Annan en Afrique, le Canadien Stephen Lewis, réclamait la création, au sein de l'ONU, d'une agence qui ferait la promotion des droits, de la sécurité et de la santé des femmes. Ce rapport de l'Unicef vient donner du poids à la demande de M. Lewis, une demande d'autant plus urgente que si on laisse le sort des femmes entre les mains des leaders de la planète (dont seulement 14 sont des femmes), ce n'est pas demain la veille qu'elles cesseront d'être exploitées. Comme le mentionne les auteurs de l'étude, certains pays acceptent volontiers que les enfants aient des droits mais sont moins disposés à admettre que les femmes en ont aussi. Et ce, malgré le fait qu'il existe un lien évident entre la santé, l'éducation et le pouvoir des femmes et le fait qu'elles élèveront des filles et des fils en bonne santé, instruits et ayant confiance en eux. En d'autres mots, si on améliore les conditions des femmes, c'est l'humanité toute entière qui en bénéficie. Pourquoi est-ce si difficile à comprendre?

NOUVELLE POSITION DU BLOC SUR L'AFGHANISTAN:

LA RECONSTRUCTION

sergechapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

/// Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Des enfants gâtés

J'entendais, il y a trois ou quatre jours au journal télévisé de France 2, que les médecins généralistes gagnent en France en moyenne 63 000 euros (92 000 $) et les spécialistes 102 000 euros (148 000 $) par an. Tout cela, en étant aussi qualifiés que nos enfants gâtés d'ici, en étant en général disponibles pour leurs patients le jour même ou dans les deux jours dans le cas des généralistes, en n'hésitant pas à se rendre au domicile des malades, même en soirée, et, qui plus est, dans un pays beaucoup plus taxé que le Québec. Et sans, en outre, bénéficier de la protection fallacieuse et injustifiable contre la concurrence des médecins immigrants, que l'on fait tout pour empêcher d'exercer leur art dans notre beau pays. J'ai décidément de moins en moins de sympathie pour la « cosa nostra » de nos médecins.

Philippe Riondel

République bananière

Je donne raison aux médecins spécialistes. Le gouvernement se conduit comme dans une république bananière. Un médecin spécialiste mérite d'être considéré au même niveau qu'un confrère d'une autre province. Quarante-quatre pour cent d'écart entre nos médecins et le Reste du Canada (ROC), c'est honteux. Cessons de gaspiller nos impôts pour toutes sortes de raisons injustifiables en lançant des promesses de millions de part et autres dans le seul but de gagner les prochaines élections.

André Danis

Les fêtes du solstice

Pour faire plaisir aux minorités de notre beau pays, Patrimoine Canada va jusqu'à changer l'appellation des fêtes de Noël, qui est non seulement une tradition de plus de 400 ans dans le pays mais surtout une réalité religieuse, ceci afin de ne pas déplaire aux juifs, musulmans, et autres religions. Je comprends que nous sommes un pays ouvert, accueillant, généreux et j'en passe; mais sommes-nous obligés d'aller aussi loin que de renier nos propres traditions et coutumes pour ne pas déplaire aux minorités? Il est temps que nos gouvernements respectent et protègent les traditions du bon peuple accueillant car, à ce rythme, il ne restera pas grand-chose à transmettre aux générations à venir.

Jean-Claude Bélanger
Québec

Arrêtons tout!

Le premier ministre du Québec devrait peut-être intervenir et inciter sa députation et ses ministres à tout stopper dans le dossier des hôpitaux universitaires, les inviter à réfléchir avant de pousser plus loin le projet des hôpitaux francophone et anglophone qui se transforme peu à peu en projet de stades olympiques. Pourquoi ne pas réfléchir maintenant? Non pas en recommençant des études qui ne servent que ceux qui les présentent, mais en se posant de vraies questions? Se demander où on va avec ce projet d'hôpitaux universitaires et admettre que l'on s'est trompé, tout arrêter et peut-être reconsidérer les propositions qui avaient été faites pour l'emplacement d'un hôpital universitaire francophone puis choisir d'avoir un seul hôpital universitaire montréalais et québécois et qui pourra également desservir une population qui s'exprime en anglais? Pourquoi n'avions-nous le choix qu'entre deux options: Outremont ou le centre-ville? S'agissait-il des seuls emplacements valables? Il semble, dans les faits, que ni l'un ni l'autre ne le soit! Pourquoi, malgré les frais déjà engagés, ne pas faire preuve de courage et tout arrêter afin d'éviter une catastrophe économique dont les générations futures paieront le prix? Trop vite, trop bâclé, trop « pour faire plaisir à certains groupes de pression », trop cher pour l'argent dont nous disposons, trop confus et surtout, trop électoraliste comme projet!

Christiane Gervais
Montréal

Le beurre et l'argent du beurre

Le maire de Laval demande que la Ville de Montréal respecte Laval et ses citoyens. Il dénonce l'attitude jalouse de Montréal par rapport à sa ville. J'aimerais rappeler à monsieur Vaillancourt que ça fait presque 30 ans que Laval jalouse le métro de Montréal et demande d'y avoir accès. Cependant, M. Vaillancourt oublie qu'on ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre. Il me semble que Laval devrait faire sa part dans le partage des dépenses de fonctionnement du métro par respect pour les Montréalais qui paient pour leur métro depuis 30 ans. Surtout que lorsque le métro arrivera à Montréal, il sera plein et les usagers montréalais en seront quitte pour rester debout le reste du voyage. Il en est de même pour le pont de la 25. Oui vous êtes d'accord avec le projet mais ne voulez pas assumer les coûts reliés à la pollution, à la détérioration due à l'utilisation des voies de circulation montréalaises par vos concitoyens lavallois. Le développement économique de Laval passe par ses investissements; non seulement dans sa cour, mais sur les chemins qu'elle emprunte.

PHOTO ROBERT SKINNER LA PRESSE

Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt.

Sylvain Pelletier
Montréal

FORUM

L'erreur médicale

ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca
COLLABORATION SPÉCIALE

Le gouvernement Charest et son ministre de la Santé, Philippe Couillard, ont commis une très sérieuse erreur dans la négociation avec les médecins spécialistes. L'erreur, c'est d'avoir choisi la méthode forte, ce qui a abouti, en juin dernier, à une loi spéciale, la loi 37, qui imposait des conditions de travail aux spécialistes, et leur fixait des règles de conduite très sévères.

Cette loi étonnait, parce que le gouvernement a sorti la matraque au début des négociations face à un groupe qui n'avait pas recouru à des moyens de pression, sauf la diffusion de publicités très démagogiques qui avaient irrité le ministre. Mais le mauvais goût n'est pas un crime. Le choix de la méthode forte a semblé répondre au calcul politique d'un gouvernement et d'un ministre soucieux d'améliorer leur image et qui ont jugé qu'il était rentable de taper sur les médecins.

Cette approche punitive explique largement les dérapages des dernières semaines. Elle ne justifie certainement pas les moyens de pression inacceptables choisis par les spécialistes qui ont paralysé le système de formation des jeunes médecins. Mais le gouvernement a inutilement provoqué une crise qui rend la recherche d'une solution plus difficile.

Le gouvernement a tiré trop fort sur l'élastique. On sous-estime la profondeur de la colère provoquée par la loi 37. Le coût peut être considérable, notamment par la démobilisation de ce corps professionnel essentiel, mais aussi par les départs, qui seront certainement nombreux, surtout chez les plus jeunes, infiniment plus mobiles que leurs aînés, en contexte de pénuries.

La méthode forte était inappropriée parce que, sur le fond, la cause des spécialistes était valide. Les spécialistes québécois sont effectivement bien moins payés qu'ailleurs au Canada. L'écart, énorme, de 44 %, est bien documenté par des analyses indépendantes. Le gouvernement précédent avait d'ailleurs reconnu le problème et accepté le principe d'un rattrapage. Si le gouvernement Charest, sans marge de manoeuvre, estimait être incapable d'honorer cette entente, la moindre des choses aurait été qu'il le fasse avec tact et respect. Ce fut tout le contraire.

Il n'est évidemment pas question d'accorder aux spécialistes la parité avec leurs collègues du reste du Canada, ce que les principaux intéressés eux-mêmes ne réclament pas, parce qu'il faut tenir compte de l'écart de richesse entre le Québec et certaines provinces, et de la pression anormale exercée par la rémunération des médecins américains sur celle de leurs collègues canadiens. Mais comment expliquer que nos médecins soient nettement moins bien traités que ceux du Nouveau-Brunswick ou de Terre-Neuve?

Le Québec fait davantage de coupes en santé parce que sa situation financière était plus précaire, tant et si bien que les dépenses de santé sont de 2,7 milliards inférieures à la moyenne canadienne. Le quart de cette somme s'explique par la rémunération moindre des médecins. Cette approche était explicable, mais elle n'est pas viable.

Le système de santé est « labour intensive », il repose sur des êtres humains, surtout des professionnels, infirmières, techniciens, omnipraticiens, spécialistes. Au Québec, il doit pouvoir compter plus qu'ailleurs sur le dévouement et la bonne volonté de ces artisans, parce qu'ils sont moins payés et travaillent dans des conditions plus difficiles. Dans le cas des spécialistes s'ajoute une autre dimension, le fait qu'ils sont difficilement remplaçables et que leur rôle est stratégique dans une médecine de pointe qui repose sur les changements technologiques et l'innovation.

Mon collègue du *Devoir*, Michel David, écrivait hier que les médecins incarnaient le dernier bastion de l'élitisme d'autrefois. Je crois que c'est plutôt le contraire. Le déboulonnage des élites médicales est plus prononcé au Québec qu'ailleurs en Amérique, ce qui se reflète par la rémunération, l'hostilité de la bureaucratie de la santé à l'égard des médecins, le comportement du gouvernement qui impose en fait à ces professionnels une logique syndicale de nivellement pas le bas.

La présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, a par exemple affirmé qu'on payait les spécialistes avec « de l'argent des contribuables qui gagnent en moyenne 35 000 par année ». C'est un discours populiste que l'on n'utilise pas ailleurs. Le Québec accepte que le talent se paye et qu'il faille tenir compte des conditions du marché, même dans le domaine public, pour les chercheurs universitaires, les financiers de la Caisse de dépôt, les professionnels, les consultants et les spécialistes qui font affaire avec le gouvernement.

La société québécoise valorise le savoir, mise sur le développement de l'éducation supérieure, veut augmenter le nombre de diplômés de second et troisième cycles, accepte le fait que, dans un monde de concurrence, il faut se battre pour conserver et attirer le talent. Cette logique semble encore exclure la profession médicale.

Cessons la caricature

Le conflit politique qui se déroule au Liban à l'heure actuelle est beaucoup plus complexe qu'un simple affrontement entre anti et prosyriens

FABRICE BALANCHE
L'auteur est chercheur à l'Institut français du Proche-Orient à Beyrouth.

Le conflit politique qui se déroule au Liban à l'heure actuelle entre l'opposition et le gouvernement se réduirait à un conflit entre prosyriens (l'opposition) et les anti-syriens (le gouvernement), d'après ce que nous entendons dans la plupart des médias. Les Syriens veulent contrôler de nouveau le Liban et pour cela ils instrumentalisent les Libanais, en particulier leur allié de toujours le Hezbollah. Sur les chaînes de télévision occidentales, face à des islamistes barbus vociférant en arabe, on nous présente des hommes politiques respectables, parfaitement francophones et anglophones, rasés de près qui se posent en rempart de la démocratie et de la modernité.

Le manichéisme est de rigueur. Certes il est difficile de comprendre le Liban et de l'expliquer en quelques minutes à des téléspectateurs, mais tout de même arrêtons les caricatures. Cessons de donner la parole à des politiciens libanais caméléons qui savent très bien quel discours tenir devant les caméras occidentales.

La coalition au pouvoir regroupe trois principaux partis: le Mouvement du Futur, de Saad Hariri, le Parti Socialiste Progressiste, du chef Druze Walid Joumblat (les Druzes sont environ 5 % de la population libanaise), et les Forces Libanaises, de l'ancien milicien chrétien Samir Geagea. L'élément essentiel est le Mouvement du Futur, composé essentiellement de Sunnites (entre 25 et 30 % de la population libanaise), car les deux autres partis ne représentent qu'une petite fraction de la population libanaise. Cette coalition se nomme « Le 14 mars » par référence à la manifestation géante qui eut lieu en 2005 pour réclamer le retrait des troupes syriennes du Liban. Mais avant d'être anti-syriens que faisaient donc ces leaders adulés par les chancelleries occidentales?

Walid Joumblatt fut l'allié indéfectible des Syriens durant toute la guerre civile libanaise et jusqu'à l'automne 2004, date à laquelle il se serait rendu compte de son erreur pour devenir le chantre de l'opposition pro-syrienne. Samir Geagea était en prison depuis 1994, officiellement pour avoir été le commanditaire d'un attentat contre une Église, officieusement parce qu'il s'opposait à la mainmise syrienne sur le Liban; on peut donc lui accorder un certain courage et une honnêteté politique... si l'on fait abstraction des massacres commis par sa milice durant la guerre civile.

PHOTO JOSEPH BARRAK, AFP

Ce que nous voyons dans les manifestations de l'opposition « pro-syrienne », ce sont des gens de toutes les confessions, plutôt de milieux modestes, qui se rassemblent pour demander un État de droit, dit l'auteur de ce texte.

Quant à Saad Hariri, qui se pose en continuateur de l'œuvre de son père, on oublie un peu vite que ce dernier fut premier ministre du Liban, et donc chef de l'exécutif, durant quasiment toute la période de l'occupation syrienne du Liban après la guerre civile. Il fut porté au pouvoir par la Syrie et gouverna le Liban avec son appui jusqu'à ce qu'il décide de se séparer de son protecteur.

Il n'existe pas au Liban de services publics dignes de ce nom, les coupures d'électricité sont incessantes, l'eau du robinet n'est pas potable, la protection sociale est quasi inexistante, l'éducation est hors de prix, etc.

Terminologie officielle

Les « pro-syriens », pour reprendre la terminologie officielle des chaînes d'information, se résument au Hezbollah et à ses alliés: le Mouvement Amal (chiite), le Courant Patriotique Libre, du général Michel Aoun (laïc mais essentiellement composé de chrétiens), des Nassériens, des Communistes et des opposants dans toutes les communautés aux partis et familles de notables qui se sont rangés derrière le « Mouvement du futur » de Saad Hariri. Le Hezbollah n'a participé au gouvernement libanais qu'à partir de 2005. Durant toute la période d'occupation syrienne, il était en retrait ou en opposition face au gouvernement dirigé par Rafic Hariri. Le Courant Patriotique Libre, du général Aoun, représente la majorité des chrétiens du Liban (30 à 35 % de la population), notamment les plus violement anti-syriens d'entre eux.

Au Liban les alliances électorales sont stratégiques et non idéologiques. Les intérêts personnels des familles dirigeantes, les ambitions présidentielles et l'appât du gain composent et recomposent les coalitions. Néanmoins depuis le retrait des troupes syriennes du Liban, le politique reprend timidement ses droits. Ce que nous voyons dans les manifestations de l'opposition « pro-syrienne », ce sont des gens de toutes les confessions, plutôt de milieux modestes, qui se rassemblent pour demander un État de droit.

43 milliards

Les manifestants exigent que le gouvernement rende des comptes sur les 43 milliards de dollars de dettes accumulées pendant 15 ans, sous la tutelle des Syriens certes, mais aussi celle de Rafic Hariri. Pourquoi leur quotidien ne s'est-il pas amélioré? Pourquoi eux, qui n'ont d'autre ressource que leur travail, ne parviennent-ils pas à vivre et élever leurs enfants sans l'angoisse du lendemain. Il n'existe pas au Liban de services publics dignes de ce nom, les coupures d'électricité sont incessantes, l'eau du robinet n'est pas potable, la protection sociale est quasi inexistante, l'éducation est hors de prix, etc.

Voilà le Liban moderne, laïc et démocratique que préconisent les « anti-syriens » au pouvoir à Beyrouth: une société des plus inégalitaires basée sur l'argent, l'utilisation du clientélisme à base confessionnelle ou notabilière pour asservir et diviser la population, la transformation du Liban en parc de loisir pour les riches touristes arabes du Golfe. Sur le plan international, l'alignement du gouvernement de Fouad Siniora sur la politique américaine, dans un Liban meurtri par l'agression israélienne de l'été, ne fait qu'accentuer leur rejet par la majorité de la population libanaise.

La pression au maximum

« Le Bloc est prêt à défaire le gouvernement Harper sur la question afghane »

GILLES DUCEPPE
L'auteur est chef du Bloc québécois. Ce texte est extrait du discours que prononçait M. Duceppe lundi devant les membres de la Chambre de commerce de Québec.

Dans les semaines et les mois qui viennent, il y a trois questions fondamentales sur lesquelles le Bloc Québécois ne transigera pas.

Il y a l'élimination du déséquilibre fiscal. Stephen Harper s'est engagé formellement à éliminer le déséquilibre fiscal. Il a maintenant une obligation de résultat. Nous n'appuierons pas le budget sans un règlement global. Nous comprenons très bien le petit jeu de Stephen Harper et de Jean Charest qui tentent de baisser les attentes et qui voudraient crier victoire à propos d'un règlement à rabais. Le Bloc Québécois ne participera pas à une telle mascarade. Nous allons maintenir la pression à son maximum.

Ensuite, il y a la mise en oeuvre du protocole de Kyoto. Nous attendons du gouvernement Harper qu'il comprenne l'urgence de la situation. Nous exigeons le respect de l'engagement international du Canada, le transfert de 328 millions $ au gouvernement du Québec pour qu'il applique son plan. Nous voulons également qu'Ottawa adopte un plan de mise en oeuvre selon l'approche territoriale. Il n'est pas question de faire Kyoto sur le dos du Québec pour épargner l'industrie pétrolière de l'Alberta. Parce qu'il ne faut pas oublier une chose: Kyoto, c'est pour l'environnement, mais c'est également une occasion extraordinaire de donner au Québec un avantage économique majeur.

L'Afghanistan

Finalement, M. Harper devra modifier rapidement et profondément la mission canadienne en Afghanistan qui, dans quelques mois, sera composée de femmes et d'hommes de Valcartier. Nous ne serons pas complices d'un gouvernement obtus qui s'obstinerait dans la voie actuelle. Car si rien ne change, nous nous dirigeons vers un enlisement certain, qui mènera au sacrifice de vies humaines sans obtenir aucun résultat.

Le gouvernement Harper doit impérativement rééquilibrer la mission afghane en mettant plus de moyens dans les efforts de reconstruction. Il doit convaincre les autres pays de la communauté internationale d'en faire davantage, de façon à augmenter l'effort total de reconstruction. La lecture manichéenne que fait le gouvernement Harper de la situation en Afghanistan l'empêche de prendre en considération les suggestions constructives du Bloc Québécois, des autres partis d'opposition et des divers intervenants.

Ainsi, si monsieur Harper refuse d'effectuer ces changements et demeure incapable d'obtenir une meilleure collaboration de nos alliés, nous n'hésiterons pas à retirer notre appui. Et, s'il le faut, à défaire son gouvernement sur la question afghane.

Je dois dire qu'il y a un an, nous étions plusieurs à entretenir des doutes sur la sincérité et la capacité de M. Harper à livrer ses promesses au Québec. Nous pouvions croire que ce n'était que des illusions. Mais nous avons plutôt décidé de laisser la chance au coureur.

Un an après le discours du 19 décembre, force est de constater que le coureur a manqué de souffle. Je le répète: il y a trois questions fondamentales sur lesquelles le nouveau gouvernement devra agir s'il veut pouvoir vieillir :

> il devra, comme il l'a promis aux Québécois, éliminer le déséquilibre fiscal;

> il devra changer de cap sur Kyoto et cesser de défendre les intérêts de l'industrie pétrolière;

> il devra modifier profondément l'orientation de la mission canadienne en Afghanistan.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

MONDE

Israël : tempête autour de la ligne verte

STÉPHANE AMAR
COLLABORATION SPÉCIALE

JÉRUSALEM — C'est une polémique typiquement israélienne : une décision en apparence anodine qui déchaîne les passions. La dernière tempête politique tire son origine de la décision de la ministre de l'Éducation, Yuli Tamir, de faire apparaître la « ligne verte » sur les cartes d'Israël publiées dans les manuels scolaires.

La ligne verte, c'est la frontière qui sépare Israël de la Cisjordanie et du Golan – les territoires conquis par l'État juif en 1967.

Sur toutes les cartes géographiques en circulation dans le pays, des manuels scolaires aux cartes routières, la ligne verte n'existe pas. Sur papier, Israël s'étend de la Méditerranée à la frontière jordanienne. Sur le terrain, la ligne verte n'est jamais matérialisée. Sans avoir officiellement annexé ces territoires, l'État entretient ainsi une ambiguïté, que personne ne tient vraiment à lever dans le pays.

« La ministre a franchi la ligne jaune », a estimé avec humour un député de droite après l'annonce de Yuli Tamir. Le chef du Likoud, Benyamin Nétanyahou, lui a reproché de céder aux revendications les plus scandaleuses des Palestiniens, et un groupe de rabbins l'a même accusée de « déclarer la guerre au Tout-Puissant ».

Après cette avalanche de critiques et le dépôt d'une motion de censure à la Knesset, le premier ministre Ehoud Olmert a été obligé de prendre position sur le sujet. « Il n'y a rien de mal à dessiner la ligne verte », a-t-il affirmé, tout en s'empressant d'ajouter que « le retour aux frontières de 1967 est exclu par le gouvernement et une majorité de l'opinion ».

40 ans de polémique

« Si cette décision, avant tout symbolique, a déclenché une telle polémique, c'est parce qu'elle touche directement à un débat qui divise la société israélienne depuis bientôt 40 ans », explique l'historien Alain Michel, professeur à l'Université de Jérusalem. Pour comprendre l'émoi suscité par cette affaire, il faut remonter à 1949, au lendemain de la guerre d'Indépendance d'Israël.

Une série d'accords entre Israël et ses voisins arabes ont alors fixé une ligne de cessez-le-feu, qui deviendra la frontière internationalement reconnue du jeune État juif : la ligne verte. Qualifiée par un ancien ministre israélien de « frontière d'Auschwitz », elle sera toutefois respectée jusqu'en juin 1967, date de la guerre des Six Jours.

Au terme d'une victoire éclair, l'armée israélienne a conquis et occupé le Golan, la Cisjordanie et la bande de Gaza. Un débat s'est engagé en Israël pour déterminer s'il fallait ou non restituer ces territoires aux pays concernés. Jusqu'à maintenant, exception faite de la bande de Gaza évacuée en 2005, le gouvernement israélien n'a toujours pas tranché cette question, laissant dans le flou le tracé des frontières.

« Il n'y a sur ces cartes aucune place pour les Palestiniens en tant qu'entité politique, reconnaît Alain Michel. Pour autant, cela ne veut pas dire que l'on explique aux enfants que tous ces territoires appartiennent à Israël. C'est malheureusement plus compliqué que cela : depuis la création de l'État en Israël, en 1948, il y a un consensus pour laisser les frontières dans le flou. »

La volonté ministérielle d'éclaircir la situation a logiquement divisé les enseignants. Professeur d'histoire dans une école religieuse, Elyahou Athlan a manqué de s'étrangler en entendant la nouvelle. « La Judée-Samarie (Cisjordanie) est le berceau historique de notre patrie. Tracer la ligne verte, c'est se couper de facto de cet héritagew ». Dans l'enseignement laïc, en revanche, la mesure a été plutôt bien accueillie. « Les élèves ont besoin de choses claires, estime Hector Chklowbin, professeur d'histoire dans un collège du sud du pays. Il faut revenir à une situation normale : un État avec des frontières définitives. Et si la ligne verte n'est peut-être plus réaliste, elle marque la frontière dont il faut se rapprocher. »

Sears
MAGASIN DE LIQUIDATION
...DES PRIX HORS PAIR!!
Carré Décarie, Côte Saint-Luc
(au premier étage)

épargnez 10% de plus
sur les prix de liquidation
de presque toute la marchandise
en magasin lorsque vous utilisez
votre carte Sears ou
MasterCard[MD] Sears[MD]*

* Sur approbation de votre crédit.
À l'exclusion des vêtements, livres, cadres et CD

épargnez 15% de plus
sur les prix de liquidation
des réfrigérateurs en acier inoxydable

Nouvel arrivage cette semaine!
VÊTEMENTS POUR
FEMMES ET ENFANTS
À PRIX DE LIQUIDATION!
Dans la limite des stocks.

CARRÉ DÉCARIE
6900, BOUL. DÉCARIE,
CÔTE SAINT-LUC, QC.
(514)731-6118
Boulevard Décarie
Avenue Coolbrook
Avenue Clanranald
Rue Vézina
HEURES D'OUVERTURE
EN DÉCEMBRE
LUNDI AU VENDREDI: 9H30 - 21 H
SAMEDI ET DIMANCHE: 9 H - 17 H

Offres en vigueur du mercredi 13 au dimanche 17 décembre 2006,
sauf avis contraire dans la limite des stocks. À ces prix de liquidation, toutes les ventes sont finales.

Utilisez votre carte Sears ou votre carte MasterCard Sears et obtenez des points*
* sur approbation de votre crédit

Sears
La belle vie à bon prix.
Achats par catalogue
24 heures sur 24, 7 jours sur 7
1-800-267-3277
www.sears.ca

SUPPLÉMENT POUR LA LIVRAISON. Achats sur place seulement. Toute la marchandise est vendue 'telle quelle' et toutes les ventes sont finales. Pas d'échange, de retour ou de remise pour la marchandise déjà achetée. Les offres de rabais ne peuvent pas être combinées. Pas de revendeurs. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Ces offres sont disponibles seulement au Centre de liquidation Sears au Carré Décarie

© 2006. Sears Canada Inc.
3448147A

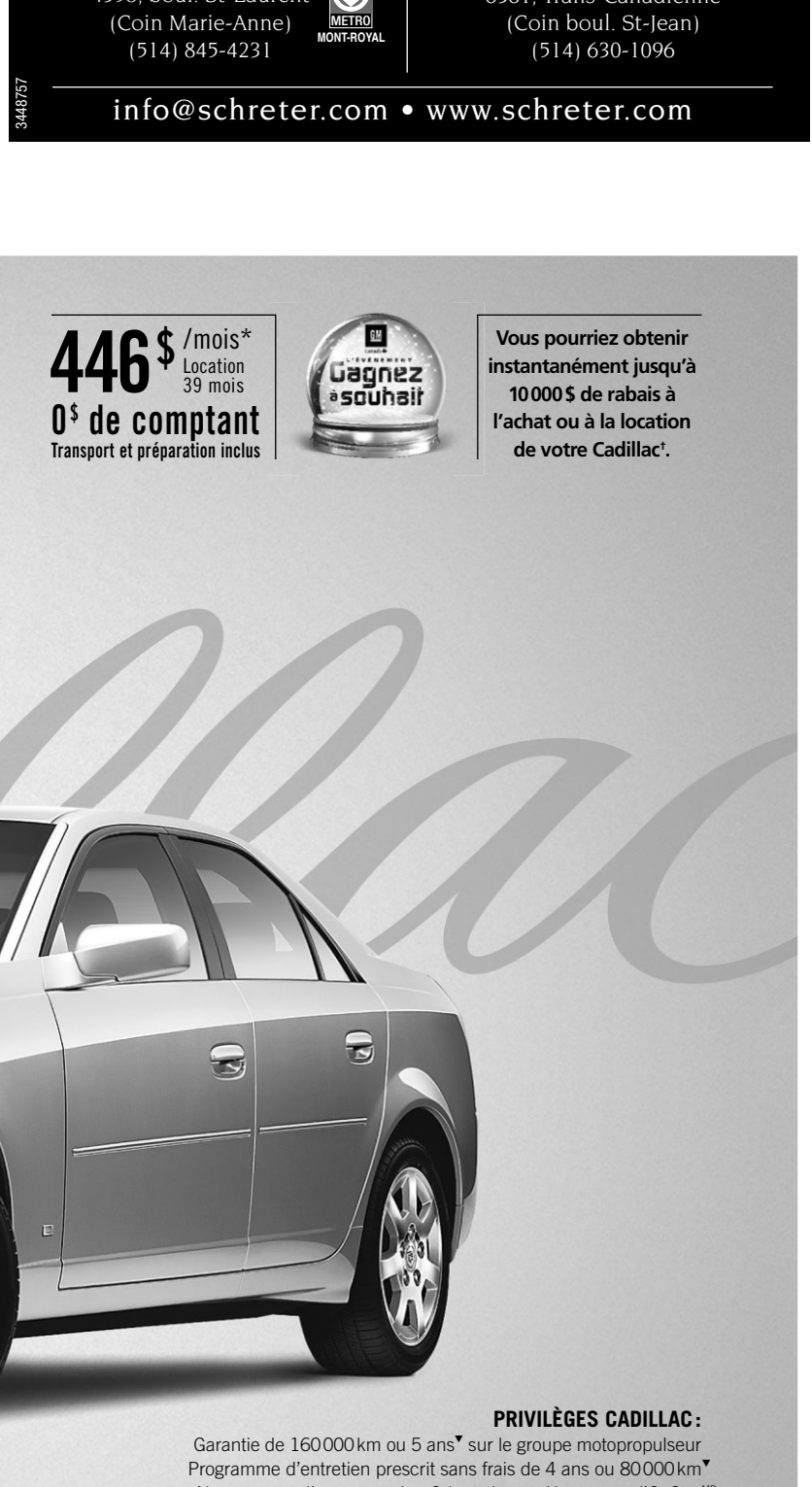

LE TOUR DU GLOBE

CHILI
Adios general

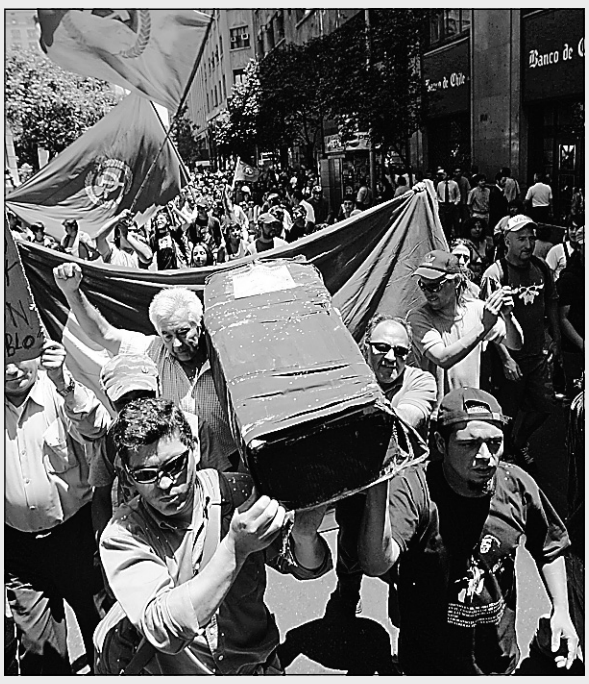

PHOTO AP

Des opposants au général Augusto Pinochet célèbrent à leur manière la mort de l'ancien dictateur dans les rues de Santiago.

Des milliers de sympathisants agitant des mouchoirs blancs et criant viva! ont rendu hier un dernier vibrant hommage à l'ex-dictateur Augusto Pinochet, tandis que ses opposants fêtaient bruyamment la mort du tyran, près du palais présidentiel. Après des discours exaltant l'oeuvre du général, les vivats et les applaudissements furent interrompus par trois salves de canon, ultime moment prévu par le protocole des honneurs militaires. À quelques kilomètres de là, derrière le palais présidentiel de La Moneda, l'ambiance était plutôt festive chez les 2000 opposants à Pinochet qui s'étaient réunis pour célébrer la fin du dictateur. Adios general... Adios carnaval, chantait la foule sur un air de rock. AFP

POLOGNE
25 ans plus tard

PHOTO D'ARCHIVES REUTERS

Le général Wojciech Jaruzelski.

Les premiers spectacles de rue, expositions et cérémonies officielles ont été organisés hier soir en Pologne, 25 ans après l'instauration, dans la nuit du 12 au 13 décembre 1981, par le général Wojciech Jaruzelski de la loi martiale, contre le mouvement Solidarité. Plusieurs jeunes, déguisés en uniformes de la police antiémeute du régime communiste polonais se sont placés à l'entrée de la rue menant vers la maison de l'ancien homme fort de la Pologne communiste. Le général à lunettes noires a quant à lui dû être hospitalisé, pour une pneumonie. d'après AFP

ÉTHIOPIE
« Négus » condamné

L'ancien dictateur éthiopien Mengistu Haïlé Mariam, a été reconu coupable de génocide hier par la justice de son pays. Il avait été à l'origine de milliers d'assassinats lors de la période dite de la Terreur rouge (1977-1978). Âgé de 69 ans, celui qui est entré dans l'Histoire sous le sinistre surnom de Négus rouge a quitté l'Éthiopie en mai 1991 pour le Zimbabwe, où le président Robert Mugabe lui a accordé l'asile. Le colonel Mengistu, qui risque la peine de mort, a été reconnu coupable hier de génocide, homicide, détention abusive et confiscation de biens. La sentence définitive pourrait être prononcée le 28 décembre. AFP

GAZA
Menaces de représailles

L'Armée de l'Islam, un groupe qui s'est manifesté ces derniers mois sur Internet, promet d'exécuter les auteurs du meurtre des trois fils d'un responsable de la sécurité palestinienne, dans un communiqué mis en ligne hier. L'Armée de l'Islam va poursuivre les auteurs de l'assassinat des trois fils de l'un des tyrans des services de renseignement palestiniens et les exécuter, écrit ce groupe, l'une des trois formations palestiniennes ayant revendiqué l'enlèvement d'un soldat israélien en juin dernier. AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

70 %

C'est la proportion d'Américains qui désapprouvent la façon dont le président George W. Bush conduit la guerre en Irak, selon un sondage réalisé conjointement par le *Washington Post* et le réseau ABC. C'est le taux de désapprobation le plus élevé depuis l'invasion de mars 2003. Un autre sondage, publié dans le *USA Today*, indique que les trois quarts des Américains soutiennent les recommandations du Groupe d'études sur l'Irak, qui préconise un retrait militaire de l'Irak d'ici 2008.

***Washington Post* et AFP**

La tolérance sort du placard républicain aux États-Unis

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

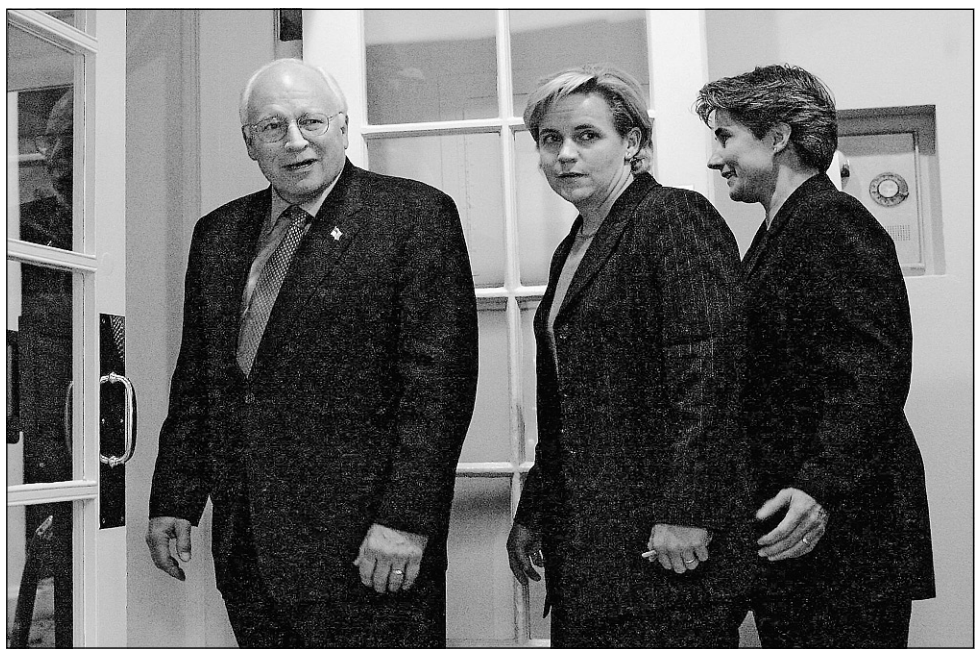

PHOTO D'ARCHIVES NEW YORK TIMES

Mary Cheney (au centre), fille du vice-président des États-Unis Dick Cheney (à gauche), est accompagnée de sa conjointe Heather Poe. Sa grossesse secoue la droite religieuse.

NEW YORK — La nouvelle, confirmée la semaine dernière, égayera le Noël du vice-président républicain Dick Cheney et de sa femme Lynn : leur fille Mary, 37 ans, donnera naissance en juin à leur sixième petit-enfant. Ce sera le premier bébé de la cadette de la famille Cheney, qui est « mariée » depuis 15 ans à Heather Poe, une femme de 45 ans. La science, plutôt que l'intervention du Saint-Esprit, a rendu possible cette grossesse.

« Le vice-président et M^me^ Cheney attendent avec une grande impatience la naissance de leur sixième petit-enfant », a déclaré une porte-parole de la vice-présidence.

Ce que les Cheney acceptent dans la joie constitue cependant « le cauchemar de la droite religieuse », soutient le commentateur Andrew Sullivan, qui est à la fois gai et conservateur. De fait, la grossesse de Mary Cheney illustre la grande tolérance des membres de l'administration Bush à l'égard des homosexuels et de leur vie en couple, non seulement comme partenaires mais également comme parents.

Cette tolérance n'est évidemment pas la politique officielle du président et de son parti, qui proposent d'amender la Constitution des États-Unis pour interdire le mariage entre personnes de même sexe. Cette position leur assure l'appui des groupes de la droite religieuse, qui s'opposent au concept même de l'homosexualité, vue comme un péché ou une maladie.

Mais cet appui est rudement mis à l'épreuve ces jours-ci. Plusieurs groupes de la droite religieuse ont condamné la grossesse de Mary Cheney. Président et fondateur de Focus on the Family, le révérend James Dobson s'est exécuté cette semaine dans les pages du magazine *Time*, où il a refusé de critiquer l'administration Bush ou la famille Cheney.

« Notre inquiétude n'a rien à voir avec la politique », a écrit le pasteur du Colorado, dont le groupe est l'un des plus importants de la droite religieuse. « Nous nous préoccupons d'assurer le meilleur environnement familial pour la santé et le développement des enfants et, par extension, de la nation entière.

« Il ne s'agit pas non plus de dire que Cheney et Poe n'aimeront pas leur enfant, a ajouté le révérend. Mais l'amour ne suffit pas... Les deux femmes les plus aimantes du monde ne peuvent fournir un papa à un petit garçon, tout comme les deux hommes les plus aimants ne peuvent servir de modèles à une petite fille. »

Janice Crouse, porte-parole d'une autre association clé de la droite religieuse – Concerned Women for America –, s'est montrée moins circonspecte. « Elle (Mary Cheney) montre un exemple déplorable aux jeunes à une époque où l'absence du père est le problème social le plus préoccupant auquel notre pays soit confronté », a-t-elle déclaré.

Le ton plutôt défensif du révérend Dobson n'est sans doute pas étranger aux ennuis d'un de ses alliés les plus importants au sein de la droite religieuse. Il s'agit d'un autre pasteur du Colorado, Ted Haggard, qui s'est reconnu « coupable de débauche sexuelle » au début du mois de novembre, après avoir été accusé d'avoir fait appel à un prostitué masculin.

Les sermons de la droite religieuse contre l'homosexualité n'ont jamais sonné aussi faux. Et les gestes de l'administration Bush n'ont jamais autant contredit ses paroles.

La famille Cheney n'est pas un cas unique. En octobre dernier, la secrétaire d'État Condoleezza Rice a assermenté un homosexuel (Mark Dybul) à un poste d'ambassadeur en présence de son partenaire et de sa « belle-mère » (dixit Condi).

Par son choix de mots, la chef de la diplomatie américaine reconnaissait le statut d'époux de son employé. Elle a même salué le couple et sa famille devant la First Lady Laura Bush, qui était présente lors de la prestation de serment.

La tolérance est donc en train de sortir du placard républicain. Viendra-t-elle à bout de l'opposition de la droite religieuse au mariage homosexuel ?

La grossesse de Mary Cheney constitue un jalon important sur cette question morale, religieuse et politique. À la veille de l'élection présidentielle de 2004, Mary Cheney avait songé à démissionner de son poste au sein de la campagne Bush-Cheney pour protester contre la position républicaine sur le mariage homosexuel. Elle ne l'a pas fait. Au cours de la dernière année, cependant, elle s'est transformée en militante.

« Cet amendement sur le mariage homosexuel revient à inscrire le principe de la discrimination dans la Constitution. C'est une mauvaise loi », a-t-elle déclaré en mai sur Fox News, la chaîne préférée des conservateurs.

Et là voilà enceinte. Ce n'est peut-être pas un geste militant, mais son impor-

MONDE

SOMALIE

Ultimatum des islamistes à l'Éthiopie

JOONEED KHAN

Les islamistes somaliens ont encerclé Baidoa et donné à l'Éthiopie une semaine pour évacuer ses troupes qui protègent le fragile « gouvernement de transition » installé dans cette ville, faute de quoi elles seront attaquées « à grande échelle ».

La nouvelle montée de tension dans la corne de l'Afrique suit l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 1725 autorisant le déploiement en Somalie d'une force africaine de 7000 à 8000 hommes.

Les Tribunaux islamiques (TI), qui ont pris Mogadiscio, la capitale, en juin, ont affronté mercredi, pour la première fois, les troupes éthiopiennes, quelque 8000, déployées depuis juillet à Baidoa.

Ils ont proclamé le djihad ou guerre sainte contre l'Éthiopie, rivale de longue date à majorité chrétienne. En pleine guerre froide, en 1977, la Somalie avait tenté de prendre la région éthiopienne de l'Ogaden. Elle abrite depuis des groupes d'opposition éthiopiens représentant d'importantes minorités comme les Oromo et les Ogaden.

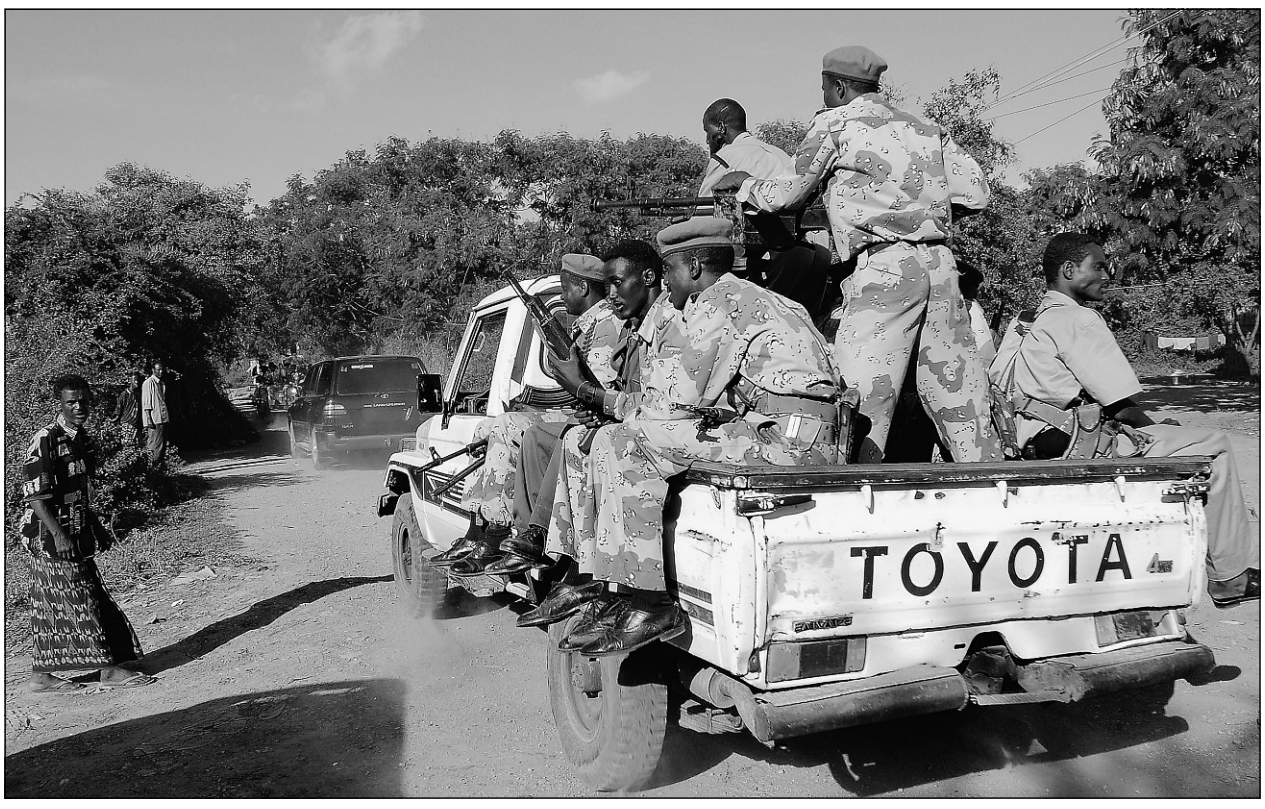

PHOTO JEROME DELAY, AP

Des soldats du gouvernement somalien escortent Ali Gedi, le « premier ministre de transition », à l'aéroport de Baidoa. Les islamistes ont encerclé cette ville.

Résolution 1725

La résolution 1725 a déclenché de vives consultations : Ali Gedi, le « premier ministre de transition », a effectué une tournée africaine et le président du « Parlement » Sharif Cheikh Aden est allé au Yémen, où l'a suivi Cheikh Sharif Ahmed, des Tribunaux islamiques.

De retour à Baidoa avant de partir pour le sommet des pays des Grands Lacs à Nairobi, Gedi a accusé les TI d'avoir déployé des troupes érythréennes autour de Baidoa. Autre contentieux pour l'Éthiopie : l'Érythrée s'est battue pendant 30 ans avant d'obtenir son indépendance en 1991 – privant du coup l'Éthiopie de son accès à la mer Rouge.

Les analystes évoquent le risque d'une guerre régionale – tout comme la crise du Darfour alimente les rébellions au Tchad et en République centrafricaine (RCA). Un rapport de l'ONU a accusé 10 pays de fournir des armes aux Somaliens, en violation d'un embargo datant de 1992. La résolution 1725 a assoupli cet embargo « pour entraîner et armer les forces du gouvernement de transition ».

Un triomphe des islamistes en Somalie constituera « une menace pour notre sécurité » et « nous avons besoin d'une stratégie robuste pour prévenir cela », ont affirmé le sénateur démocrate Russ Feingold et son collègue républicain Norm Coleman, de retour d'une visite en Éthiopie et au Kenya.

Ils ont fait adopter en octobre un amendement qui enjoint l'administration d'élaborer une stratégie pour la Somalie et la corne de l'Afrique. Feingold présidera l'an prochain le sous-comité des Affaires africaines.

Ces craintes ont augmenté après que la branche irakienne d'Al-Qaeda eut félicité, sur un site Web dimanche, les Tribunaux islamiques après de violents combats à Dinsoor, au sud de Baidoa, la semaine dernière.

Plusieurs rappellent l'échec de l'occupation de la Somalie, de 1992 à 1994, et estiment que Washington devrait suivre la logique du rapport Baker-Hamilton pour éviter un autre échec. « Une intervention aura une fois de plus le contraire du résultat escompté », écrit Rageh Omaar, somalien d'origine et ancien de la BBC passé au réseau Al-Jazira.

L'Ouganda se désiste

« Les TI jouissent en Somalie du même soutien que les Afghans accordaient aux talibans après des années de chaos. Mais c'est la politique intérieure qui les intéresse », poursuit-il. Des dissidents éthiopiens accusent, eux, le régime d'Addis-Abeba, de Meles Zenawi, de « se donner une légitimité en s'affrontant aux islamistes » afin de « réprimer des opposants et des minorités » en Éthiopie.

Dans ce contexte, l'Ouganda, premier pays ayant offert des troupes pour la Somalie, s'est ravisé hier : « L'Ouganda veut aider à maintenir la paix, il n'est pas intéressé à imposer la paix », a déclaré Oryem Okello, ministre d'État aux Affaires étrangères.

Les islamistes somaliens affrontent les seigneurs de guerre et leurs milices qui appuient le « gouvernement de transition », avec les Éthiopiens. « Nos hommes sont pour le maintien de la paix. Nous ne voulons pas qu'ils se battent avec des milices contre les islamistes », a-t-il dit.

Avec AFP, AP, Reuters, BBC, allafrica.com, garoweonline.com, somalinet.com

Mort de cinq prostituées en Grande-Bretagne

La police n'exclut pas des meurtres en série

AGENCE FRANCE-PRESSE

IPSWICH — La police anglaise, qui enquête sur le meurtre de trois prostituées dans la petite ville d'Ispwich, dans l'est du pays, a découvert hier deux nouveaux corps, portant à cinq le nombre de jeunes femmes retrouvées mortes dans le secteur en 10 jours.

La police n'a pas révélé leur identité, mais l'hypothèse est que ces corps sont ceux de deux prostituées disparues ces derniers jours, a déclaré au cours d'une conférence de presse le commissaire Stewart Gull, chargé de l'enquête.

Paula Clennell, 24 ans, était portée disparue depuis samedi soir. La disparition d'Annette Nicholls, 29 ans, qui n'avait plus donné signe de vie depuis jeudi dernier, avait été signalée lundi par sa famille.

Comme les trois autres prostituées dont les corps avaient été trouvés ces derniers jours, elles étaient nues. La police a parlé de circonstances extrêmement similaires dans les cinq affaires.

L'annonce de ces nouvelles découvertes macabres a été reçue comme un choc hier dans la petite ville du Suffolk, au centre désormais d'une enquête de police sans précédent pour tenter de retrouver le ou les auteurs de ces meurtres.

La police n'a pas exclu qu'il s'agisse d'un tueur en série.

Les deux corps retrouvés hier gisaient à quelque 90 mètres de distance l'un de l'autre, dans une zone rurale où avait été repéré dimanche le cadavre d'Anneli Alderton, 24 ans. Ils ont été trouvés à 40 minutes d'intervalle, le premier par un promeneur près d'une route, le second lors d'une reconnaissance par hélicoptère.

Les cinq cadavres ont été découverts dans un périmètre de quelques kilomètres carrés, a précisé le commissaire Gull.

La police du Suffolk a mobilisé une centaine d'agents sur les enquêtes, menées pour l'instant par des équipes distinctes, mais en relation constante. Le public s'est également largement mobilisé : la police avait déjà reçu hier des centaines d'appels.

Déjà lundi, la commissaire adjointe Jacqui Cheer avait recommandé aux prostituées d'Ipswich de ne pas rester dans les rues. Elle a également recommandé aux autres femmes d'être prudentes lorsqu'elles sortent en cette période de fêtes.

Des ponts entre les cultures

DES INTERVENTIONS SUR LE TERRAIN À L'ÉTRANGER

Le partenariat gouvernement-petites entreprises, l'engagement communautaire, l'éducation à long terme : tels sont les objectifs d'un programme de développement économique communautaire (DÉC) visant à aider la population de l'Ukraine à se prendre en charge. Depuis 2005, l'École des affaires publiques et communautaires et l'Institut de développement économique communautaire de Concordia ont activement participé à l'établissement de ce projet et à sa viabilité en formant des intervenants et des formateurs en DÉC.

L'ENTREPRENEURIAT AU PROFIT DES JEUNES DES MINORITÉS VISIBLES

Les jeunes des communautés autochtones, noires et asiatiques bénéficient d'un portail Web original conçu par les professeurs Arshad Ahmad et Clarence Bayne en collaboration avec David McKenzie. Le site www.eabc.ca met en valeur les talents d'entrepreneurs des jeunes de ces communautés. Il permet de créer des réseaux et de se familiariser avec la culture de l'entrepreneuriat et la relève dans ce domaine porteur.

UN LANGAGE ARTISTIQUE TRANSCULTUREL

Sandeep Bhagwati, titulaire d'une Chaire de recherche du Canada, pilote un projet d'échanges interculturels de longue durée entre un groupe de musiciens de l'Inde et l'Ensemble moderne d'Allemagne. Il ambitionne de créer un nouveau langage artistique faisant appel à la musique, à la scène et au cinéma par l'intégration de la musique indienne traditionnelle et des pratiques artistiques d'avant-garde. Ce projet éclectique devrait se concrétiser par des symposiums, des films, des dramatiques radio et des installations sonores.

UNIVERSITÉ Concordia

1455, boul. De Maisonneuve O., Montréal (Québec) H3G 1M8 Tél. : 514 848-2424, poste 3837 • Téléc. : 514 848-2621

www.concordia.ca/ponts

3447887A

Le calvaire d'une actrice iranienne

À Hollywood, un scandale sexuel qui éclate au bon moment peut relancer la carrière d'une actrice. Une mauvaise vidéo d'une partie de jambes en l'air n'est que bonne publicité. Mais à Téhéran, sous le règne des mollahs, il peut briser une carrière. Parlez-en à Zahra Amir Ebrahimi.

GABRIEL BÉLAND

La lumière est tamisée et la chambre est étroite. Sur un minuscule lit, on aperçoit deux amants aux gestes maladroits. Leur lit est bruyant et grince sans cesse.

Cette vidéo d'amateur, plutôt mauvaise, serait depuis longtemps tombée dans l'oubli. Mais il est filmé en Iran, et les autorités croient que la jeune femme n'est nulle autre que Zahra Amir Ebrahimi, une vedette de la télévision. Aujourd'hui, elle risque un an de prison et 99 coups de fouet pour avoir présumément eu une relation sexuelle avant le mariage. Déjà, la télévision d'État, qui l'employait dans la populaire série *Narges*, l'a renvoyée.

Le calvaire de M^me^ Ebrahimi, 25 ans, a commencé au début novembre. La vidéo d'une vingtaine de minutes apparaît alors sur un site Internet russe. En l'espace de quelques jours, elle est téléchargée 100 000 fois. Dans la capitale, Téhéran, des copies de la vidéo sont vendues sous le manteau. Dès le 5 novembre, des journaux iraniens publient des photos de l'actrice à la une. Le choc est d'autant plus fort que M^me^ Ebrahimi est reconnue pour ses rôles pieux et que sa carrière montait en flèche. La télésérie *Narges* était regardée, au faîte de sa popularité, par 68 % des Iraniens.

D'abord silencieuse, l'actrice s'est ensuite défendue d'apparaître dans le film. « J'admets que la femme ressemble au personnage que j'interprétais dans *Narges*, a-t-elle expliqué dans une entrevue au quotidien britannique *The Guardian*. Mais c'est possible, à l'aide de maquillage, de donner mon apparence à quelqu'un d'autre. J'ai quelques connaissances en montage et je sais qu'on peut transformer l'image de quelqu'un. »

Elle a accusé un ancien fiancé d'avoir monté toute l'affaire, en guise de vengeance. Celui-ci, dont le nom demeure inconnu, a d'abord fui à Dubaï. Les autorités iraniennes ont toutefois obtenu son extradition la semaine dernière. Il risque aussi d'avoir un procès. Il est passible de trois ans de prison pour avoir diffusé un film « indécent ».

Zahra Amir Ebrahimi, une vedette de la télévision, risque un an de prison et 99 coups de fouet pour avoir présumément eu une relation sexuelle avant le mariage.

Cachez ce pyjama

Selon plusieurs observateurs, la droite religieuse tente de profiter de l'affaire. « Depuis le début, les conservateurs (islamistes) ont tenté de donner une crédibilité à la vidéo, ils essaient de s'en servir contre le gouvernement et s'en prennent à la télé d'État pour avoir engagé M^me^ Ebrahimi », explique le directeur du département de science politique au Collège militaire royal du Canada, Houchang Hassan-Yari, d'origine iranienne.

Selon lui, l'affaire est grave car la pornographie n'est absolument pas tolérée en Iran. « Dans les films ou à la télévision, jamais on ne verra un mari et sa femme se prendre la main, dit-il. Les contacts sont inexistants. Et lorsqu'une femme va au lit, elle porte presque toujours une robe de soirée. On ne la voit pas en pyjama ! »

La jeune actrice pourrait réussir à convaincre les juges de son innocence. En Iran, la loi prévoit que les preuves vidéo doivent être corroborées par des témoignages. Mais son image est déjà écorchée.

« Les normes morales iraniennes rendent très préjudiciable pour moi d'être associée à ce film, déplore l'actrice. Si vous vous attardez à mon parcours, vous verrez que j'ai surtout fait des films religieux et spirituels. »

Les prochaines semaines nous diront si Zahra Amir Ebrahimi sera lavée des accusations qui pèsent sur elle et pourra poursuivre sa carrière. Ou si cette mauvaise vidéo sera le dernier film coiffé du nom de l'actrice iranienne.

PHOTO ROBERT TAIT, COLLABORATION SPÉCIALE

L'actrice iranienne, Zahra Amir Ebrahimi, 25 ans, était une vedette de la télévision avant la diffusion de la vidéo sulfureuse qui a compromis sa carrière.

Le président iranien prédit la disparition d'Israël

AGENCE FRANCE PRESSE

TÉHÉRAN — Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré hier qu'Israël allait bientôt disparaître tout comme l'URSS, en recevant à Téhéran les participants à une conférence sur l'Holocauste unanimement condamnée par la communauté internationale.

« Lorsque j'ai dit que ce régime va disparaître, j'ai exprimé ce que les peuples avaient dans leur coeur. Les réseaux du régime sioniste m'ont alors beaucoup attaqué. Mais tout comme l'URSS a disparu, le régime sioniste va bientôt disparaître », a dit M. Ahmadinejad, selon l'agence Mehr.

S'adressant aux participants à la conférence sur l'Holocauste, parmi lesquels de nombreux révisionnistes, M. Ahmadinejad a déclaré : « L'Iran est votre pays et le pays de tous les libres penseurs. »

L'Iran ne reconnaît pas l'existence d'Israël et soutient les mouvements islamistes palestiniens, notamment le gouvernement issu du Hamas, auquel il a promis une aide de 250 millions de dollars pour 2007.

M. Ahmadinejad n'en est pas à sa première attaque contre l'État d'Israël. Il avait déjà provoqué un tollé en demandant que l'État hébreu soit rayé de la carte et avait même suggéré que l'Allemagne et l'Autriche accueillent l'État d'Israël.

Conférence sur l'Holocauste

L'Iran a défendu le principe de la conférence sur l'Holocauste en affirmant qu'il ne s'agissait pas d'approuver ou de nier le génocide des juifs pendant la deuxième guerre mondiale, mais de permettre d'avoir un débat à propos de cet événement historique.

Toutefois, la plupart des participants à la conférence remettent en cause soit l'existence de l'Holocauste, soit son ampleur.

La conférence a soulevé une vague d'indignation dans le monde. « Il s'agit d'un affront fait au monde civilisé tout entier, ainsi qu'aux valeurs iraniennes traditionnelles de tolérance et de respect mutuel », selon la Maison-Blanche. Le Vatican et la Commission européenne ont également dénoncé cet événement.

Ne payez rien avant avril 2007 Δ/†
(l'offre se termine le 2 janvier 2007)

MITSUBISHI MOTORS
Sans limite

Des prix plus compétitifs
que ceux de la concurrence,
avec la meilleure garantie sur le marché.

ECLIPSE Achetez à 448 $ par mois†

ENDEAVOR Achetez à 468 $ par mois^Δ^

OUTLANDER Achetez à 288 $ par mois^Δ^

GALANT Achetez à 318 $ par mois^Δ^

Découvrez l'avantage-prix de Mitsubishi sur avantageprix.mitsubishi-motors.ca.

Mais ce n'est pas tout : achetez un véhicule Mitsubishi neuf aujourd'hui et ne payez rien avant avril ! De plus, n'oubliez pas que notre garantie 10-5-5 est la meilleure de l'industrie. Donc, le véhicule de vos rêves sera couvert plus longtemps que toutes les autres voitures du marché. Visitez votre concessionnaire Mitsubishi aujourd'hui et découvrez par vous-même les véhicules les mieux protégés au monde.

LES VÉHICULES LES MIEUX PROTÉGÉS AU MONDE**
10 ans/160 000 km* Garantie limitée sur le groupe motopropulseur de
5 ans/100 000 km* Garantie limitée sur les véhicules neufs de
5 ans/kilométrage illimité* Assistance routière de

Boisvert Mitsubishi
418, boul. Curé-Labelle
Blainville, QC
450.419.4929

Boucherville Mitsubishi
1541, rue Ampère
Boucherville, QC
450.449.3344

Cité Mitsubishi
8665, boul. Décarie
Montréal, QC
514.735.3700

Gabriel Mitsubishi
4550, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux, QC
514.695.7777

Grenier Mitsubishi
1115, chemin du Coteau
Terrebonne, QC
450.961.1100

Laval Mitsubishi
650, boul. Saint-Martin est
Laval, QC
450.629.6262

Repentigny Mitsubishi
855, rue Notre Dame
Repentigny, QC
450.585.3332

MITSUBISHI MOTORS
MITSUBISHI-MOTORS.CA

3446460

PROGRAMME AVANTAGES ÉTUDES $500

3446455A

Les clients avertis lisent toujours les petits caractères. Δ Les offres de financement sont basées sur un contrat de financement de 60 mois amorti sur une période de 84 mois. Les options de financement sur les nouveaux modèles Outlander LS 2WD (C045 B C01) 2006/Galant ES (CG41 G C01) 2007/Endeavor SE 2WD (CU45K) 2007 ne sont disponibles que par l'entremise de La Banque de Nouvelle-Écosse et de la Banque de Montréal. Le paiement mensuel s'élève à 288 $/318 $/468 $ pour le financement de 60 mois amorti sur une période de 84 mois. Versement initial ou échange de 2 786 $/3 791 $/4 788 $, frais de destination et de livraison requis non compris (Galant, 1 095 $ et Outlander/Endeavor, 1 195 $). Le solde du capital est de 6 645,61 $/7 116,99 $/10 473,96 $, taxes en sus, et doit être payé à la fin de la période de 60 mois. Aucun dépôt de sécurité requis. Taux annuel en pourcentage (TAP) de 3,8 %/6,8 %/6,8 %). Coût d'emprunt de 2 713,25 $/4 990,05 $/7 343,78 $. † Les options de financement sur le nouveau modèle Eclipse GS 2007 (CE24 K C01) ne sont offertes que par l'entremise de La Banque de Nouvelle-Écosse et de la Banque de Montréal. Les offres de financement sont basées sur une durée de financement de 48 mois. Le paiement mensuel s'élève à 448 $ pour une durée de 48 mois. Versement initial ou échange de 6 078 $, frais de destination et de livraison requis non compris (Eclipse, 1 095 $). Aucun dépôt de sécurité requis. Taux annuel en pourcentage (TAP) de 3,8 %. Coût d'emprunt de 1 583,74 $. Δ/† L'offre Ne payez pas avant 2007 comporte une suspension des paiements pendant 120 jours et s'applique aux offres de financement à l'achat de tout véhicule neuf et non utilisé Outlander 2006 et Galant/Endeavor/Eclipse 2007. Aucuns frais d'intérêt ne s'appliqueront durant les 90 premiers jours qui suivront la réception du véhicule admissible par l'acheteur. Après les 90 premiers jours, les intérêts commenceront à s'accumuler et l'acheteur devra rembourser sur une base mensuelle le capital et les intérêts dus pendant la durée du contrat. Les concessionnaires peuvent louer ou vendre les véhicules à un prix moindre. Pour tous les programmes, le client doit signer le contrat et prendre possession à même les stocks du concessionnaire au plus tard le 2 janvier 2007. Le client est responsable des dépenses suivantes, lesquelles sont généralement exigibles à l'achat ou à la signature du contrat : les frais de destination et de livraison (Galant/Eclipse, 1 095 $ et Outlander/Endeavor, 1 195 $), l'immatriculation, l'enregistrement, l'assurance, les taxes, l'inspection, le carburant, les frais d'administration ainsi que tous les frais de livraison ou de préparation supplémentaires. Les modalités du concessionnaire et la disponibilité peuvent varier, et les offres peuvent être annulées ou modifiées à tout moment. Les quantités sont limitées. Les modèles Outlander Limited 4WD 2006/Galant Ralliart 2007/Endeavor Limited 4WD 2007/Eclipse GT 2007 sont montrés. Les offres ne sont disponibles que par l'entremise des concessionnaires participants et ne s'adressent qu'aux clients au détail admissibles au Canada. Pour obtenir plus de renseignements, consultez votre concessionnaire participant. * Selon la première éventualité. Entretien régulier non compris. La garantie limitée sur les véhicules neufs couvre la plupart des pièces du véhicule utilisées et entretenus normalement. ** L'affirmation quant aux véhicules les mieux protégés est basée sur une information du fabricant concernant les véhicules des années modèles 2006 et 2007. Consultez votre concessionnaire ou visitez le site Web Mitsubishi-Motors.ca pour connaître les modalités de la garantie et de l'assistance routière ainsi que pour obtenir d'autres détails. # D'importantes restrictions relatives au programme s'appliquent, et seuls certains clients seront admissibles. Consultez votre concessionnaire participant pour connaître les modalités du programme à l'intention des diplômés. Moteurs MITSUBISHI-ALLEZ LOIN, LES VÉHICULES LES MIEUX PROTÉGÉS AU MONDE et le PROGRAMME À L'INTENTION DES DIPLÔMÉS sont des marques de commerce de Mitsubishi Motors North America, Inc. et sont utilisées aux termes d'une licence.

400
MINUTES EN TOUT TEMPS
APPELS ENTRANTS ILLIMITÉS
DANS TA RÉGION URBAINE
30 $/mois

Le forfait urbain de Solo
Souhaitez la bonne année à petit prix... Et profitez des appels entrants illimités[1] lorsqu'on vous rend la pareille ! Et, si vous décidez de sortir de la ville, vous pourrez toujours compter sur notre vaste réseau national. Pour obtenir plus de détails sur les régions urbaines, visitez solomobile.ca/urbain.
Joyeuses Fêtes !

MAINTENANT AVEC LA FACTURATION À LA SECONDE[2]

Solo MC mobile

3448791

Solo mobile

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
514 351-4616
MONTRÉAL
Plaza Alexis Nihon
514 989-7338
Centre Rockland
514 735-1068
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
514 695-7969
ROSEMÈRE
Place Rosemère
450 420-3833
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
450 461-2783

Bell

BROSSARD
Quartier DIX30
450 676-7844
LAVAL
Megacentre Laval
450 664-2502
PINCOURT
Faubourg de l'Île - kiosque
514 453-0236

Espace Bell

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
514 353-0257
BROSSARD
Mail Champlain
450 465-8759

DELSON
5 Route 132
450 635-9999
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352 boul. des Sources
514 684-6846
3699 boul. St-Jean
514 626-8888
DORION-VAUDREUIL
84 boul. Harwood
450 424-1416
DORVAL
Les Jardins Dorval
514 631-1222
LASALLE
7567 boul. Newman
514 368-8000
Carrefour Angrignon
514 364-3071
LAVAL
1655 boul. St Martin
450 680-1010
Carrefour Laval
450 681-3344
Carrefour Laval -kiosque
450 978-7133
Centre Laval
450 680-2355
LONGUEUIL
666 Place Transcanada
450 463-7777
Place Longueuil
450 679-4558
MONTREAL
9280 boul. de l'Acadie
514 385-0770
5187 avenue Papineau
(angle Laurier)
514 526-2020
892 rue St-Catherine Ouest
514 866-6686
Boul. Décarie
(angle Jean-Talon)
514 739-7777
Centre Rockland
514 340-1269
Place Alexis-Nihon
514 939-2439
Place Dupuis
514 844-1313
Place Versailles
514 353-8847
Plaza Côte-des-Neiges
514 342-5444
Tour Jean-Talon
(Rez-de-chaussée)
514 270-1155
MONTRÉAL-NORD
Place Bourassa
514 322-3202
POINTE-AUX-TREMBLES
12530 Sherbrooke est
514 645-4455
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
514 630-4992
REPENTIGNY
309 rue Notre-Dame
450 585-4455
Les Galeries Rive-Nord
450 657-4455
ROSEMÈRE
232 boul. Curé-Labelle
450 979-3838
Place Rosemère
450 435-0024
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
450 441-1535
ST-EUSTACHE
Place St-Eustache
450 623-8500
ST-HUBERT
5190 boul. Cousineau
450 676-9919
3879 boul. Taschereau
450 926-2020
ST-LAURENT
La Place Vertu
514 335-2355
ST-LEONARD
6050 boul. Métropolitain est
514 257-9292
Centre Le Boulevard
514 376-2288

Bell Mobilité

AUTEUIL
Entreprise Yaco enrg.
5330 boul. des Laurentides
450 628-9366
LACHINE
CBCJ Telecom Inc.
2409 46e Avenue
514 422-3334
LAVAL
Metro Com Canada
800 boul. Chomedey (120)
Tour C
450 687-4000
LONGUEUIL
Triacom
2771 boul. Jacques-Cartier est
450 928-2244
TERREBONNE
Les Galeries Terrebonne
450 964-7985
TERREBONNE
Her-Comm
1729 chemin Gascon
450 964-7777
MONTRÉAL
ABCO Telecom Inc.
8900 rue Lajeunesse
514 389-8900
CELLUMTL
Complexe Desjardins
514 282-3388
Télécentre Québec
6855 rue St-Jacques ouest
514 485-5222
ST-EUSTACHE
Communications J.D.
66 rue Dubois (107)
450 974-7444
ST-LAURENT
J.D. Mobilité
4232 rue Seré
514 448-6650
TERREBONNE
Her-Comm
1729 chemin Gascon
450 964-7777

Disponible chez :
BEST BUY
SONIC
LA CABINE TÉLÉPHONIQUE
STEREO
JUS TELECOM
La clef de sol

Avec une nouvelle activation d'un forfait urbain de Solo; offert avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture du réseau principal de Solo Moblile, là où la technologie le permet. Chaque forfait est facturé sur une base mensuelle et, à moins d'indication contraire, les minutes pour toute utilisation (données ou voix) sont locales dans la zone de couverture Solo Mobile ; sinon, des frais d'interurbain et d'itinérance (y compris impôts étrangers) peuvent s'appliquer. Les appels en provenance ou à destination de l'extérieur de votre zone sont à 30 ¢ la minute. D'autres frais mensuels s'appliquent, comme les frais du service 9-1-1 (50 ¢/mois), d'accès au réseau – qui ne sont pas des frais gouvernementaux (6,95 $/mois) et d'activation (frais uniques de 35 $). Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Modifiable sans préavis. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. (1)S'applique aux appels reçus à l'intérieur de votre zone d'appel locale et de zones sélectionnées ; 30 ¢/min. pour les appels interurbains au Canada. (2)S'applique aux appels locaux et non aux appels itinérants et interurbains, pour lesquels un minimum de 30 secondes est exigé. Solo Mobile et le logo Solo sont des marques de Solo stratégie de marque inc., utilisées sous licence.

3447458A

La tâche s'avère plus ardue que prévu

COMMISSION

suite de la page A1

C'est ce qui ressort d'un témoignage qu'elle a livré aux enquêteurs en juin.

D'autres personnes auraient été payées par Option Canada à titre de consultants tout en gérant des sociétés qui facturaient le même organisme. La commission Grenier fait donc face à un travail plus compliqué et à un dossier plus touffu que prévu.

Lors de l'arrivée de Jean Charest sur la scène provinciale au printemps 1998, Alfred Pilon a quitté le Conseil de l'unité canadienne pour devenir directeur de cabinet du nouveau chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale.

Les 22 250 $ s'ajoutent à une autre vingtaine de milliers de dollars qu'Alfred Pilon a reçus de la part d'Option Canada comme remboursement de dépenses. Option Canada était une entité issue du Conseil de l'unité canadienne.

« Je considère que je n'ai rien à dire là-dessus. La conversation va s'arrêter ici », a répondu Alfred Pilon lorsque *La Presse* a tenté d'obtenir sa version des faits. M. Pilon est à la tête de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux de Jean Charest.

L'entreprise en question se nomme le Groupe de relations publiques et gouvernementales LID. Créée le 14 septembre 1995, elle a fermé ses portes deux ans plus tard.

Selon le Registraire des entreprises, cette entreprise avait un seul administrateur, Françoise Boudreault. Les enquêteurs de la commission Grenier ont eu la surprise d'apprendre qu'il s'agit de l'ex-conjointe d'Alfred Pilon. L'adresse figurant au Registraire des entreprises – le 1505, de la Poudrerie, à Sainte-Foy – correspond aussi au domicile du couple à cette époque.

Cette adresse se retrouve d'ailleurs dans le rapport du Directeur général des élections sur les finances des partis politiques de 1996. Cette année-là, Alfred Pilon a versé 370 $ au Parti libéral du Québec, une contribution inscrite à cette même adresse dans le rapport.

Les documents comptables d'Option Canada, rendus publics par les auteurs Normand Lester et Robin Philpot au début de l'année, révèlent que le 22 septembre 1995, le Groupe LID, enregistré la semaine précédente, a reçu deux chèques d'Option Canada, qui venait de devenir une entité distincte du Conseil de l'unité canadienne. Le premier chèque s'élève à 6562,50 $; le second, à 14 687,50 $. Le 12 décembre 1995, le Groupe LID a reçu un troisième chèque d'Option Canada, cette fois de 1000 $. Toutes ces sommes ont été comptabilisées comme salaires.

Les enquêteurs de la commission Grenier ont rencontré Françoise Boudreault en juin dernier. Selon des sources, l'ex-conjointe d'Alfred Pilon a nié avoir fait quelque travail que ce soit pour le compte d'Option Canada. Elle a servi de prête-nom, et n'a jamais participé aux décisions touchant la firme, d'après le témoignage fait aux enquêteurs.

À cette époque, Alfred Pilon faisait partie du personnel du Conseil de l'unité canadienne à titre de directeur général pour le Québec, comme le démontre son curriculum vitae distribué aux médias lors de sa nomination à l'OFQJ.

Selon ce qu'a constaté la Commission Grenier, Option Canada était financé « presque à 100 % » par des fonds publics provenant du ministère fédéral du Patrimoine, a-t-on dit à *La Presse*.

Alfred Pilon refuse de commenter l'affaire. « Il y a beaucoup de monde qui s'intéresse à ces dossiers-là. Ça fait plusieurs années et tout… Je n'ai pas du tout l'intention d'embarquer dans le dossier. Si on m'y embarque, bien, écoutez, qu'est-ce que vous voulez que je fasse? Je vais laisser les gens spéculer. Mais moi, je n'ai rien à dire là-dessus », a-t-il affirmé à *La Presse*.

Alfred Pilon a rencontré les enquêteurs de la commission jeudi dernier. Il passera devant le commissaire Bernard Grenier en janvier.

Les enquêteurs ont interrogé dans un premier temps, au cours des derniers mois, des employés contractuels et des fournisseurs à partir des chèques et des états de compte fournis par le tandem Lester-Philpot. Ils remontent maintenant vers « le haut de la pyramide », a-t-on expliqué.

C'est la raison pour laquelle ni l'ancien directeur général du Conseil de l'unité canadienne, Jocelyn Beaudoin, ni l'ancien président honoraire d'Option Canada, Claude Dauphin, n'ont encore été interrogés par le commissaire Grenier. En janvier dernier, M. Beaudoin a été suspendu, avec solde, de son poste de représentant du Québec à Toronto. M. Dauphin est quant à lui maire de l'arrondissement de Lachine et membre du comité exécutif de la ville de Montréal.

Les deux hommes et M. Pilon feront partie de « la troisième et dernière vague de rencontres », qui doit débuter après les Fêtes.

Selon ce qu'a appris *La Presse*, d'autres personnes auraient été payées par Option Canada comme consultants tout en gérant des entreprises qui facturaient le même organisme. Les contrôles étaient insuffisants compte tenu de l'importance des sommes qui sont passées par Option Canada, a affirmé une source.

Les enquêteurs de la commission Grenier ont rencontré un administrateur, Réjean Roy, qui avait le portrait d'ensemble de la comptabilité du Conseil de l'unité canadienne et d'Option canada. Ils ont obtenu bien des informations de cet acteur qui « n'a pas quitté en bons termes » le Conseil de l'unité canadienne, a-t-on confié à *La Presse*.

Pour se retrouver dans toutes ces transactions, la commission Grenier a décidé, dès sa formation, de faire appel aux juricomptables Johanne Faucher et Pierre St-Laurent. Ce sont ces deux limiers qui ont alimenté les procureurs de la commission Gomery sur le scandale des commandites. Ils ont la réputation d'avoir le crayon bien aiguisé.

Rappelons que la Commission Grenier cherche à savoir si Option Canada, qui a bénéficié de 4,8 millions en subventions de Patrimoine Canada, a payé des dépenses pour favoriser le camp du NON lors du référendum de 1995 en contravention de la loi électorale québécoise.

Les découvertes récentes des enquêteurs, notamment sur M. Pilon, dépassent le mandat premier de la commission. Mais Bernard Grenier pourrait bien décider d'aborder le sujet dans son rapport final, attendu en mars. « Le mandat s'avère beaucoup plus substantiel que ce que le Directeur général des élections avait à l'esprit », a souligné une source proche du dossier.

En janvier dernier, le directeur général des élections du Québec, Marcel Blanchet, a décidé de former une commission d'enquête, dirigée par le juge Bernard Grenier, à la suite des révélations contenues dans le livre *Les secrets d'Option Canada*, de MM. Lester et Philpot.

Stockwell Day rédige un article bourré d'erreurs sur le Mexique

PRESSE CANADIENNE

Le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, celui qui est chargé des relations du Canada avec le Mexique sur les questions de sécurité et de frontières, a peut-être besoin d'un cours sur la politique mexicaine.

Le 1er décembre, M. Day a écrit sa chronique hebdomadaire en ligne à l'intention de ses électeurs sur le Mexique, à l'occasion du récent voyage que le premier ministre Stephen Harper a effectué au Mexique pour assister à l'inauguration du nouveau président, Felipe Calderon. Dans l'article, le nom du leader mexicain est épelé «Calderone».

La description par M. Day de l'origine des troubles que connaît le pays paraît contredire tout ce qui a été dit sur la situation au Mexique.

«La démocratie au Mexique vient tout juste d'arriver à maturité, puisque le pays a été dirigé pendant près de 70 ans par un régime pseudo-démocratique. (…) Les anciennes éminences grises tentent de toutes leurs forces de susciter des protestations massives afin de faire tomber le gouvernement.»

Ces anciennes «éminences grises» auxquelles il fait allusion sont vraisemblablement des membres du PRI, le parti qui a gouverné pendant 70 ans, mais ceux-ci ne sont pas à l'origine des manifestations, et ils ont été écartés du pouvoir il y a six ans.

En fait, le PRI travaille avec le nouveau président en une alliance non officielle pour aider à stabiliser le pays contre la vive opposition de la gauche à Calderon. Sans la présence du PRI au congrès lors de la prestation de serment, M. Calderon n'aurait pas pu entrer en poste.

Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada, une filiale de Hyundai Motor America, et sont utilisés sous licence. Photos à titre indicatif seulement. *L'offre 0 paiement pour 90 jours s'applique aux mensualités avec financement à l'achat sur tous les véhicules neufs et non utilisés 2006 et 2007, sur approbation du crédit. Aucuns frais d'intérêt ne s'appliquent durant les 60 premiers jours à partir de la prise de possession du véhicule participant par son propriétaire. Après 60 jours, les intérêts commencent à s'accumuler et le propriétaire doit rembourser le capital et les intérêts pour la durée du contrat d'achat, lequel est prolongé de 3 mois. La première mensualité est exigible 3 mois après la prise de possession du véhicule. Comptant, taxes, RDPRM et frais d'administration payables à la livraison. †Financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur tous les véhicules neufs Hyundai 2007. Exemple de financement : 15 000 $ à un taux annuel de 0 % équivaut à des mensualités de 250,00 $ pour 60 mois. Coût de prêt de 0,00 $ pour une obligation totale de 15 000 $. Consultez votre concessionnaire local pour les conditions et modalités s'appliquant à chaque modèle. Toutes les offres sont en vigueur jusqu'au 2 janvier 2007 et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

ACTUALITÉS

Une école du Nunavik vandalisée

Un demi-million de dommages

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Plus de 430 écoliers du Nunavik seront privés de cours d'ici Noël, leur école ayant été forcée de fermer temporairement ses portes après avoir été vandalisée par une bande de jeunes, la semaine dernière.

L'école Iguarsivik de Puvirnituq, qui regroupe des élèves de la maternelle à la fin du secondaire, a subi des dommages qui dépassent le demi-million de dollars, selon Debbie Astroff, porte-parole de la commission scolaire Kativik. Ce montant inclut le coût du déplacement des ouvriers qu'il faudra faire venir du sud du Québec pour effectuer les réparations considérables qui s'annoncent nécessaires.

Sept personnes, dont quatre mineurs, se sont introduites dans l'école dans la nuit de jeudi à vendredi. Pendant environ deux heures, ils ont détruit tout ce qui leur tombait sous la main, a indiqué la directrice adjointe de l'établissement, Mireille Bergeron. Ils ont renversé des pupitres, des étagères et des classeurs, fracassé plusieurs fenêtres à l'aide de bâtons de golf et démoli des ordinateurs, des téléviseurs, des photocopieurs, une table de montage vidéo et les installations de la radio étudiante.

Ils ont aussi épandu des produits de nettoyage sur les planchers, qu'ils ont arrosés copieusement en vidant le réservoir d'eau d'urgence de l'école, prévu pour éteindre des incendies. Le système d'alarme et les interphones des classes ont aussi été abîmés.

Ils ont renversé des pupitres, des étagères et des classeurs, fracassé plusieurs fenêtres à l'aide de bâtons de golf et démoli des ordinateurs, des téléviseurs, des photocopieurs...

Des menaces de mort, qui ne visaient personne en particulier, ont aussi été griffonnées sur les tableaux de certaines classes, où travaillent 70 personnes, dont 39 professeurs. « Ça a créé beaucoup d'anxiété et de stress chez les enseignants et le reste du personnel, a dit Mme Bergeron. Il y a des profs qui se demandent s'ils vont revenir au travail ou non. »

C'est la troisième fois cette année que l'école est vandalisée. « Il y a régulièrement du vandalisme, mais je n'avais jamais rien vu de cette ampleur », a ajouté Mme Bergeron, qui travaille depuis huit ans à Puvirnituq, communauté inuite de 1600 personnes sur la côte de la baie d'Hudson.

« C'est un cri d'alarme. Ils n'ont pas fait ça sans raison. Il y a des problèmes sociaux derrière cet événement : violence, parents qui ne sont pas toujours là pour faire le suivi de leurs enfants, drogue et alcool chez les parents et les jeunes. »

Des caméras de surveillance ont filmé les vandales, ce qui a permis leur identification. Trois adultes de moins de 20 ans, Josie Cruikshank, Issah Sivurapik et Joanasie Angiyou, ont comparu par téléphone, hier, après avoir été arrêtés la veille par le Corps de police régional Kativik (CPRK). Ils sont présentement en transfert vers Amos, où aura lieu leur enquête pour mise en liberté, demain.

Les quatre autres suspects sont mineurs. Trois d'entre eux sont des élèves de l'école faisant déjà l'objet de suspensions pour des comportements violents, a indiqué Mme Bergeron. Un des jeunes avait moins de 12 ans, selon le directeur par intérim du CPRK, Luc Harvey.

Les cours devaient se poursuivre jusqu'au 19 décembre, mais ils ne reprendront pas avant la rentrée en 2007, prévue pour le 9 janvier, a dit Mme Astroff. Le ministère de l'Éducation paiera la facture des dommages causés à l'école, à même son fonds d'indemnisation pour les sinistres.

ONU

Les autochtones « outrés » par le refus du Canada de signer

LOUISE LEDUC

Les autochtones canadiens se sont dits « indignés et outrés », hier à l'ONU, du refus de pays comme le Canada de signer la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Cela montre bien « les vraies couleurs de certains États qui se dépeignent comme défenseurs des droits humains », a déclaré Phil Fontaine, chef de l'Assemblée des premières nations.

Selon M. Fontaine, ce document « qui va dans le sens du droit à l'autodétermination, du droit au territoire et aux ressources » ne serait aucunement menaçant pour le Canada. Selon lui, la déclaration ne lie pas juridiquement le Canada « et ne vise pas à mettre à mal l'intégrité d'un État ni à déposséder qui que ce soit qui se trouve dans son droit ».

La Déclaration est toutefois soumise à de forts vents contraires. Le Conseil des droits de l'homme l'a bien adoptée en juin, mais le Canada, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande ont voté contre. Depuis, 53 pays africains ont demandé un délai de neuf mois avant d'aller de l'avant, même si cette Déclaration est en gestation depuis 20 ans.

Ottawa est d'accord avec l'idée d'une déclaration qui protégerait les droits des autochtones, mais à la condition qu'un tel document décrive aussi « clairement ce qu'on attend des États où vivent des peuples autochtones », fait valoir le ministère des Affaires indiennes dans le document ministériel expliquant la position canadienne.

« Même si cette déclaration ne lierait pas le Canada, elle pourrait être utilisée dans des causes judiciaires, note Fred Caron, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires indiennes. Les autochtones, avec Phil Fontaine en tête, ont d'ailleurs clairement dit qu'ils s'attendraient ensuite à ce que le Canada amende ses politiques pour s'y conformer. »

Louise Arbour, haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, disait déjà en 2005 espérer que la Déclaration soit adoptée le plus rapidement possible.

Entre autres choses, la Déclaration, qui compte 46 articles visant à protéger les autochtones du monde entier, stipule que ces peuples « ont le droit aux terres, territoires et ressources qu'ils possèdent et occupent traditionnellement ou qu'ils ont utilisés ou acquis ».

Consolation pour les autochtones : le gouvernement Harper amendera aujourd'hui une loi qui empêchait jusqu'ici ceux qui habitent dans une réserve de porter plainte devant la Commission canadienne des droits de la personne.

Protocole de Kyoto : le gouvernement se défend de devoir 1,5 million

La ministre de l'Environnement Rona Ambrose soutient que le Canada a payé tout ce qu'il devait au titre du financement du protocole de Kyoto, mais ce n'est pas ce qu'indiquent les chiffres de l'ONU. Le montant litigieux concerne l'engagement de 1,5 million pris par l'ex-ministre de l'Environnement Stéphane Dion à la conférence de Montréal sur les changements climatiques, l'an dernier. À une réunion du comité des Communes sur l'environnement, lundi, Mme Ambrose a déclaré que la somme avait été payée. Mais elle a ensuite été contredite par son propre sous-ministre adjoint. Bob Klager, le responsable des communications de Mme Ambrose, a affirmé que l'argent était un engagement, pas une obligation légale, et qu'aucune somme n'était due. Pourtant, un montant de 1,5 million est inscrit comme impayé sur le site Internet officiel de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

SUITE DE LA UNE

Un CHSLD frappé par le *C. difficile*

CHSLD

suite de la page A1

Toutes les mesures d'hygiène ont été prises », a assuré hier la directrice des services à la clientèle, Renée Pettigrew.

Par précaution, la direction oblige les 80 autres locataires du CHSLD à demeurer à leurs étages respectifs.

Les cas de *C. difficile* ont été détectés la semaine dernière par des employés du CHSLD. D'ordinaire, les premiers symptômes de l'infection se traduisent par une importante diarrhée, doublée d'une odeur nauséabonde.

Trois femmes et un homme ont contracté la bactérie. « Trois d'entre eux se visitaient et allaient fumer ensemble », a expliqué hier M^me^ Pettigrew.

Les 16 autres pensionnaires jugés à risque ont été soumis à des tests. Les résultats ont été négatifs chez les huit premiers patients; on attend ceux des huit autres. Chaque patient isolé devra subir trois tests, à intervalle de 24 heures.

Pour éviter une propagation, une série de mesures extraordinaires a été adoptée. « Les murs sont lavés tous les jours, de même que les cadres de porte, les rampes dans les couloirs et les boutons des portes », a énuméré M^me^ Pettigrew.

Les vêtements des personnes isolées ne sont pas lavés non plus avec ceux des autres résidants.

Quant au personnel, il doit porter une blouse, un masque et des gants avant chaque contact avec ces patients. Le lavage des mains avec une solution dextrine est aussi obligatoire.

La direction a d'ailleurs obligé le représentant de *La Presse* à se désinfecter les mains avant de quitter les lieux, hier.

Des infirmières spécialisées ont aussi été dépêchées en renfort pour s'assurer que les mesures de sécurité soient respectées à la lettre. « On a même engagé du personnel supplémentaire pour permettre aux infirmières d'assurer un rôle plus clinique », a précisé M^me^ Pettigrew, selon qui les 20 personnes isolées ne sont pas souffrantes.

C'est la première fois que le CHSLD est aux prises avec un problème de *C. difficile*.

Malgré la situation, les activités du centre avaient lieu rondement hier. Les employés circulaient normalement dans les couloirs. Dans le vestibule, leurs mouvements déclenchaient les chants et les pas de danse d'un père Noël électronique géant, muni d'un œil magique.

À la cafétéria, anormalement déserte, une poignée d'employées s'activait aux chaudrons. Seuls les résidants du rez-de-chaussée sont maintenant autorisés à y manger et à l'heure des repas seulement. « Ils doivent s'asseoir dans la partie éloignée des cuisines », a précisé M^me^ Pettigrew.

Les autres pensionnaires prennent leurs repas aux deux autres étages du centre. La majorité des personnes isolées habite le deuxième étage.

Plusieurs patients du CHSLD, dont l'âge moyen est de 84 ans, souffrent de grandes pertes d'autonomie physique et psychologique.

Selon la direction, la quasi-totalité des résidants s'est pliée sans broncher aux nouvelles règles. Renée Pettigrew dit avoir informé personnellement les familles des patients de la situation. « J'ai peut-être eu une famille qui trouve ça plus difficile, mais les autres estiment qu'on a bien agi », a constaté la directrice.

Yvon Vandal est de ceux-là. L'homme de Saint-Léonard s'est présenté hier au CHSLD pour porter des petits plats à sa mère. Habitué à la visiter plusieurs fois par semaine, M. Vandal a dû se contenter de les donner à une infirmière. Entre deux portes. « C'est inquiétant, mais je sais que ma mère est entre bonnes mains », a-t-il souligné. Sa mère, âgée de 97 ans et qui vit au CHSLD depuis 22 ans, n'est pas au nombre des personnes isolées.

M. Vandal admet cependant que tout cela tombe mal. « Le souper de Noël de jeudi est aussi annulé », s'est-il désolé.

La direction ignore quand les visites reprendront au centre, mais espère que ce sera à temps pour Noël.

Pas d'éclosion

De son côté, la direction de la santé publique (DSP) de Montréal suit attentivement la situation. Même si les cas de *C. difficile* sont rares en CHSLD, il ne s'agit pas d'une première non plus, a assuré le porte-parole de la DSP, Blaise Lefebvre. « Ce n'est pas complètement inhabituel compte tenu que des gens circulent entre les CHSLD et les centres hospitaliers », a-t-il expliqué.

L'hypothèse qu'une cliente du centre d'hébergement de Rosemont ait contracté le *C. difficile* lors d'un séjour à l'hôpital est d'ailleurs plausible.

Les personnes dont le système immunitaire est faible ou qui prennent des antibiotiques sont plus vulnérables à la bactérie.

La DSP ne possède pas de statistiques sur le nombre de cas de *C. difficile* en CHSLD. L'organisme se fait néanmoins rassurant : « On ne parle pas d'éclosion ou d'épidémie, mais d'un regroupement de cas au même endroit », a résumé M. Lefebvre.

Ford

L'ÉVÉNEMENT

VIVE L'HIVER

PROFITEZ DE PRIX EMBALLANTS POUR LA PLUPART DES VÉHICULES FORD 2006 ET 2007.

FORD FUSION SE 2007
299 $/mois
Location 48 mois†
1 495 $ de mise de fonds
0 $ de dépôt de sécurité
Frais de transport, préparation et remise de livraison inclus
PLUS
VISITEZ FORD.CA POUR OBTENIR UNE PRIME ÉLECTRONIQUE 500 $††

FORD F-150 XLT 4x4 SUPERCAB 2007
369 $/mois
Location 36 mois†
1 395 $ de mise de fonds
0 $ de dépôt de sécurité
Frais de transport, préparation et remise de livraison inclus
PLUS
VISITEZ FORD.CA POUR OBTENIR UNE PRIME ÉLECTRONIQUE 500 $††

FORD RANGER SPORT 2007
239 $/mois
Location 36 mois†
0 $ de mise de fonds
0 $ de dépôt de sécurité
Frais de transport, préparation et remise de livraison inclus
PLUS
VISITEZ FORD.CA POUR OBTENIR UNE PRIME ÉLECTRONIQUE 500 $††

ÉCONOMIES ALLANT JUSQU'À 3 500 $* ET 0 % DE FINANCEMENT††† JUSQU'À 60 MOIS POUR CERTAINS MODÈLES FORD 2006 ET 2007 NEUFS.
REMISE DE LIVRAISON À L'ACHAT OU À LA LOCATION DE CERTAINS MODÈLES FORD 2006 ET 2007 NEUFS.

3443630A

Ford
Bien pensé
www.ford.ca

Photos à titre indicatif seulement. †Première mensualité et mise de fonds, lorsque requises, exigées à la livraison. Des frais de 0,12 $ le km après 80 000 km pour la Ford Fusion SE 2007, et après 60 000 km pour le Ford F-150 XLT 4x4 et le Ford Ranger sport 4x2 2007, et d'autres conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre en vigueur, à l'exception de la remise aux diplômés à laquelle certaines conditions s'appliquent. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut louer moins cher. Détails chez votre conseiller Ford. *L'événement Vive l'hiver est en vigueur du 20 novembre 2006 au 2 janvier 2007 chez les conseillers Ford participants. Remise de livraison jusqu'à 3 500 $ et 0 % de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur certains modèles Ford 2006 et 2007 neufs en stock. Le véhicule neuf doit être livré par votre conseiller Ford/Lincoln d'ici le 2 janvier 2007. Les agences gouvernementales et les propriétaires de parcs automobiles ne sont pas admissibles à ces offres. Détails chez votre conseiller Ford. ††Le certificat de prime électronique L'événement Vive l'hiver est valide du 20 novembre 2006 au 2 janvier 2007 chez les conseillers Ford participants. Veuillez enregistrer votre certificat à www.ford.ca ou, si vous n'avez pas d'adresse courriel ou accès à Internet, composez le 1 866 630-FORD. Ce certificat de prime électronique de 500 $ peut être échangé au moment de l'achat ou de la location d'une sélection de modèles Ford et Lincoln 2006 et 2007 neufs (à l'exception de : Shelby GT500, Ford GT, Econoline à fourgon tronqué et châssis nu, Série F châssis-cabine, LCF et camions poids moyen 2006 et 2007, et Taurus 2007) et des nouveaux Escape et Série F 2008 (excluant Série F châssis-cabine) livrés ou commandés d'ici le 2 janvier 2007 ou peut faire l'objet d'une remise par chèque de Ford du Canada après la livraison du véhicule neuf admissible. Remise différée à la livraison pour les commandes à l'usine. Taxes applicables au montant total de l'achat avant la déduction de la prime. Le certificat ne peut être échangé qu'une seule fois et n'est pas transférable. Un seul certificat par véhicule admissible. Limite de deux certificats par client (un pour chaque véhicule admissible). Les agences gouvernementales et propriétaires de parcs automobiles ne sont pas admissibles à cette prime. D'autres conditions peuvent s'appliquer. L'offre est assujettie à la disponibilité des véhicules, peut être annulée en tout temps sans préavis et s'adresse aux résidants canadiens seulement. Détails chez votre conseiller Ford. †††Une remise de livraison allant jusqu'à 3 500 $ est accordée sur certains modèles Ford ou Lincoln neufs. 0 % de taux de financement à l'achat d'une sélection de modèles 2006 et 2007 jusqu'à 60 mois, sur approbation de Crédit Ford. Une mise de fonds à l'achat peut être conditionnelle à l'approbation du crédit. Offres d'une durée limitée pouvant être annulées en tout temps sans préavis. Détails chez votre conseiller Ford.

1000$ DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

120 bonnes raisons d'agir maintenant.

vroum-vroum

AUCUN PAIEMENT AVANT 120 JOURS AU FINANCEMENT À L'ACHAT†

INDICE DE SÉCURITÉ LE PLUS ÉLEVÉ LORS D'ESSAIS DE COLLISION♦
★★★★★ NHTSA

UTILITAIRE SPORT DE L'ANNÉE ET MEILLEUR ACHAT
Le Guide de l'auto 2007

CX-7 GS 2007
À TRACTION INTÉGRALE

- OU - LOUEZ À PARTIR DE

399 $

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 3 495$

0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

CX-7 GT illustré

PREMIÈRE DE CLASSE DE SA CATÉGORIE
Pour une 4e année consécutive
Le Guide de l'auto 2007

Couleur disponible, hiver 2007

mazda 3 GX 2007

- OU - LOUEZ À PARTIR DE

179 $

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 225$

0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

MAINTENANT DE SÉRIE :
freins antiblocage et six coussins de sécurité.

INDICE DE SÉCURITÉ LE PLUS ÉLEVÉ LORS D'ESSAIS DE COLLISION ET DE CAPOTAGE♦
★★★★★ NHTSA

GAGNANTE
de plus de 100 prix internationaux

mazda 6 GS 4 CYL. 2007

- OU - LOUEZ À PARTIR DE

325 $

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

0$ COMPTANT
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

mazda 5 GS 2007

- OU - LOUEZ À PARTIR DE

245 $

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 595$

0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Sur la route de l'entraide

À l'achat ou à la location d'un véhicule,
Mazda fera une contribution à la **Fondation Rêves d'Enfants.**

Vous trouverez beaucoup *plus* chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

Pour un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.mazda.ca ou téléphonez au 1-800-263-4680.

mazda

3447217A

3446401

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA : PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

† L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 120 jours » s'applique au financement à l'achat de toutes les Mazda 2007 neuves et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 4 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 120 jours. Après la période de 120 jours, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. * Offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda CX-7 GS à traction intégrale (PYS387AA00), des Mazda3 GX (D4YS57AA00), des Mazda5 GS (E6S057AA00) et des Mazda6 GS 4 cyl. (G4S057AA00) 2007 neufs de base. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun comptant initial requis pour la Mazda6 GS 4 cyl. Aucun dépôt de sécurité requis. Sur approbation du crédit. Limite de 20 000 km par année. Frais de 12¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km par année disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non-inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 6 décembre 2006. ♦Accordé à la Mazda6 2007 par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) du gouvernement des États-Unis (www.safercar.gov), suite à des tests mesurant les effets de collisions frontales et de capotage et au Mazda CX-7 2007 suite à tests mesurant les effets de collisions frontales sur les occupants avant et de collision latérales sur les occupants avant et arrière.